

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :
M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°s) LE NUMERO : 1 F.
FRANCE un an 6 F.
1er oct. au 30 sept. (ETRANGER un an 10 F.

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre.

« La véritable culture, ce n'est pas la juxtaposition de l'art, des arts, c'est l'art de vivre. Je crois que cet art de vivre inclut fondamentalement la musique... »
Jacques DUHAMEL

N° 254 - ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES AOUT - SEPTEMBRE 1972

MUSIQUE ...classique ...moderne ...éternelle

**tout est neuf,
rien n'est nouveau...**

Musique dodécaphonique ou sérielle, musique aleatoire, musique concrète, musique stochastique... Schoenberg, Webern, Boulez, Stockhausen, Xenakis... autant d'appellations, autant de noms qui font grincer les dents de beaucoup. On crève à la cacophonie, au scandale. « Ce n'est pas de la musique, dit-on. Ah ! parlez-nous d'une symphonie de Beethoven, d'un opéra de Verdi, d'une arabesque de Debussy ! »

Est-on certain qu'à chaque époque, les mêmes réactions n'ont pas été enregistrées à l'égard des musiciens... en avance sur leurs contemporains, des mêmes musiciens qu'on vénère après une ou deux générations ?

Nous nous sommes divertis en recherchant les doctes opinions exprimées à différentes époques sur les musiciens d'alors et nous avons pu nous amuser en tous les rap-

Au début du 17^{ème} siècle, le sage Chanoine Artusi (1543-1613), parlant des madrigaux de Monteverdi, écrivait : « Les sens sont devenus tous et c'est le résultat qu'obtiennent tous ces faiseurs de bruit qui, jour et nuit, s'escriment sur les instruments à chercher des effets nouveaux. Les règles qui en découlent rendent la musique moderne désagréable à l'oreille ».

Jean-Jacques Rousseau n'était pas moins sévère pour Rameau au 18^{ème} siècle : « Je dis, écrivait-il, que M. Rameau a rendu ses accompagnements si confus, si chargés, si fréquents, que la tête à peine à tenir au tintamarre continu des divers instruments pendant l'exécution de ses opéras, qu'on aurait tant de plaisir à entendre s'ils étourdissaient un peu moins les oreilles ».

Au siècle suivant, les symphonies

de Beethoven n'étaient pas mieux partagées et dans le journal « Les tablettes de Polymnie » on pouvait lire en 1810 : « l'étonnant succès des symphonies de Beethoven est d'un exemple dangereux pour l'art musical. On croit produire de l'effet en prodiguant les dissonances les plus barbares et en employant avec fracas tous les instruments de l'orchestre. Hélas ! on ne fait que déchirer bruyamment l'oreille sans parler du cœur ».

Enfin, l'érudite musicologue Camille Bellaigue écrivait dans la Revue des 2 Mondes au lendemain de la création du « Pelléas et Mélisande » de Debussy en 1902 : « L'orchestre ne s'emploie guère à l'alliance de timbres agréables. Sans intérêt pour l'esprit, il est presque toujours sans charme pour l'oreille. Aucun n'est mieux qualifié que M. Debussy pour prescrire à la décomposition de notre art : un tel art est malsain et malfaisant, il contient des germes non pas de vie et de progrès mais de décadence et de mort ».

Alors ? ne jugeons pas trop vite, respectons les efforts, les tentatives de recherche, l'utilisation progressive des techniques de toutes sortes (rejetons-nous la voiture, la montre électronique, le magnétophone ?). Les mêmes œuvres qui nous dépassent aujourd'hui paraîtront certainement dépassées à nos petits enfants. Essayons de développer nos connaissances, notre culture dans cette musique qui nous est chère. Soyons raisonnablement critiques et non pas obstinés. La musique, c'est aussi la tolérance et c'est surtout la vie et la vie, ça change...

J. GUILBERT.

Extrait du « Musicien Fédéré » :
Juillet 1972

VEUILLEZ PRENDRE NOTE :

Suivant décision du dernier Congrès de la Confédération Musicale de France :

L'abonnement annuel (10 numéros) 1er octobre au 30 septembre, est porté à 6 F pour la France et 10 F pour l'étranger.

Ce nouveau tarif sera appliqué le 1er octobre 1972.

POUR LE CENTRE MUSICAL DE TOUCY

Montant des sommes déjà reçues : 732 F.

M. COUSIN nicolas, Marquette-Ostrevent (Nord) : 14 F. — Anonyme : 18 F 45.

Total à ce jour : 764 F 45.

UNE LETTRE DE M. PETIOT

CHERS AMIS LECTEURS

Immobilisé par une maladie qui a nécessité mon hospitalisation, j'ai dû interrompre brutalement ma série d'articles sur le « Nombre d'Or » que je m'apprêtais d'ailleurs à terminer.

On doit dans le courant de l'été m'opérer aussi de la cataracte. J'espère pourtant qu'avant la fin de l'année je pourrai reprendre ma collaboration au journal de la C.M.F. et achever d'y faire paraître mes réflexions sur les étroits rapports des mathématiques et de la musique.

Je suis hélas passé malgré moi « subito presto » à la « Coda » avant de faire le « Da Capo » et je reste au « Point d'arrêt ». Je demande à mes lecteurs d'excuser ce « contre-temps » imprévu, et je remercie tous ceux qui se sont intéressés à mes articles et tous ceux qui m'ont envoyé des encouragements ou des vœux de meilleure santé.

André Petiot.

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir. »

STRARAM

Au cours de cette chronique, j'ai souvent eu l'occasion de parler des chefs d'orchestres et le nom de Walter Straram a figuré en ces lignes à propos de plusieurs créations.

Que serait un compositeur, si talentueux soit-il, sans ses interprètes ? Que représente le grimoire d'une partition s'il n'est pas présenté au public par ceux qui ont l'importante mission de lui donner une vie ?

De si beaux souvenirs me sont restés des soirées passées au Théâtre des Champs-Élysées où l'on venait contempler ce merveilleux orchestre ! Celui-ci avait été recruté parmi les meilleurs instrumentistes des grandes Associations parisiennes. Tous leurs solistes se trouvaient ainsi réunis et, grâce à un mécénat important, les répétitions n'étaient pas comptées ; tout était préparé avec un soin méticuleux. A chaque fois on pouvait constater que « l'état de grâce » n'était pas le miracle hâtif mais l'aboutissement d'un travail profond, sans « remplaçant » de la dernière minute, avec le même chef et quel chef !

Walter Straram était toujours très sobre dans ses gestes. Ainsi que l'aurait dit Debussy, il savait

« s'abstenir de la pantomime taurinomatique habituelle à certains chefs d'orchestre internationaux » — on sait que ces démonstrations gymniques ne servent qu'à agacer les musiciens — sa baguette précise dans le rythme, sa main gauche expressive aboutissaient à une limpidité étonnante. Tout était savamment pensé tant pour la rigueur des mouvements que pour la sonorité et le style.

Le choix des programmes était aussi l'objet de soins particuliers. Ils étaient établis sur un schéma qui donnait à l'auditeur une totale satisfaction. En général la soirée comportait quatre œuvres : une partition classique, une symphonie ; après l'entracte de vingt minutes on entendait toujours une première audition signée par un jeune compositeur. Quelquefois le public manifestait sa désapprobation d'une façon très significative avant même la fin tandis que Walter Straram continuait vaillamment, avec ses virtuoses, la création entreprise. Dans ces cas d'hostilité tapageuse il quittait l'estrade après le dernier accord, regagnait les coulisses très dignement en attendant que le caduc soit revenu. Heureusement nous assistions aussi à de triomphales premières dont certaines ont fait leur chemin depuis. Le concert se terminait par une œuvre moderne déjà consacrée : par exemple un Ravel, un Debussy, un Russel, un Fauré, etc.

Walter Straram, tout français

qu'il était, avait vu le jour à Londres en 1876. Violoniste aux Concerts Lamoureux en 1892 c'est à Lyon, en 1896, qu'il fit ses débuts de chef d'orchestre au Grand Théâtre et qu'il sut conquérir son entourage par sa bonne humeur, son esprit parfois caustique, amusant et fantaisiste. Son talent de pianiste l'amena à être chef de chant à l'Opéra puis il dirigea les représentations de ce théâtre et de l'Opéra-Comique.

Alfred Cortot, en dehors de sa carrière de pianiste, avait aménagé dans le Théâtre du Château d'Eau une salle bayreuthienne dans laquelle on donnait d'admirables représentations wagnériennes avec des artistes tels que Félia Litvine et l'ancien corniste Charles Brin devenu un ténor de réputation mondiale sous le nom de Dalmorès. C'est dans ces conditions que Straram put imposer une réputation qui ne devait cesser de s'accroître.

En 1909, il fut à la tête de l'Orchestre symphonique de Boston, en 1919, il dirigea la Société Philharmonique de Berlin, puis à Prague, à Vienne. Revenant à Paris, il devint directeur du « Vieux-Colombier ».

En 1923-24, il s'installa au Théâtre des Champs-Élysées pour servir la musique contemporaine française et étrangère, dirigea les concerts de la S.M.I.C. à l'Exposition des Arts Décoratifs puis en 1926 il crea, grâce à l'aide évoquée, les Concerts Straram en assurant aussi la direction de la firme de disques Columbia et des films Pathé-Nathan.

Suite page 3

66^{ème} ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

LES SABLES-D'OLONNE 16, 17, 18 JUIN 1972
COMPTE RENDU

Le Commandant Jules Semler-Collery, Président ouvre la séance à 9 h 15 dans la salle du Centre Culturel des Sables-d'Olonne.

Parmi les membres du Conseil d'Administration, sont présents : MM. Ehrmann, président honoraire, Jules Semler-Collery, président, Anne Dufour et Ciran, vice-présidents, Thirault, secrétaire général, Ameller, trésorier, Deltour, Froidefond et Canavesio, membres.

Etaient excusés : MM. Rolando, vice-président, Relin, trésorier-adjoint, Moerlen et Berthe, membres.

19 fédérations étaient représentées. Beaucoup avaient dû renoncer à faire le déplacement pour diverses raisons, au nombre desquelles la commémoration de l'Appel du 18 juin qui a retenu sociétés et dirigeants dans leurs localités.

Le Président prononce tout d'abord le discours d'ouverture :

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Messieurs,

Tout d'abord je remercie particulièrement tous ceux qui ont eu la charge d'organiser ce Congrès, c'est-à-dire la Fédération musicale de l'Ouest et l'Harmonie municipale des Sables-d'Olonne, actuellement endeuillée par le décès de son ancien chef M. Quenaud Emile qui la dirigea pendant 30 ans. J'ai à vous annoncer aussi hélas, le décès de M. Préaudeau, de Nantes, qui devait être délégué de notre Congrès, celui de M. Calmel, président de l'Union Musicale de Marans. Pour eux et pour tous les disparus de nos fédérations je vous demande d'observer une minute de silence.

Ma joie est très grande de me retrouver ici au milieu d'amis de tous les coins de France et je vous remercie de votre présence, comme celle de M. de Celles représentant du Canada à qui je demande d'apporter à ses compatriotes notre amical salut.

Je déplore cependant l'absence de trop nombreuses fédérations qui cette année comme les années précédentes, à Laon, à Tarbes, n'ont pu faire les frais de déplacement d'un délégué.

Je souhaite qu'à l'avenir, les choses s'améliorent, toutes les fédérations puissent venir au Congrès d'été prendre la température, s'informer des projets, discuter des questions qui seront soumises au Congrès d'Hiver.

Il est important d'être au courant des questions étudiées de manière à présenter à chaque Congrès Fédéral la version véritable et obtenir un mandat pour les votes du Congrès d'Hiver.

En effet, vous le savez, notre assemblée générale d'été est un Congrès d'étude. Et pour la bonne marche de nos débats il est entendu que je donnerai la parole aux rapporteurs de chaque question, comme par exemple à M. Ameller, non pas pour un véritable rapport financier comme en fin d'année, mais un rapide coup d'oeil sur l'ensemble de la situation.

Nous passerons ensuite aux questions dont l'ordre du jour a été fixé hier par le Conseil d'Administration, à savoir :

1) exposé concernant le Centre musical de Toucy. (M. Ehrmann).

2) études des vœux présentés :

a) par la Fédération de l'Orléanais-Berry (M. Villatte, sous-préfet) ;

b) par la Fédération du Sud-Ouest (M. Ciran) ;

c) par la Fédération des Musiques d'Alsace (M. Pfifferling) ;

d) par la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais (M. Briand-con) ;

e) par la Fédération des Hautes-Pyrénées (M. Gachassin).

Un représentant de ces fédérations rapportera le vœu présenté par sa fédération.

On pourra ensuite débattre chacune de ces questions. Je demanderai seulement, pour le bon ordre auquel je tiens, que l'on ne prenne pas la parole sans que je la donne.

Pour la même raison, et pour ne pas allonger les débats, je prierais les orateurs d'être brefs.

De cette seule façon de faire, tout le monde pourra s'exprimer avant que n'arrive l'heure du déjeuner.

Que s'est-il passé à la Confédération depuis notre dernier Congrès ? Et plus particulièrement quelle a été l'action de votre Président ?

Eh bien ! Il est allé rendre visite aux Présidents de Fédération, assister des Congrès, des concours ou des examens de chef. C'est ainsi que je me suis promené en Belgique, à Liège, en Suisse à Lucerne, et un peu partout en France, cette année à Alençon, à Arras, à Bourges, à Toulouse, à Saint-Maximin, à Vichy. Aujourd'hui, je suis aux Sables-d'Olonne, et bientôt je serai à Nevers, à Amiens, à Verdun, à Saint-Pol-sur-Mer et en juillet, j'ai de nouveau au stage de Boulogne.

De plus, nous avons fait, et la M. Ehrmann, notre cher Président honoraire, a été pour moi comme toujours d'un concours très précieux pour diverses démarches au Ministère avec le Conseil de Musique populaire. Nous avons eu avec MM. Gevaudan et Druet, secrétaires des conservatoires de la Région parisienne, une importante réunion qui je crois portera ses fruits.

De nombreuses démarches auprès des bureaux de recrutement de province, comme auprès des musiques militaires de la région parisienne (Rueil, Suresnes, Versailles) m'ont permis de faire affecter dans ces musiques des jeunes gens, techniciens d'avenir qui sans cela auraient pu être appelés dans d'autres services — Mais je tiens à préciser que les résultats peuvent être favorables si je peux avoir les renseignements qu'il faut deux mois avant l'incorporation des futurs appelés, soit la date et lieu de naissance, le bureau de recrutement, le n° de matricule et le niveau technique exact de l'intéressé.

J'ai cette année pu obtenir une fois encore les salles du Conservatoire de Paris pour notre concours d'excellence du 5 novembre prochain et à cette occasion, je suis heureux de pouvoir vous lire la lettre reçue du Directeur M. R. Gallois-Monbrun.

Comme vous le voyez, votre Président n'a pas chômé. Certes, il reste encore beaucoup de choses à faire, mais comptez sur moi pour réaliser au mieux chacune des questions en souffrance, comme je compte aussi sur vous pour que notre rencontre de ce matin soit fructueuse.

Et maintenant au travail !

M. THIRAULT, secrétaire général, présentera le rapport moral de l'Assemblée générale des 3 et 4 novembre prochain à Paris. Il rappelle qu'il y a un an le Congrès d'été se tenait à Laon et qu'il a eu la satisfaction de percevoir de nombreuses lettres de remerciements.

(Suite page 4)

CHRONIQUE des DISQUES

ROSSINI : LE CHANT

Le désopilant *Duetto buffo di due gatti* (duo bouffe des 2 chats) est un concert de miaoués chargés de toutes les significations possibles. Interprétation par Mady Mesplé et Jeanne Berbié, sopranos. Quel art ne faut-il pas pour réussir cette pochade d'une façon aussi impayable, avec cette aisance ! Et pour que le burlesque demeure musical !

La *Danza* (8ème arietta des « Soirées musicales ») sur un rythme de tarentelle napolitaine, possède un entrain effréné, une verve irrésistible. Elle est enlevée « con brio ».

Excellent accompagnement de Janine Reiss au piano. Bon enregistrement. **VOIX DE SON MAITRE C 005-12044 (45/17).**

LE VIOLON

Des « romances » pour violon et orch. Toutes datent du XIXème. Les 2 célèbres *Romances de Beethoven* (en sol op. 40 et en fa op. 50) se dévalent en un cantabile élégant et serein.

Plus fidèles à l'idéal romantique, voici « Réverie et caprice » op. 8 de Berlioz. Slave, la Sérénade op. 26 de Tchaïkovsky est assez languoureuse et mélancolique. La « Romance » de Wienawski ; pleine de chaleur ; du même, la « Légende » op. 17, colorée et assez émouvante, offre le contraste central d'un épisode dansant. Enfin le lyrisme très complaisant de la Romance op. 26 de Svendsen est sauvé par des modulations bien venues.

Chez A. Grumiaux, l'archet est généreux mais pondéré ; la main gauche assurée et expressive. Très « classique », le style est toujours de bon goût. La New Philharmonia Orchestra apporte un soutien solide. L'enregistrement a une belle teinte. **PHILIPS 6580 047.**

LA HARPE

On connaît le Concerto italien de Bach — où se retrouvent les oppositions vivaldiennes entre soli et tutti — écrit pour le clavecin. En voici une transcription qui ne trahit pas l'original (les 2 instruments présentant des analogies : cordes pincées). Susanna Milonon fait preuve d'une belle musicalité. Elle donne au 2ème mouvement une expression à la fois « coulante » et profonde ; aux autres une claire vivacité.

On entend aussi : *Sonate No 5* du P. Soler, dansante et gaie ; il n'est pas défendu de lui reconnaître un caractère déjà national. De Scarlatti, la *Sonate No 9* très inventive, ciselée et spirituelle. De Pescetti (XVIIIème également) une *Sonate* en 3 volets (1. sur dessin en arpegges. 2. Réverie ; noter les figures décoratives rapides, d'une délicatesse exquise. 3. Bref et étincelant presto). Enfin « Le Coucou », rondo imitatif de Daquin.

Reproduction agréable. L'instrument parle de la harpe comme d'un instrument à plectre ! **CLASSIC 991 095.**

LA TROMPETTE

D'abord une face italienne. La « Sinfonia » de Torelli suit la coupe de l'ouverture à l'italienne ; trompettes et timbales y rehaussent fortement la couleur du tissu des cordes. La Sonate 2 trompettes-cordes d'Alberti est d'un style assez vivaldien (1. Extrême finesse du dessin. 2. expression plus concentrée. 3. caractère décoratif). La « Sinfonia » 2 trompettes - cordes de Bononcini se rapproche de la Suite, puisqu'elle comporte 7 mouvements de tempi contrastants.

Puis une face Allemande. Le Conc° grosso de Stölzel utilise 4 chœurs ; 2 de 3 trompettes chacun, 1 de bois et 1 de cordes ; et il est conçu pour faire briller successivement chaque classe ; la rigueur rythmique est toute germanique ; il est plein de « rosailles ».

Enfin un conc° pour 3 trompettes, hautbois et cordes de Telemann (1. Intrada vivifiée par rythmes pointés. 2. fugué, sur thème mordant. 3. largo que chante le hautbois. 4. craquant de santé).

M. André, le « maître » de la trompette, est entouré de 5 de ses meilleurs élèves. L'ensemble rutile. Orch. J.-F. Paillard

La réalisation brille d'un éclat somptueux. L'auteur de la notice peut apprendre à conjuguer les verbes (on lit : «...qui soutenaient...» ERATO STU 70685

FRESCOBALDI : L'ORGUE

Frescobaldi (XVIIème) fut organiste à St-Pierre de Rome. Son art influence toute l'Europe. Voici l'intégrale des « Fiori musicali », qui constituent son testament musical. C'est un ensemble médiéval, à destination liturgique, qui atteste un étonnant sens de l'écriture, laquelle est concise et efficiente. L'aspect rigoureux de la musique n'en allège pas la sensibilité.

L'œuvre groupe essentiellement 3 mes-

ses, dont chacune évolue dans un climat particulier. Mais le schéma est en gros le même ; solennelle toccata avant l'office ; plusieurs versets du Kyrie ; canzon après l'Épître ; recerca en style fugué après le Credo ; toccata pour l'Élévation, recueillie et paradisiaque ; allègre canzon après la Communion.

La *Messa della domenica* (pour les dimanches ordinaires) est caractérisée par sa gravité et sa spontanéité. La *Messa della Madonna* (de la Vierge) est douce et émue ; LA *Messa dell' Apostoli* (des apôtres) la plus développée des 3, est une messe de fête, majestueuse.

Les Fiori musicali s'achèvent curieusement sur 2 caprices profanes, consistant en variations sur des thèmes populaires : *Bergamasca* et *Capriccio sopra la Girolmetta*.

Il faut être familiarisé avec cette musique, et la jouer sur l'instrument adéquat pour ne pas la trahir. C'est le double mérite de Lucienne Antonini. Exécution sur l'orgue italien du N.-D. des Doms, à Avignon, instrument léger aux registrations tendres et claires ; très peu de pédalier.

L'enregistrement plonge dans une atmosphère limpide. Livraison en pochette double, avec notice importante présentant l'auteur, l'œuvre et l'instrument. **ARION ARN. 2 30 A 002.**

HAYDN : LE PIANO

La *Sonate No 49* est assez mozartienne (1. le bivalent thème principal prête à l'all° son double caractère. 2. Intense cantabile, dont les ornements ne rompent jamais le charme. 3. finale très gracieuse).

Plus connue, plus développée, dotée d'une facture accomplie, la *Sonate No 52* est la dernière du Maître. Imposante et musclée, elle s'éloigne de Mozart pour appeler Beethoven (1. sur thème impérieux et presque symphonique. 2. réverie, en mi : étonnant éloignement de la tonalité première, mi bémol ! 3. presto subtil et brillant).

Attachante, mais plus « légère » de contenu, la *Fantaisie* navigue à travers de surprenantes modulations.

Thérèse Dussaut propose un jeu élégant et ferme cependant. Outre la dextérité, elle a le sens de l'éclairage. Quant au message proprement dit, il est transmis en profondeur, avec clarté, avec et sensibilité.

Sonorisation bien découpée. Notice détaillée et intéressante. **ARION 30 A 144.**

FAURE : LE PIANO

Les 13 *Nocturnes* pour piano sont des poèmes musicaux très purs de forme, de lignes et d'intentions. Leur rédaction, s'étendant sur une quarantaine d'années, rend très visible l'évolution.

(1. Bien des épisodes agités troublent sa sérénité. 2. Ingénuité. 3. La mélodie flotte dans le sillage du bonheur. 4. et 5. même esprit, avec l'opposition d'un centre exalté 6. Un des meilleurs ; une paix, puis une passion également graves. 7. Très achevé ; mélodiquement et polyphoniquement riche. 8. Bref mais intense. 9. Dépouillé ; la mélancolie s'y installe. 10. Encore plus triste. 11 et 12. Un pas de plus vers la douleur, tantôt résignée tantôt tumultueuse. 13. Chargé de sanglots difficiles à contenir).

Germaine Thyssens-Valentin est considérée comme l'interprète de Faure, louée par les uns, critiquée par les autres. Elle donne du relief à ces nocturnes ; même les premiers sont « pensés » très sérieusement.

Bonne prise de son. En album-pochette de 2 disques. **CHARLIN SLC 42/3.**

BRAHMS ET LISZT : DEUX PIANOS

La *Sonate* en fa mineur, de conception très libre, est la forme d'origine du quintette à cordes (1. Le thème principal domine tout l'all° et lui apporte un ton de légende. 2. Une réverie fantasque s'appuie avec légèreté sur un rythme berceur. 3. Sauf le calme trio, le scherzo est tantôt nerveux tantôt pompeux. 4. Très complexe, très riche aussi).

La préparation et le travail, consciencieux chez le duo E. et T. Heidsieck, expliquent une entente optimale. Fougueuse, son interprétation ménage des contrastes éducatifs.

Le Concerto pathétique vient d'un grand solo de concert, ensuite transcrit pour 2 pianos. D'un seul tenant, il comporte maintes subdivisions de tempo. En fait, une structure fort complexe, dont chaque élément défie les habitudes lois formelles. Des thèmes passionnés, des traits de virtuosité contrastant avec des lyriques détentes ou de larges accords homophones.

Non géniale peut-être, l'exécution se défend cependant bien par son brio et sa poésie. Enregistrement fidèle. **VOIX DE SON MAITRE C 063-11643.**

DEBUSSY : QUATRE MAINS

Voici l'intégrale de l'œuvre pour 4 mains. D'abord sur 2 pianos. Les 3 caprices groupés sous le titre « En blanc et noir » représentent sans nul doute la partie la plus importante de ce lot (1. Impétueux ; double incertitude ; rythmique et tonale. 2. Écrit pendant la guerre, angoissant, a des Intentions symboliques : des motifs français et allemands, « luttent » entre eux. 3. sorte de toccata ouatée). « Lindaraja » : essai pour « Soirée dans Grenade ».

Ensuite sur 1 piano. Dans la *petite suite*, la forme n'a pas encore la personnalité, la fantaisie futures (En bateau ; barcarolle. Cortège : clair et galant. Menuet : archaïsant. Ballet : très nerveux). Les 6 *Epigraphes antiques* ont été prévus pour accompagner des poèmes de Louys. Titres suggestifs et un peu précieusement ; musique assez dépouillée. *Marche écossaise* : fruit d'une commande.

Avec W. Haas et N. Lee, pianistes racés l'interprétation du 1er cycle est intelligemment et doucement inflexible selon l'inspiration fantasque du compositeur. Extrême délicatesse dans la Suite. Linda a du parfum. Les Epitaphes sont transparentes.

Très net, l'enregistrement ne manque pas de brio. **PHILIPS 6500 173.**

RAVEL ET ROUSSEL : TRIOS

Dans le domaine de la musique de chambre, c'est une grande invention que le *Trio piano-violon-violoncelle* (1914).

D'un lyrisme émouvant, il baigne dans la fraîcheur et la lumière (1. Loin, perçu à travers une lumière tamisée, prend le ton d'une légende. 2. « Pantoum » : scherzo aux bonds élastiques. 3. Grave, hiératique, la « Passacaille » contraste par son intimité. 4. Animation scintillante et colorée ; de la grandeur aussi).

Le *Trio piano-violon-violoncelle op 2* (1902) n'annonce en rien le dynamique et concis Roussel futur (1. Puissant et tendre, l'all° est encadré par le frémissement berceur de l'introduction et le franc éclaircissement de la coda. 2. Ce vaste lied est une méditation soutenue, parfois tendue. 3. Des élans empressés, des détentes rêveuses).

Le Trio tchèque cueille la fine fleur de poésie de la 1ère œuvre, tout en catalysant sa vie rythmique. Puis il donne une version lyrique de la 2de, avec un relief plus atténué.

Clarté, netteté et discrétion valorisent la réalisation technique (avec violoncelle légèrement en retrait pour le Ravel). **CHANT DU MONDE LDX 78 494.**

BRAHMS : MUSIQUE DE CHAMBRE

Le *Quatuor en sol mineur op. 25*, le 1er des 3 quatuors avec piano, fut créé par Clara Schumann. La rigueur de la construction entrave très peu les élans d'une fougueuse pensée (1. les cordes souscrivent successivement à la tendre proposition du clavier, qui s'intégrera souvent à l'ensemble, dans un mouvement riche et d'une seule coulée. 2. intermezzo bien venu, capricieux, tour à tour inquiet, doux, bondissant. 3. L'and. prend un ton de confiance, coupée par une marche-scherzo, qui se dissout pendant le retour à l'atmosphère intime du début. 4. finale plein de santé et de couleur : rondo « alla ungharese » au refrain arraché).

E. Guilès est égal à lui-même. Cordes (Amadeus) moelleuses et homogènes. Après une version très lyrique et passionnée du No 1, une présentation presque mystique du No 2, ils « élèvent » le No 3, qui aurait tendance à être plus terre à terre, puis montrent une verve spirituelle, assez tzigane, dans le No 4.

Une bonne synthèse sonore est obtenue dans ce beau disque **DGG 2530 133.**

MARCELLO : LA CETRA

D'Alessandro Marcello — le frère de Benedetto — voici « La Cetra » (la lyre) ensemble de 6 Concerti pour 2 hautbois, violons, altos, violoncelles, basson et clavecin. Ils se situent à mi-chemin entre le conc° grosso et le conc° de soliste, puisque quelques instruments se dégagent du tutti. Ils ont des accents vivaldiens, parfois haendeliens. Ils sont concis, séduisants et variés. Leur audition réserve d'étonnantes surprises. Le No 3 est particulièrement admirable ; le No 6 plein de fantaisie.

En général, le 1er mouvement est énergique, parfois syncopé (No 2) pathétique (No 3) ample (No 5) ; le 2d volet très expressif, noble, parfois pastoral (No 4) scandé (No 5) doux, les flûtes remplaçant les hautbois (No 6) ; le finale est vigoureux, dansant, parfois mordant (No 4) vif et brillant (No 5) voire truculent (No 6).

Avec « I Solisti veneti » (dir. Scimone) l'architecture est bâissée sur des fondations solides, sans pesantier cependant. Cordes et vents chantent avec naturel, en des prestations vivantes et colorées.

Quant à la réalisation technique, elle est d'une parfaite clarté. **ERATO STU 70683.**

SCHUMANN : SYMPHONIES

Écrite par un héritier direct de Beethoven, la 1ère Symphonie fut conçue dans un des rares moments de bonheur que connut Schumann (1. Après introduction coupée de fanfares, l'all° jaillit comme une sève nouvelle, à la fois forte et douce. 2. Reposant nocturne. 3. Reçoit une vigoureuse impulsion. 4. Grâce souriante mais dynamique).

C'est aussi en 1841 qu'il jette les ébauches de la 4ème Symphonie, qu'il terminera seulement 10 ans plus tard. Œuvre mûrie, qui possède beaucoup d'unité (1. Thème interrogateur, qui se résout dans une atmosphère passionnée, parfois adoucie. 2. « Romance » d'une poésie assez nordique. — plutôt une ballade — dont Brahms se souviendra. 3. Robuste. 4. Le finale évolue dans un climat de lutte).

Avec J. Krüger à la tête de l'Orch. Symphonique de Londres, la Symph. No 1 est pleine du bouillonnement même de la prime saison, juvénile et organisée. De la fougue, de la grandeur dans la Symph. No 4 ; tout en respectant la spontanéité, il la traite avec un sérieux digne des intentions du compositeur.

Copieuse, la gravure sonne cependant bien. **DECCA SDD 157.**

MUSIQUE D'AVANT-GARDE

Barbaud est co-fondateur du Groupe de musique algorithmique de Paris. Ses 2 morceaux sont construits d'après ordinateur, mais seraient le résultat « non de la symbiose homme-machine, mais d'une imagination humaine renforcée par ce que la machine lui accorde de précision et lui impose d'humilité ». Cela équivaut à reconnaître que la participation humaine est prépondérante.

Dans « French-Gagaku », la sonorité est obtenue à partie de la superposition de 30 morceaux construits d'après ordinateur, mais seraient le résultat « non de la symbiose homme-machine, mais d'une imagination humaine renforcée par ce que la machine lui accorde de précision et lui impose d'humilité ». Cela équivaut à reconnaître que la participation humaine est prépondérante.

Dans « Tathata » est rédigé pour quatuor à cordes, potentiomètre, et voix humaine parfois. Il est joué par le Quatuor de l'ORTF. Tandis que c'est le Groupe d'études et réalisations musicales qui donne « Complexe Simple » (mais comment justifier tous ces titres ?) **ORTF. (Barclay) 995 025**

FOLKLORE : LE SITAR DES INDES

Malgré sa diversité due à l'étendue du pays, la musique des Indes trouve une certaine unité dans l'utilisation des ragas pour les improvisations, et dans l'adoption du sitar. Le raga est un mode, une échelle ; une matière d'être de la création. L'octave est divisée en un grand nombre d'intervalles inégaux. Le sitar, qui possède un long manche, est un instrument à cordes pincées.

La suite pour 2 sitars et ensemble folklorique indien s'étend sur 25 mn. Il s'agit d'une pièce élaborée avec un souci d'organisation et une recherche d'orchestration qui l'éloignent des sources... mais l'adaptent à nos oreilles et à nos sensibilités occidentales. « L'ensemble national de sitar des Indes » y révèle son habileté.

Avec le Raga méditatif du nord des Indes, on a sans doute une approche plus exacte de la musique classique hindoue. **CLASSIC 920 371.**

CHOREO-RYTHMES

Ainsi s'intitule ce disque, dont le sous-titre est « Rythmes et images sonores pour l'improvisation, la scène et l'entraînement corporel ». C'est assez dire

son but : les thèmes ont été créés pour la danse, aussi bien en vue de ses disciplines d'enseignement que pour ses formes accomplies. Et ces séquences peuvent être utilisées pour les exercices les plus divers : étirements, contractions, torsions, battements, impulsions, manèges, etc... Il n'y a pas de livret explicatif ; la musique servira de support aux idées, aux intentions de l'utilisateur, en toute liberté, selon l'appropriation souhaitée.

Signée de 2 compositeurs spécialisés : F. Semprun et M. Christodoulides, qui se chargent aussi de son exécution, elle est conçue dans un esprit moderne. L'inspiration se fonde sur le rythme ; l'instrumentation s'appuie sur les percussions. Réalisation technique soignée. **UNIDISC UD 30 201.**

Roland CHAILLON.

« LES MUSICIENS DU SOIR »

Le 13/5. — L'Ensemble vocal Jean Ockeghem de Tours travaille avec amour, sous la direction compétente (bien que non « professionnelle »), fine et souriante de M. C. Panterne. Programme varié : « Il est bel et bon » (Pavane) « Qu'il la fait bon regarder » (Debussy) « Sit down Sister » (negro spiritual) « La fanfare du printemps » (du Suisse Bovet) et un « Chant du soir » hongrois, dans la langue d'origine, qui est très difficile !

Le 27/5. — Pour « Les Dragons de Noailles », marche solennelle avec la batterie-fanfare, l'Harmonie municipale de Blois dirigée par M. A. Pipelier a une présentation fastueuse et originale (château). Certains flottes dans la justesse et la précision (Quadrille de « La Vie Parisienne ») une douceur et une souplesse insuffisantes (« Jésus que ma joie demeure ») s'expliquent sans doute par la présence de nombreux jeunes. Donc tout s'arrangera par la suite !

Le 10/6. — Les membres de l'Harmonie municipale d'Avignon disent le plaisir de retrouver la musique quand on exerce un métier autre. Sous la direction énergique de M. E. Dal Bello, cette formation très « complète » joue « Blazo Away », marche, un Larghetto de Mozart (interprétation poétique et veloutée) et l'ouverture de « La Chauve-Souris » (exécution pimpante).

Le 24/6. — Sous une direction féminine... anonyme, fine et nerveuse, l'Ensemble vocal de Provence (ses membres viennent d'Aix, d'Arles, de Nîmes, d'Avignon, etc...) nous a fait remonter le cours du temps, puisque nous entendîmes successivement « Valses d'amour » de Brahms (avec piano) un madrigal de Monteverdi (a cappella) « Beutè sans pareille » de A. de Bertrand, XVIIIème, avec flûtes à bec « Sederunt principes », organum quadruplum de Pérotin — chanté trop lentement — (avec trombones) et (quelle bonne idée !) un texte grégorien.

R. Ch.

RECITALS D'ORGUE

par A. Bedois, organiste titulaire du ne Bedois, organiste titulaire du grand Orgue de St-Thomas-d'Aquin avec le concours de Genevieve Roblot, soprano : *Collégiale de Cuers* (Var), jeudi 3 août 1972, à 21 h. ; *Eglise de Lauris-sous-Durance* (Vaucluse), vendredi 4 août 1972, à 21 h. ; *Eglise de Saint-Saturnin-les-Apt* (Vaucluse) mardi 8 août 1972, à 21 h.

Au programme : « Première Leçon de Ténébres », de Couperin, et œuvres de Campra, Roberday, Far-naby, Clérambault, Byrd.

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4° — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels

— A vent (bois - cuivre).

— A percussion.

— Accessoires.

— Tenues de musiciens.

— Equipements complets pour majorettes.

— Musique imprimée, méthodes, etc...

— Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

LE COIN DES JEUNES

Suite de la 1ère page

Louis AUBERT

Deux fois, il avait dû interrompre son activité luttant contre le mal qui devait l'emporter le 24 novembre 1933 à l'âge de cinquante-sept ans. Jusqu'au terme de cette obstination rendue cruelle par ses accès de fièvre, il avait conservé sa foi en cette musique qu'il avait si bien servie. Il quitta ce monde en laissant de profonds regrets parmi ceux qui avaient apprécié, en plus de son talent, son intelligence, la délicatesse de sa sensibilité empreinte parfois de timidité. Aimé de ses collaborateurs il ne laissa aucune œuvre personnelle mais des enregistrements qui sont des modèles d'interprétation. Qui donc pourra oublier, s'il en a connaissance « son » Prélude à l'après-midi d'un faune pour évoquer que celui-là ?

Et citer les compositeurs auxquels il a donné tant de lui-même nous amènerait à commettre des omissions tant ils sont nombreux. Disons que, parmi eux, certains ne sont plus de ce monde et que les autres ne l'ont heureusement pas oublié.

POUEIGH

« Les Pyrénées, oh, je les connais pierre à pierre. De Saint-Jean-de-Luz à Port Bou il n'est route nationale ni sentier de muletier que je n'ai parcouru en voiture, à bicyclette, à pied sur-tout, à la façon d'un chemineau portant bissac plein de chansons. Sans faux orgueil, je puis bien dire que j'ai ainsi sauvé un trésor. Voyez plutôt : « Ici le premier volume d'un ouvrage qui en devrait compter trois et où j'ai annoté, classé, commenté plusieurs milliers de chansons : chansons d'amour, de guerre, de labeur ou de fête. »

Ainsi s'exprimait, au cours d'un entretien, Jean-Marie-Octave-Gérard Poueigh, né à Toulouse le 24 février 1876. J'avoue que, si son nom ne m'est pas inconnu, je n'ai jamais entendu une page de ce compositeur, musicologue et critique français. Je me bornerai donc à exposer quelques renseignements le concernant sans pouvoir y ajouter autre chose.

Il commença ses études musicales au Conservatoire de Toulouse puis il vint à Paris pour travailler la composition avec Leneveu, Fauré et d'Indy. En 1897 - 98 il fut rédacteur d'une revue « Les Chansons de France » et constitua une collection de Chansons populaires des Pyrénées françaises. Sous le pseudonyme d'Octave Séré il publia Musiciens français d'aujourd'hui.

Quant à ses œuvres personnelles citons un opéra : Le Meneur de Louves, un drame lyrique Perkin, deux ballets : Frivolant, Fin, ajoutons Les conquérants du Rêve, œuvre lyrique. Pour l'orchestre : Rhapsodie des Pyrénées, Suite Montagnarde, Marche Triomphale. Enfin dans le domaine de la musique de chambre et vocale : Pointes sèches pour piano, Sonate pour piano et violon ; Trois chansons du Pays d'Oc pour chant et piano, Chansons populaires du Pays d'Oc, chœur à quatre voix. Jean Poueigh mourut à Olivet (Loiret) le 14 octobre 1958.

Breton d'origine, né à Paramé le 12 février 1877, Louis AUBERT n'a pas puisé son inspiration dans le folklore natal. Hormis quelques-unes de ses œuvres nous le verrons attiré par l'Espagne, laissant souvent errer dans l'âme du maître quelque rythme de habanera.

On ne se souviendra sans doute plus de l'article que j'avais consacré à Fauré et encore moins que le si beau « Pie Jesus » de son Requiem avait été chanté, lors de la création, par un enfant doté d'une voix exceptionnelle de soprano. Je rappelle qu'il s'agissait de Louis Aubert. Ce jour-là il avait peut-être, à son insu, signé son entrée dans la classe qui a vu s'épanouir tant de nos gloires françaises : celle de Gabriel Fauré. Au Conservatoire il eut aussi pour maîtres : Lavignac (harmonie), Louis Diémer (piano), Paul Vidal (accompagnement). Pianiste et lecteur remarquable il devait aborder tous les genres dans la composition avec un égal bonheur.

Il put d'abord donner libre cours à sa prédilection pour la musique vocale. Qui le pourrait de nos jours ? Qui pourrait se faire un nom avec des mélodies alors que l'on reste confondu en posant à des enfants (de bonnes familles...) cette question :

« Pourriez-vous me citer le nom de quelques chanteurs célèbres ? » — Oh ! les noms ne manquent pas... mais ce ne sont pas du tout ceux que l'on attend...

Et pourtant, Louis Aubert me couperait la parole, en pince-sans-rigole qu'il était en me disant « Mon cher... vous avez oublié que j'ai fait chanter Marie Dubas aux concerts Padeloup ! » Eh ! oui, cela fit jaser... et couler de l'encre lorsque cette reine du music-hall, qui s'est éteinte en février dernier, avait interprété en ce lieu inhabituel pour une artiste de ce genre La Mauvaise Prière. Ecrite sur un poème de René Chalupt, c'est une adorable complainte qu'une vedette actuelle ne serait pas déshonorée de reprendre... « Sur un trois mâts de la marine... » (succès assuré !) C'est bien là qu'il n'est ni grande ni petite musique mais seulement la bonne et la mauvaise !

On conviendra peut-être un jour que Louis Aubert nous en a laissé de la très bonne avec cette vieille chanson espagnole sur laquelle les cantatrices se sont précipitées quand l'auteur n'avait que dix-sept ans. Bien souvent chantées, Rimes tendres (1898), La lettre (1900), Les yeux, Sérénade (1906), ces mélodies sont bien oubliées.

Dans Les Crépuscules d'Automne, le compositeur s'est inspiré de six poèmes d'auteurs différents exprimant une discrète mélancolie qui étirent le cœur devant la nostalgie des jardins endeuillés. Elles portent les titres suivants : « Prélude » la flûte amère de l'automne pleure à travers d'expressives quartes diminuées aboutissant à un majeur exquis ; « Grisaille », rêverie sombre d'un dimanche sous la pluie ; « Silence », d'après l'éloquent poème de Samain ; « L'âme errante » qui n'est pas sans évoquer Schumann mais qui prend une personnalité différente des les

CHAPPELL S.A.

EDITEURS DE MUSIQUE

COLLECTION HARMONIES ET FANFARES

<p>Amazone Cap Kennedy Cruelles cartouches Fantaisie sentimentale Fêtes de Terpsichore Football Association Gamineries Gammes variations Impressions et images (1ère suite) My Fair Lady a) I could have dancen all night b) Get me to the church on time</p>	<p>R. Bourdin S. Lancen Ch. Sarrel D. Dondeyne F. de Boisvallée G. Liferman J. Lerol P. Bonneau Th. Veneux F. Loewe</p>	<p>Lovely Cab Majorettes' march Ma Provence Ouverture fédérale Paysage écossais PMO Polka Pop march Sweet Dolly Tango Trink trink My Fair Lady</p>	<p>P. Jouvin R. Bourdin P. Bonneau D. Dondeyne P. Duclos Roger Roger Bob Astor C. Sauvage P. Bonneau W. Lindemann F. Loewe</p>
---	--	--	--

c) On the street where you live
d) Whit a little bit of luck

Arrangements : Désiré DONDEYNE

Interlude symphonique sur un thème breton : J. SEMLER-COLLERY

GRANDS SUCCES MONDIAUX ARRANGES POUR HARMONIES

<p>My Fair Lady Porgy and Bess The gondoliers The mikado Funny girl Suite of old american dances Rose variations Spellbound concerto Symphonic portrait Le Carnaval Roamin</p>	<p>F. Loewe G. Gershwin Gilbert Sullivan Gilbert Sullivan Jules Styne Arr. R. Bennett Arr. R. Bennett Miklos Rozsa Cole Porter H. Berlioz</p>	<p>Tango for two The third man theme (Le troisième homme) Jingle Bells Manhattan Square Dance Knights bridge march Quadrille de Can-Can Preludium and fugue Prelude and fugue Toccata and fugue in D minor</p>	<p>R. Hayman Anton Karas Morton Gould David Rose Eric Coates Cole Porter Frescobaldi Vaclav Nelhybel J.-S. Bach</p>
--	---	--	--

DEPARTEMENT HARMONIES ET FANFARES

Service de vente et expédition :
25, rue d'Hauteville - Paris-10ème

premières mesures par la montée chromatique du piano et la mélancolie propre à son auteur ; « Les Brodeuses » égrenent les arpèges d'un mouvement perpétuel sous le chant qui s'apparente au « Prélude ». Enfin « Feuilles sur l'eau », empreinte de désolation, termine cette suite dans l'espoir de rallumer de fervents souvenirs en s'éclairant au piano d'une montée chromatique chère à Louis Aubert. Il y a dans ces six pièces un moment particulièrement élevé de la mélodie française digne de celui qui a porté si haut cette admirable forme d'expression et qui fut son maître : Gabriel Fauré.

Le contraste sera marqué dans les Six Poèmes Arabes (1917) (Le Mirage, Le vaincu, Le visage penché, Le sommeil des Colombes, l'Adieu, le Destin).

Nous étions avec le cycle précédent, dans les brumes d'automne et voici une oasis inondée de soleil avec la passion véhémente et déchainée, les plaintes imprégnées d'un fatalisme oriental. Ces six poèmes furent fréquemment donnés au concert et souvent avec l'auteur au piano. Si parmi mes lecteurs il s'en trouve qui aient eu la joie de l'entendre je pense avoir fait revivre en eux des moments exceptionnels que, pour ma part, je ne puis oublier.

Trois mélodies : Aigues Marines, De Ceylan, Au Pays, s'échelonnent entre 1918 et 1920.

Dans la Sérénade Mélancolique (1923) Louis Aubert nous montre un intimisme qui lui conviendrait particulièrement. La fontaine d'Hélène (1924) d'une admirable pureté attique fut écrite pour le « Tombeau de Ronsard » (Revue Musicale) à l'occasion du tricentenaire du poète. Pays sans nom (1926) évoque les moments si émouvants des départs. L'Heure captive (1928), sur un poème de R. Domange semble par sa tristesse, un pressentiment de la mort de l'éditeur Jacques Durand auquel elle était destinée.

Toutes ces œuvres jalonnent la route qui nous amène à cette chanson destinée à Marie Dubas dont nous avons parlé. Elle est d'une facture bien différente mais porte bien l'empreinte de son auteur qui a su montrer, dans l'apparente simplicité d'un chant populaire, une solide construction émaillée de savoureux détails harmoniques.

Dans toutes ces compositions vocales, tant par leur nombre que par le souci raffiné de l'écriture, Louis Aubert a su garder l'indépendance de sa haute personnalité. Au chapitre de la musique instrumentale il est évident que le piano, dont il jouait si bien, devait être son premier confident avec

Trois Esquisses (prélude, nocturne, valse) où quelques harmonies d'avant-garde pour l'époque font penser que Pelléas est dans l'air (Nous sommes en 1900 !), Lutins (1902) dont on prise le milieu caractéristique, Deux pièces en forme de mazurka, la Valse caprice (1903) si ondoyante qu'elle intéressa tant de pianistes. Mais ces pièces n'atteignent pas la valeur de Sillages (1913), importante trilogie qui ne demande pas seulement des doigts experts mais aussi une compréhension avertie pour restituer toute l'émotion contenue dans les trois parties qui portent les sous-titres suivants : « Sur le rivage », « Dans la nuit », « Scory » méditation sur un petit cimetière basque avec son rythme de habanera.

La Sonate pour piano et violon date de 1927. C'est la seule que Louis Aubert ait voulu livrer au public sur les quatre qu'il écrivit, discrétion scrupuleuse qui lui fait honneur. Classique par ses proportions et la sobriété des moyens employés, l'émotion en est suggérée avec tact. L'intensité à laquelle parvient son Andante fait songer à une litanie grégorienne.

Notons aussi pour piano et violon le Madrigal (1901) transcrit d'après l'original destiné à la flûte.

Nous avons souligné la virtuosité du pianiste et du lecteur transcendant, nous devons aussi souligner sa virtuosité orchestrale que l'on découvre déjà en 1899 dans la Fantaisie pour piano et orchestre suivie par une Suite Breve (1900) dont le pouvoir de séduction n'a pas échappé à celui qui mena à un si haut degré de perfection la Musique de la Garde Républicaine ; j'ai nommé le Colonel Pierre Dupont. Il en réalisa une transcription pour harmonies et fanfares. « Œuvre claire, dit-il, à la ligne mélodique toujours pure et d'une distinction finement ciselée, abondant en détails minutieux. Les musiciens qui liront avec soin ces pages d'orchestre y trouveront de précieux renseignements et goûteront un plaisir des plus raffinés. » Malheureusement je ne sais pas si cette œuvre est éditée dans cette formule. Elle comprend un « Menuet », une « Berceuse » et un « Air de Ballet ».

Que dire aussi de la célèbre Habanera créée le 23 mars 1919 aux Concerts Padeloup avec un très grand succès. Composée en moins de trois semaines en mai 1918 cette habanera commence et se termine aux confins du silence après un épisode où le paroxysme passionné donne toute sa vérité à l'appellation « poème symphonique ». Dès les premières notes de la plainte

nostalgique de l'alto on sent un élan de sincérité que cette musique ne peut laisser indifférent.

Le titre Dryade (1924) inspiré par un film qui a fourni le sujet de ce poème musical renseigne peu sur le sujet qui le fit naître. Si le point de départ fait songer à l'Après-midi d'un faune mais avec une fin tragique ; la mort du simple qui poursuit vainement la Dryade. L'échec du faune, ses jeux, font place à une tournure plus inquiète et dramatique. Citons aussi le Caprice pour violon et orchestre, Feuilles d'images (1930), cinq pièces écrites pour le piano, orchestrées sans perdre leur saveur enfantine.

Un sommet dans l'œuvre de Louis Aubert est La Forêt Bleue, conte lyrique en trois actes. On a dit aussi « opéra féérique » mais il faut noter que le compositeur dédaignait l'opéra et préférait le « conte ». C'est une synthèse des histoires du Petit Poucet et de la Belle au Bois Dormant. Cette partition écrite en pleine époque debussyste et qui fut en gestation pendant six années a été créée à l'Opéra de Boston. C'est André Caplet qui dirigea le 8 mars 1913 une première très bien accueillie par le public qui fit une ovation grandiose au compositeur. La presse fut unanime à reconnaître les richesses de l'orchestration, le pittoresque, les qualités d'invention et d'expression. Il fallut attendre 1924 pour que l'Opéra-Comique se décide à faire connaître aux Parisiens cette œuvre lyrique. Deux ou trois ans avant sa mort, Louis Aubert eut la joie de la réentendre en province.

Parmi ses orchestrations si réussies, citons celle des Trois chansons canadiennes d'Emile Vuillermoz, le Balcon de Debussy, Soir et l'Horizon Chimérique de Fauré et surtout cette Nuit Ensorcelée (1923) tant donnée à l'Opéra sous forme de Ballet en collaboration avec Bakst et E. Vuillermoz dans laquelle il réussit à faire œuvre nouvelle avec des Valses, Etudes et Préludes de Chopin. Deux autres ballets de facture personnelle, portent les titres de Cinéma (1933) et la Belle Hélène (1933).

Quand nous aurons cité Trois chansons françaises que le grand baryton Yvon Le Marec-Hadour chante avec tant d'esprit, quand nous aurons signalé Les Saisons pour solo, chœurs et orchestre (1937), les Incantations (1943) pour orchestre de jazz, chœur et orchestre symphonique, quand nous aurons dit que Louis Aubert projetait un Quatuor à cordes avant de mourir puisqu'il en avait écrit une réduction qu'il demandait souvent à ma fille

(Suite page 10)

WELTKLANG



fanfares
harmonies



REPRÉSENTANT
EXCLUSIF

BUFFET-CRAMPON

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2° / Tél. : 231.88.78.

Assemblée générale de la C.M.F. les Sables-d'Olonne 17 juin 1972

(SUITE DE LA PAGE 1)
quel les musiques françaises ont fait bonne figure à côté des étrangères.

M. AMELLER, trésorier, fait le point de la situation financière et établit une comparaison entre les 8 mois de gestion de l'exercice en cours avec les 8 premiers mois de l'exercice précédent.

Il s'ensuit plusieurs observations : Les chapitres assurances et récompenses sont en progression sur l'an dernier, et il s'en réjouit. Par contre les ressources publicitaires n'augmentent pas. Quant aux postes cotisations et aux abonnements, ils sont en progression insuffisante ou stationnaire.

Beaucoup de fédérations n'ont pas encore payé les cotisations de 71-72 et certaines paient encore d'après le taux de 5 F par société au lieu des 7,50 comme en a décidé l'Assemblée générale de 1970.

M. AMELLER donne des chiffres concernant le compte d'exploitation du journal qui reste déficitaire. Il faudrait promouvoir une campagne d'abonnements, chaque société devrait avoir plus d'abonnés. Certains paient leur abonnement avec beaucoup de retard et après des réclamations qui coûtent fort cher.

M. AMELLER, délégué de la France pour l'ISME (International Society for Music Education) remercie le Cdt Semler-Collery pour son intervention auprès du Ministère de Jeunesse Sports et Loisirs qui a permis l'obtention d'une subvention spéciale. Grâce à elle la délégation française au Congrès de l'ISME à Tunis, comprendra 100 participants.

Le Président Semler-Collery salue M. de Celles, délégué Canadien, membre du jury du concours et qui suit attentivement les travaux de l'Assemblée Générale.

M. Ehrmann parle du Centre Musical de Toucy. Rien n'a pu être entrepris au point de vue artistique pour 1972, nous avons bon espoir pour 1973. Pour l'instant les travaux avancent normalement, la toiture a été remise en état, et les peintures seront terminées avant la fin de l'été. Les ministères nous ont promis une aide substantielle et nous espérons que d'ici peu nous aurons à Toucy une école, des stages et une classe d'orchestre.

M. AMELLER lit une lettre de M. Kaufmann qui envisage un orchestre de musique de chambre amateur pour la 3ème chaîne de télévision. Il espère que cette chaîne réservera une place plus grande pour les arts que les précédentes. Il faut pourtant être prudent, car il ne peut être question que d'un orchestre de qualité jouant des œuvres ni trop longues ni trop souvent jouées.

M. ANNE pense que nous aurons des difficultés à proposer un orchestre de ce genre qui soit valable.

M. THIRAUTL intervenant met en garde, contre le risque de se faire tourner en dérision, par comparaison avec les orchestres professionnels de télévision. A l'appui il a cité l'exemple de l'émission « kiosque à musique ».

Cependant, ne pas faire fi de la Télé, mais, obtenir l'assurance formelle que dans ce qui sera diffusé, il sera plus tenu compte du côté musical que du côté folklorique.

M. Villate, ancien sous-préfet des Sables d'Olonne est le délégué de la Fédération d'Orléans-Berry. Il souhaite que les subventions des sociétés musicales soient équivalentes à celles que reçoivent les sociétés sportives, et il demande pour cela une intervention de la C.M.F. auprès des autorités compétentes. Cette critique vise surtout les services de jeunesse et sports à l'échelon de la région.

VCEU ORLEANAIS-BERRY

« Considérant que les sociétés musicales ne perçoivent rien ou presque rien des services du ministère Jeunesse et Sports ; celles-ci demandent que des démarches sérieuses soient effectuées auprès de ce Ministère pour que les Sociétés musicales soient traitées sur le même pied d'égalité que les sociétés sportives. »

M. CIRAN lit le vœu de la Fédération du Sud-Ouest sur la semaine qui souhaite voir le mercredi remplacé le jeudi comme jour de congé à reçu, semble-t-il, en partie satisfaction.

VCEU DE LA FEDERATION DU SUD-OUEST CONCERNANT LA NOUVELLE SEMAINE SCOLAIRE

Demande que si le jeudi est supprimé comme congé, il soit remplacé par le mercredi toute la journée, afin de préserver l'emploi du temps jusqu'ici consacré à la musique — ce qui ne serait pas le cas avec deux demi-journées de congé partagées entre le mercredi et le samedi.

En raison de l'urgence de cette question de la nouvelle semaine scolaire, qui est à l'étude en haut lieu, le Congrès de la Fédération du Sud-Ouest demande l'envoi du pré-

sent vœu de toute urgence à la Confédération Musicale de France.

M. Thirault fait remarquer que des dérogations seront permises et que par conséquent on peut maintenir ce vœu.

M. Ciran présente un 2ème vœu concernant le SACEM, demandant que la CMF soit considérée comme l'un des bénéficiaires dont a parlé M. J.-L. Tournier à Strasbourg.

Un autre vœu concerne la T.V.A. Les sociétés musicales se plaignent d'être assimilées aux entreprises commerciales.

M. Ehrmann prétend que nous devons demander l'assimilation des instruments de musique au matériel d'enseignement et de ce fait obtenir le même taux pour la T.V.A.

M. Thirault propose alors que l'on fasse une lettre précisant nos desiderata et il se chargera de la faire transmettre à qui de droit.

M. Deltour explique : Il y a deux sortes d'exonérations :

1. Celle qui fait bénéficier les sociétés régies par la loi de 1901 d'une décade de 1200 F nouveaux. Celle-ci était auparavant de 50 F, il y a donc amélioration, et pourtant l'inconvénient de l'inscription obligatoire à l'INSEE.

2. Une exonération plus importante dont bénéficient les sociétés sportives, est basée sur les résultats et non sur les recettes. Les associations sportives peuvent ainsi être exonérées autant de fois qu'elles organisent des manifestations.

Quant à nous, nos concerts publics, comme nos auditions d'élèves sont toujours gratuits. Pour les festivals ou concours, les recettes sont souvent très faibles.

Pour favoriser le développement de l'enseignement musical, il est décidé de présenter la demande d'assimilation pour la taxation des instruments au matériel d'enseignement.

M. VILLATE demande si matériel et partitions pourraient bénéficier des mêmes avantages.

M. DELTOUR. Nous l'espérons.

M. BRIANÇON félicite M. Bertrand pour son article paru dans le bulletin de la Fédération des sociétés musicales de l'Ouest, qui résume merveilleusement la situation de l'enseignement de la musique.

Il souhaite que ces articles soient insérés dans le journal de la CMF afin que notre action commune ne soit pas destinée au fameux tonneau des Danaïdes.

Nous avons, dit-il, mené dans notre région une sérieuse campagne qui a porté ses fruits, nous avons été me semble-t-il, compris et nous avons envoyé au Président le texte que voici :

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL SCOLAIRE

Depuis de nombreuses années, la Confédération réclame avec insistance l'observation de la discipline musicale à l'École, et principalement à l'École Primaire.

Différentes motions des Congrès Confédéraux, de nombreuses démarches près les Ministères intéressés, ont finalement provoqué les Instructions Ministérielles rappelant au Personnel Enseignant, l'observation des Instructions de 1923, qui régissent pratiquement cet enseignement de l'École Maternelle à la Classe de fin d'Etudes.

L'impréparation des Enseignants à cette discipline nécessitait selon M. le Ministre, un recyclage du personnel intéressé par cette mesure.

Il apparaît bien que les choses sont demeurées en l'état. Devant cette carence, et la nécessité d'assurer la survie de leur Société de Musique de nombreux Maires de Communes rurales ou semi-urbaines, ont pris accord avec les Maîtres et les cadres des Sociétés locales, ils ont organisé à l'École aux heures réservées aux activités dirigées, des cours primaires de Musique.

De nombreux exemples et réussites peuvent être cités.

Il est évident que cette méthode est difficilement applicable dans les centres urbains, mais ceux-ci sont généralement pourvus d'Écoles ou de cours de Musique publics, et les Sociétés assurées d'un recrutement suffisant, procuré par la densité de la population.

La pénétration dans les Établissements scolaires communaux, d'éléments étrangers à l'École, pourrait être considérée comme une difficulté, si la bonne volonté des parties intéressées ne pouvait très facilement régler le problème.

Les exemples de cette amicale et fructueuse collaboration bénéficiant de l'appui et de l'autorité des Maires, militent en faveur de la généralisation de cette action.

Or, si des Maires ont conscience de l'autorité que leur confère leur position légale et sociale et en usent dans le sens indiqué, de nombreux autres, pourtant bien in-

tentonnés, sont plus timorés et recherchent une couverture hiérarchique.

Dans de très nombreux cas, les choses seraient grandement facilitées si l'action était, même sous conditions générales ou locales, admise ou encouragée par les autorités académiques.

La réalisation, les exemples l'attestent, est pour les parties intéressées, une simple question de volonté et de bonne volonté.

Notre Fédération qui s'honore d'avoir provoqué et aidé de nombreux exemples de cette collaboration, est intervenue dans ce sens, par l'intermédiaire d'un de ses administrateurs, enseignants au Congrès des délégués Départementaux de l'Éducation Nationale, qui s'est tenu à Dunkerque, les 13 et 14 mai derniers.

C'est à l'unanimité que ce Congrès a approuvé les conclusions du rapporteur, et dont je vous donne le texte :

VCEU FEDERATION NORD - PAS-DE-CALAIS

« Ayant pris connaissance des mesures prises par le ministre de l'Éducation Nationale en faveur de la Musique à l'École, notamment le Rappel des Instructions Officielles de 1923, et constatant le peu d'effet dont ces mesures ont été suivies, les délégués départementaux du Nord, réunis en Congrès à Dunkerque les 13 et 14 mai 1972, rappellent leur motion du Congrès de Roubaix 1971, à savoir que l'enseignement musical est nécessaire à la formation de la sensibilité et de l'intelligence des enfants, et doit donc être développé parmi les disciplines d'éveil, étant entendu que la formation nécessaire doit être donnée au personnel enseignant.

Par ailleurs, ils demandent :

- 1) Qu'on multiplie les U.E.R. de musique et musicothérapie et les classes préparatoires au baccalauréat musical et, qu'en attendant on confie un certain nombre de postes d'enseignement à des professeurs du Conservatoire ;

- 2) Que les professeurs d'enseignement général des collèges, titulaires du C.A.P. C.E.G. option musicale, soient chargés en priorité de l'enseignement de la Musique en C.E.G. et en C.E.S. ;

- 3) Qu'on recense les maîtres de l'école primaire capables d'enseigner la musique et qu'on les encourage à se charger de cet enseignement au moins au niveau des C.M.

Enfin, constatant les résultats extraordinaires obtenus là où les autorités, ont admis qu'on pouvait confier l'enseignement de la musique à l'École aux cadres musicaux issus des Sociétés locales, les délégués départementaux suggèrent qu'on encourage et qu'on organise cette collaboration de façon plus systématique.

Ainsi, on peut admettre que cette question si importante de l'enseignement musical scolaire, après avoir fait l'objet d'une prise en charge de principe par M. le ministre de l'Éducation Nationale, est à présent estimée et réclamée par une organisation nationale touchant de près l'organisation générale, le soutien, le contrôle de l'Éducation Nationale.

L'obstination dont nous avons fait preuve dans ce domaine depuis plusieurs années commence à porter des fruits sérieux. Nous approchons du but. Nos efforts ne doivent donc pas être relâchés.

En conséquence, la Fédération du Nord et Pas-de-Calais, propose au Congrès le vote de la motion suivante :

LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE, réunie en Congrès national extraordinaire, aux SABLES D'OLONNE, les 17 et 18 juin 1972, après avoir pris connaissance de la Motion votée par le Congrès départemental des délégués départementaux de l'Éducation Nationale du Nord ;

Rappelle ses précédents et pressants interventions en faveur de l'enseignement musical scolaire, et la suite donnée par les instances confédérales ;

Estime à leur juste valeur les mesures prises le 1er avril 1971 par le Ministre de l'Éducation Nationale, en faveur de l'observation des instructions de 1923, relatives à la discipline musicale scolaire ;

Considérant l'urgence de l'organisation pratique de cet enseignement ;

Fait siennes, sans aucune réserve, les conclusions du rapporteur et de la motion votée à l'unanimité par les délégués départementaux du Nord, réunis en Congrès à Dunkerque les 13 et 14 mai 1972 ;

Demande instamment à M. le ministre de l'Éducation Nationale de prendre d'urgence les mesures pratiques proposées par ce Congrès ;

Suggère enfin que toutes les Fédérations régionales, reprennent ce même texte et le soumettent à toutes fins utiles à leur propre assemblée des délégués départementaux de l'Éducation Nationale, le plus habilité aux fins en vue d'assurer l'unité et l'efficacité de cette revendication.

M. AMELLER. — C'est peut-être beaucoup demandé, que ces cours aient lieu sous la responsabilité des professeurs de Conservatoire, ils ont déjà 16 h. de cours. Faire les cours, je l'admets, mais leur confier la surveillance me paraît difficile.

M. GUILBERT. — Entièrement d'accord avec vous.

M. CIRAN. — Les délégués cantonaux pourraient peut-être se charger de cette surveillance, ou bien des amis, des défenseurs de l'école.

M. VILLATE. — L'enseignement musical doit être fait d'une façon rationnelle dans les écoles. Il faut que cette matière soit obligatoire dans les examens. Souvent, l'heure de musique n'est pas prise au sérieux. La musique ne doit pas être seulement matière à option, mais devenir obligatoire.

M. THIRAUTL. — Il y a 15 ans que nous formulons ce vœu. Les promesses n'ont jamais été tenues. Je pourrais vous donner des exemples montrant combien souvent l'enseignement artistique passe au 2ème plan dans les écoles. Mais la formation des musiciens populaires dans les écoles ne dépend pas que de l'enseignement de la musique à l'école.

M. BERTRAND. — L'Éducation Nationale ne connaît qu'un seul maître, et les maîtres sont à la charge des communes.

M. GUILBERT. — donne lecture du 2ème vœu de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, qui tend à modifier la représentation des Fédérations au congrès.

LE PRÉSIDENT. — Le conseil d'administration a décidé, au cours de sa séance d'hiver de l'étudier pour le congrès d'hiver et de voir quelles en seraient les incidences financières.

VCEU :

Les membres du Conseil d'administration de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, réunis le 6 mai 1972 et les membres des dites sociétés rassemblés en congrès le 7 mai 1972, à Avesnes-sur-Helpe, formulent le vœu :

— que le nombre de délégués des Fédérations au congrès de la Confédération Musicale de France dont les frais de voyage et de séjour sont pris en charge par la trésorerie confédérale soit fixé en fonction de l'importance numérique des Sociétés composant les dites fédérations ;

— que, sans être directement proportionnel à l'importance respective des fédérations, le nombre de délégués tiennent compte de cette importance dans des conditions à déterminer qui pourraient être les suivantes :

— 1 délégué pour les fédérations groupant moins de 100 sociétés ;

2 délégués pour les fédérations groupant de 101 à 300 sociétés ;

3 délégués pour les fédérations groupant plus de 300 sociétés.

TEXTE DU VCEU

Les membres du conseil d'administration de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais réunis le 6 mai 1972 et les membres des dites sociétés rassemblés en congrès le 7 mai 1972, à Avesnes-sur-Helpe, formulent le vœu :

— Compte tenu de la participation importante à l'instruction et à l'éducation musicale, réalisée par les professeurs et animateurs des écoles de musique gérées par les diverses collectivités intéressées notamment les collectivités locales ;

— compte tenu des mérites incontestables de ces professeurs et animateurs qui, dans un cadre juridique qui tend à s'uniformiser, dispensent une culture populaire assimilable à celle qui est donnée dans les œuvres post-scolaires ;

— que les dits professeurs et animateurs puissent bénéficier d'un contingent de palmes académiques, à l'instar des responsables et membres des œuvres post-scolaires.

Un 3ème vœu de la Fédération du Nord et Pas-de-Calais est également lu par M. Guilbert.

M. ANNE. — Au moment de la suppression des Palmes académiques pour les membres des sociétés musicales, il a été demandé, lors d'une réunion au ministère, la hiérarchisation en différents grades de la médaille des sociétés musicales et chorales, ce qui ne fut pas obtenu. Lors de manifestations musicales auxquelles est invité un ministre, peut-être pourrait-on espérer qu'à cette occasion, le ministre distribue quelques palmes.

M. EHRMANN. — Certains membres de nos sociétés ont obtenu les Palmes académiques, y compris le grade de commandeur. Je pense qu'on peut refaire le vœu et le présenter à nouveau.

M. GACHASSIN (Hautes-Pyrénées). — S'excuse de parler de choses matérielles. Il est surpris d'entendre des doléances continuées aux congrès fédéraux ou confédéraux. Il pense que l'argent est à notre portée et propose plusieurs solutions pour renflouer les caisses vides.

M. GACHASSIN a préparé un macaron qu'il présente comme un moyen pour se procurer des fonds pour l'école de Toucy, il évalue même le bénéfice possible à chaque société achète le macaron.

M. THIRAUTL. — Vous êtes très optimiste M. Gachassin, mais c'est une très bonne idée. Je souhaiterais simplement un modèle un peu plus moderne.

M. GACHASSIN. — C'est une idée et j'accepte volontiers une modification du modèle.

M. ROSE (Nord). — Approuve l'idée.

M. CIRAN aussi, disant : « c'est très à la mode ».

M. GACHASSIN. — Présente un vœu pour l'établissement d'une Mutualité. Je suis plus comptable que musicien, dit-il, et j'aime à ne penser que sur l'aspect économique des choses de la C.M.F.

Je ne puis pas expliquer mon projet en détail, j'ai ici des dossiers que je tiens à la disposition de tous ceux qui seront intéressés par la question et veulent l'étudier de près. Je serai attentif aux observations qui me seront présentées.

La société que je propose serait parallèle à la C.M.F. et faite par les adhérents.

M. CANAVESIO. — Sur l'idée ou le thème vous avez raison, mais vous voulez mettre en marche une chose énorme alors que les fédérations sont déjà en retard pour le paiement de leurs cotisations.

Beaucoup de mutuelles ont des difficultés, je connais un syndicat automobile qui a fait faillite, il vous faudra un ordinateur et beaucoup de personnel.

M. GACHASSIN. — J'ai déjà créé la même chose dans une usine employant 1.000 ouvriers.

C'est une idée qui est lancée, comme pour le macaron, je souhaite que l'on trouve des ressources.

M. RETAILLEAU. — A mon avis, nous sommes des musiciens et non des assureurs. A chacun son métier, quand on fait de la musique, on fait de la musique, quand on fait de la mutualité, on fait de la mutualité.

M. EHRMANN. — Le conseil d'administration a décidé, hier, d'étudier le projet.

LE PRÉSIDENT. — Donne lecture du vœu de la Fédération des Sociétés de musique d'Alsace dont le représentant, M. Pfifferling, a été empêché au dernier moment de venir participer à nos débats.

M. DELTOUR. — Reprend son argumentation sur la T.V.A. « Ce vœu fait double emploi avec celui de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais. »

LE PRÉSIDENT. — Nous en aurons aux questions diverses. Qui a des questions à poser ou à débiter ?

M. ANNE. — Je veux simplement souligner le grand plaisir que j'ai eu en lisant dans le journal l'article consacré à l'un des membres les plus âgés de la Confédération et qui a consacré tant d'années à la musique et aux sociétés musicales. Je veux parler de M. Dufour, vice-président de la C.M.F. et je m'associe à l'hommage qui lui a été rendu.

À ce sujet du Règlement des concours, j'ai aussi un mot à dire. Je pense qu'il serait utile d'incorporer les groupes de majorettes dans notre réglementation.

M. AMELLER. — Il existe une rubrique pour les groupes folkloriques.

LE PRÉSIDENT. — On étudiera la question.

M. ANNE. — Se réjouit de la création d'une Cité universitaire dans la région parisienne.

M. EHRMANN. — C'est le Comité national de la musique qui a lancé cette idée pour les musiciens professionnels. Cela ne concerne pas les musiques populaires.

EXAMENS

M. AMELLER. — Souhaite une corrélation entre les morceaux imposés pour les écoles de musique et ceux de la C.M.F. Il faut tenir compte de l'unité.

M. CANAVESIO. — Souhaite des contacts plus fréquents entre le Conseil d'administration et les sociétés. Pour la plupart, le seul contact est le journal.

Il est à souhaiter que le président et les membres du Conseil d'administration puissent aller plus souvent vers les petites sociétés pour montrer que l'on ne les oublie pas.

M. BERTRAND. — Les contacts existent au sein des unions départementales entre petites sociétés et dirigeants des fédérations.

M. VILLATE. — Demande si certains risques ne pourraient pas être ajoutés à ceux déjà couverts par l'assurance, par exemple, le bris de lunettes.

Il paraît impossible, lui fut-il répondu d'envisager cela, qui est trop peu contrôlable.

M. AMELLER. — Profite de l'occasion pour mettre l'assistance au courant du nouveau plan imposé au Conservatoire national de Paris.

Le programme de solfège comprendra l'étude de 5 clés pour les vents, les cordes et le piano. Les lectures chantées se feront par fragments.

Quant aux dictées, on souhaite qu'elles soient jouées par des instruments à vent pour les élèves des classes d'instruments à vent, au piano pour les élèves de piano et de chant, et dans tous les cas jouées par un instrument dont le timbre se rapproche le plus de celui du candidat.

Pour nos sociétés, la difficulté est bien la dictée. Celles qui en font jouent juste et les autres, malheureusement, jouent le plus souvent faux.

M. ANNE. — Fait remarquer que tous les festivals ou concours qui ne sont pas patronnés par la C.M.F. ne doivent pas être mentionnés dans le journal.

M. DELTOUR. — Rappelle que les vœux à soumettre au congrès de novembre devront figurer dans le journal d'octobre.

La séance est levée à 12 h. 30 par le président. « Et maintenant, levons l'ancre, l'heure du déjeuner est arrivée. »

Discours de M. DHUMEAU

Président de la Fédération de l'Ouest

M. le député, président du Conseil général, M. le maire, M. le président de la Commission des Affaires culturelles des Sables, M. le directeur du Conseil Académique des Arts populaires, M. le directeur de la Confédération Musicale de France, M. le président de la Confédération musicale de France, MM. les membres du Comité directeur de la C.M.F., MM. les présidents des fédérations, MM. les adhérents, Mesdames, Messieurs.

(SUITE PAGE 10)

Concours international de musique

(C.I.S.P.M.) des 10 et 11 juin 1972

avec attribution de la « Lyre d'Or » de la Ville de Vichy

Suivant une tradition bien établie, la Ville de Vichy, avec le concours du Comité des Fêtes, organise périodiquement, depuis 1952, de grandes festivités musicales, réunissant les meilleurs formations françaises et étrangères.

L'année 1972 n'aura pas dérogé à cette tradition, en effet, depuis plusieurs mois les dates des 10 et 11 juin avaient été retenues pour donner à cette manifestation musicale un éclat digne de la Reine des Villes d'Eaux.

Ce concours placé sous l'égide de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, présidée par M. Ehrmann, de la Confédération Musicale de France, présidée par le Commandant Jules Semler-Collery, de la Fédération Musicale du Centre qu'anime notre compatriote M. André Relin, réunissait dans notre station quatre grandes harmonies dont chacune avait été choisie par sa Fédération Nationale respective :

Pour l'Allemagne : la Stadskapelle de Spaichingen ; Pour le Luxembourg : l'Harmonie Municipale d'Esch-sur-Alzette ; Pour la Tchécoslovaquie : l'Harmonie de la Mine du 1er mai de Karvina ; Pour la France : l'Harmonie de la Régie Autonome des Transports Parisiens.

Seules les trois dernières Sociétés devaient participer au concours pour l'attribution de la Lyre d'Or de la Ville de Vichy, la musique Allemande étant placée hors concours.

Le programme des manifestations, minutieusement préparé par le Comité des Fêtes présidé par M. G. Montaigner, adjoint au maire, et animé par M. Barthelot son Secrétaire Général, en collaboration avec l'Harmonie Municipale et la Société Musicale de Vichy, permettait d'entendre dès le samedi à 10 h 30, au Kiosque de la Source de l'Hôpital, la Musique Allemande de Spaichingen.

A 17 h 30, toutes les Sociétés se réunissaient pour un défilé à travers les principales artères de la Cité où un accueil chaleureux leur était réservé.

A 21 h, avaient lieu, dans la Salle du Théâtre du Grand Casino, les épreuves du concours pour l'attribution de la Lyre d'Or.

Conformément au règlement de la C.I.S.P.M., les Membres du Jury, au nombre de trois, appartenaient à trois nations ne participant pas au concours :

— Maître Jules Godard, professeur, Compositeur de Musique à Lausanne (Suisse) ; Maître Francisco Gioffreda, Compositeur de Musique à Rome (Italie) ; Maître Gustave Lotterer, Compositeur de Musique (Allemagne).

Préalablement à l'ouverture du concours, l'Harmonie Allemande de Spaichingen, sous la direction de M. Hagen, interpréta « Prélude et Fugue » de Eugen Fulkung, suivi de la « Première suite en mi bémol » de Holst et pour terminer une suite « Sur le Pont d'Avignon » due à Ernest Majo, chef de la Musique Allemande venue à Vichy en 1970.

L'Harmonie de la R.A.T.P., sous la direction de son chef : M. Fossier, ouvrait le concours.

Après un prélude avec « Gammes et Variations » de Paul Bonneau, cette Société interprétait « la Symphonie de Noël » de Serge Lancel, morceau imposé, puis le « Capriccio Italien » de Tchaïkovsky, morceau de choix, tiré au sort.

L'Harmonie de la Mine du 1er Mai de Tchécoslovaquie lui succédait et débutait par une polka tchèque « Skodalski », suivie de l'œuvre de Serge Lancel et terminait par l'œuvre au choix portant le titre de « Sedliacka » du compositeur slovaque de Bratislava : Karol Padivý.

Enfin l'Harmonie Municipale d'Esch-sur-Alzette, prenait place sur la scène, sous la direction de son chef : Georges Wagner, pour interpréter, en prélude, le premier mouvement de « Manhattan Symphony », suivi de la « Symphonie de Noël » et de « Cap Kennedy », trois œuvres de Serge Lancel.

Dans cette magnifique salle du théâtre, mise à la disposition des Organisateurs par la Direction du Grand Casino, un public nombreux sut apprécier les différentes œuvres qui lui étaient offertes et ne manqua pas, par ses applaudissements chaleureux, de marquer ainsi sa satisfaction envers chacune des phalanges, quelle que soit sa nationalité, la Musique étant un langage qui ne connaît pas de frontières.

Quant à la proclamation des résultats du concours, celle-ci, conformément aux dispositions prises par les organisateurs, devait être différée jusqu'au lendemain dimanche vers 18 h 30, à l'occasion de la remise des récompenses sur la terrasse du Grand Casino.

Le dimanche, dès 10 h 30, les Sociétés se regroupaient pour un nouveau défilé en ville pour aboutir, en premier, au Monument aux Morts, chacune d'elle y déposant une gerbe en présence des différentes personnalités et exécutant son hymne national.

C'était ensuite l'arrivée à l'hôtel de ville où elles étaient accueillies par M. le Docteur Jacques Lacarin, maire, entouré de la Municipalité et des Membres du Conseil Municipal.

Au cours de son allocution, M. le Maire apporta à chacune des formations et à leurs dirigeants le salut et les remerciements de la Ville de Vichy et forma le vœu qu'une belle manifestation, par son ampleur et son éclat, puisse se renouveler dans un avenir prochain.

M. Ehrmann, Président de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, prononça à son tour l'allocution suivante :

« Je tiens à exprimer au nom de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et en mon nom personnel toute notre gratitude à M. le Maire, MM. les Adjointes et les membres du Conseil Municipal de la Ville de Vichy, ainsi qu'au Comité des Fêtes pour avoir bien voulu organiser le 5ème Concours International de Musique depuis 1950.

Nous adressons nos remerciements à toutes les personnalités qui ont apporté leur concours à la réalisation de cette importante manifestation et en particulier à M. le Docteur Lacarin, Maire de la Ville de Vichy, M. Ourcyre, Maire-Adjoint, Président du Syndicat d'Initiative de Vichy, M. Méteigner, adjoint au Maire, Président du Comité des Fêtes, M. Giron, adjoint délégué aux Affaires Culturelles, M. Barthelot, secrétaire général du Comité des Fêtes.

Une mention spéciale à M. André Relin, directeur du Conservatoire et de l'Harmonie Municipale, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, membre du Bureau de la Confédération Musicale de France, musicien éminent et organisateur très apprécié. M. Relin a pris une part importante à l'organisation de ces journées, ainsi que son homonyme Paul Rolin, le Distingué directeur de la Société Musicale de Vichy. N'oublions pas de citer également M. Henri Lherondeau, Secrétaire Général de la Fédération du Centre qui assure le Secrétariat du Concours. Je suis heureux d'avoir à mes côtés : le Président de la Confédération Musicale de France, le Commandant Jules Semler-Collery, compositeur de valeur, Président du Jury aux concours du Conservatoire National Supérieur de Paris, Ancien Chef de la célèbre musique de la Flotte, M. Serge Lancel, Grand Prix de Rome, Compositeur de l'œuvre imposée au Concours. Nos sentiments reconnaissants à MM. les Membres du Jury : Lotterer Gustave (Allemagne) Gioffreda Francisco (Italie) Philippe Jules Godard (Suisse), conformément au règlement fixant que le Jury doit être composé de trois personnalités de la musique prises en dehors des Nations représentées au Concours.

Permettez-moi de rappeler ici la mémoire des personnalités décédées qui avaient participé à l'organisation des concours précédents : M. Henri Hugonnet, Président de la Fédération de l'Île de France, Trésorier de la Confédération Musicale de France qui avait établi le règlement du concours de la Lyre d'Or, M. Pierre Coulon, Maître Lavaud, M. Mathieu, maire et adjoint au maire, M. Martin, Président du Comité des Fêtes.

Nous adressons notre reconnaissance et nos vœux de succès aux Sociétés qui ont été désignées par leur Fédération Nationale pour affronter les épreuves.

M. Christnach, Secrétaire Général de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, s'excuse de ne pas être avec nous, mais il a été obligé d'aller aux Etats-Unis. Nous le remercions de l'aide qu'il nous a apportée. La Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique comprend les Sociétés Musicales d'Amateurs de 16 pays, elle fait partie du Conseil International de la Musique (U.N.E.S.C.O.). Ses activités comprennent : des rassemblements de jeunes musiciens dans des stages internationaux, des échanges, des concerts et des concours. Il est intéressant de constater se rendre compte des différences qui existent dans le choix des œuvres inscrites dans les programmes, dans leur interprétation, la technique des exécutants et leur sonorité.

L'orchestration des œuvres est différente dans certains pays.

Toutes ces raisons témoignent de l'intérêt culturel de telles manifestations.

Je terminerai en renouvelant nos remerciements aux organisateurs, à nos Sociétés Musicales et bien entendu à la Ville de Vichy, nous accueillant si chaleureusement et qui pense à organiser une biennale à Vichy afin de maintenir sa tradition musicale.

Après un échange de cadeaux, un vin d'honneur, offert par la Municipalité, clôturait cette cérémonie.

L'après-midi, toutes les Sociétés participant au concours, auxquelles se joignaient l'Harmonie municipale de Vichy ainsi que la Société Musicale de Vichy, se retrouvèrent au Stade Municipal pour y participer à une manifestation d'ensemble, malheureusement la pluie obligea les organisateurs à l'annuler.

Toutefois, à 18 h, le soleil ayant fait sa réapparition, un nouveau défilé amenait toutes les Sociétés dans les jardins du Grand Casino où, sur la terrasse, les personnalités avaient pris place pour la proclamation des résultats et la remise des récompenses annoncées au micro par notre compatriote Jean Joyeux de l'O.R.T.F.

Apparavant, toutes les Sociétés groupées en un ensemble remarquable interprétèrent l'Hymne Officiel de la Confédération Musicale de France, de Roger Boutry, sous la direction de M. André Relin, puis, M. le Commandant Jules Semler-Collery dirigea « Concordia » l'hymne à l'amitié internationale, de sa composition.

Puis vint le moment tant attendu par tous de l'annonce des résultats du concours ; 1er Prix, avec attribution de la Lyre d'Or de Vichy et d'un vase de cristal, par M. le Docteur Lacarin, maire, à l'Harmonie Municipale d'Esch-sur-Alzette ; 1er Prix, Harmonie de la Régie Autonome des Transports Parisiens à laquelle M. Ehrmann remit un vase de Sèvres, offert par le Ministère des Affaires Culturelles.

L'Harmonie de la Mine du 1er Mai de Karvina, également bénéficiaire d'un 1er Prix, se vit attribuer par M. Giron, adjoint délégué aux Affaires Culturelles, un vase de Sèvres ainsi que le prix spécial de 500 F offert par le Ministère des Affaires Culturelles.

Enfin, M. le Commandant Jules Semler-Collery remit à la Musique Allemande de Spaichingen un diplôme avec mention d'honneur, ainsi qu'une coupe offerte par la Confédération Musicale de France.

Pour terminer chaque Société, avant de se disloquer offrit en remerciement au public qui avait pris place sur la terrasse ainsi qu'aux abords du jardin, un morceau de son choix.

A 20 h, au restaurant de l'Arlequin du Grand Casino, M. le Docteur Jacques Lacarin, maire, recevait ses nombreux invités pour le banquet officiel.

Parmi l'assistance on notait la présence de M. Ricci, Sous-Préfet de Vichy et Mme ; de M. Ehrmann, Président de la C.I.S.P.M., de M. Jules Semler-Collery, Président de la C.M.F., de M. Ourcyre, 1er adjoint de M. G. Méteigner, Adjoint, Président du Comité des Fêtes ; de M. Giron, Adjoint délégué aux Affaires Culturelles et Mme ; de M. Laurent-Loriot, Conseiller Municipal, Trésorier de l'Harmonie Municipale et Mme ; de M. André Relin, Président de la F.M.C. et Mme ; de M. Pin, Président de la Fédération Musicale de l'Île de France ; de M. Serge Lancel, Grand Prix de Rome, de M. Paul Rolin, Directeur de la Société Musicale de Vichy et Mme ; de MM. Godard et Mme ; Lotterer et Gioffreda, Membres du Jury du concours ; de M. Barthelot, Secrétaire Général du Comité des Fêtes et Mme ; de M. H. Lherondeau, Secrétaire Général de la F.M.C. et Mme ; des Directeurs ainsi que des Présidents et dirigeants des différentes Sociétés ayant participé au concours.

Au dessert, M. le Maire, dans son allocution, remercia de nouveau tous les participants à cette grande manifestation musicale pour leur tenue remarquable ainsi que pour la qualité des œuvres qu'ils eurent à interpréter.

M. le Sous-Préfet prit ensuite la parole pour exprimer sa satisfaction de voir le rassemblement, dans notre station thermique des représentants de quatre Nations, prôner la Musique qui reste une des formes de langage universel.

En conclusion, il faut remercier encore les participants et tous ceux qui à un échelon quelconque ont apporté toute leur compétence et tout leur cœur à la réalisation de cette fête magnifique.

H. L.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande

HENRI SELMER - 18 rue de la Fontaine-au-Roi - 75 PAULS 21 - TEL. : 025 09 74

HENRI
SELMER
PARIS

LETTRE OUVERTE AU DIRECTEUR GENERAL DE L'ORTF

Paris, le 15 juin 1972

Monsieur le directeur général,

L'opérette n'est pas un genre mineur. L'opérette doit être respectée. Elle n'est pas morte, elle existe, bien au contraire, puisque l'indice de fréquentation des spectacles en France le prouve, l'opérette arrive en tête du peloton. Aussi, est-il inconcevable qu'une émission de télévision comme « Cadet Rousselle » du mardi 13 juin 1972 puisse se permettre d'utiliser quelques airs d'opérettes connues, airs amputés, avec une prise de son improvisée, sans mise en scène, et que ces extraits d'opérettes aient été négligés et glissés hâtivement dans l'ensemble du programme.

L'opérette existe depuis plus d'un siècle, n'en déplaise à ses détracteurs. Elle a fait ses preuves. Aussi est-il inadmissible que des artistes lyriques de valeur qui participent actuellement à un spectacle consacré justement à l'opérette sur une scène parisienne, artistes qui remplissent d'autre part les salles des théâtres municipaux de province, se trouvent mélangés à de prétendus « vedettes de variétés », sans talent, sans voix, avec « micro » à trois centimètres des lèvres.

Les variétés sont devenues une entreprise industrielle, c'est un fait. Peu importe la musique, peu importe le texte, peu importe l'interprète, ce qui compte, ce sont « les décibels ». Vendre n'importe quoi, n'importe comment est une loi. Combien de « vedettes » de variétés qui ont eu une petite heure de gloire et y a seulement quelques années sont encore sur le marché mis à part de véritables artistes tels que : Ch. Trénet, T. Rossi, G. Bécaud, Ch. Aznavour, J. Gréco, N. Mouskouri, etc. ainsi que les deux talentueux artistes qui participaient à l'émission citée : Annie Cordy et Henry Salvador.

Les variétés, en France, sont entre les mains de responsables qui, dans bien des cas, se vantent de ne pas connaître la musique. Laissons donc les variétés au niveau de l'épicerie. On vend Monsieur X, Mademoiselle Y, comme on vend des petits pois de la marque Z.

L'opérette, c'est tout autre chose. Mélanger dans une même émission un des chefs-d'œuvre d'Offenbach ou un extrait de « My Fair Lady », connus du monde entier, aux stupidités de tel ou tel interprète, plus ou moins compositeur-auteur, sans voix, sans le moindre talent,

Nous sommes heureux de signaler enfin que la Musique Tchécoslovaque de Karvina a donné le lundi 12 juin à 17 h, au Kiosque de la Source de l'Hôpital, un magnifique concert devant une foule considérable. Le lendemain, 13 juin, elle partait pour Paris où elle était prise généralement en charge par le Comité d'Entreprise de la R.A.T.P., avant d'être reçue, sur le chemin du retour, en Forêt Noire, par la Stadkapelle de Spaichingen, rapprochement dus aux liens d'amitié contractés à Vichy, entre les Sociétés participantes, par la magie de la Musique.

et qui disparaîtra aussi vite qu'il est venu, est tout simplement scandaleux.

L'opérette et la comédie musicale ont leurs lettres de noblesse : Offenbach, J. Strauss, A. Planquette, L. Varney, Ed. Audran, Ch. Lecocq, A. Messager, R. Hahn, Fr. Lehár, O. Strauss, H. Christine, M. Yvain, R. Benatzky, Fr. Lopez, G. Calvi, et du côté anglo-saxon : R. Rodgers, L. Bernstein, G. Kern, G. Gershwin, Cole Porter, et combien d'autres, ne peuvent côtoyer un monde où l'art n'existe pratiquement plus, mis à part quelques véritables artistes cités plus haut.

Aucune télévision étrangère digne de ce nom n'oserait agir de la sorte. Certaines émissions de la télévision française se complaisent dans la médiocrité. N'existe-t-il pas un chef de musique à la télévision ? Pourquoi permet-il que le producteur d'une émission comme « Cadet Rousselle » dont le manque de préparation est évident, ou l'improvisation est reine, ose présenter aux téléspectateurs de langue française une séquence lyrique d'opérettes, d'extraits amputés, donnant l'impression de s'en débarrasser le plus rapidement possible afin de faire place à ce qu'il considère certainement comme étant les valeurs artistiques de notre profession !

L'opérette, partie intégrante de la musique légère, a droit au respect de tous, y compris des directeurs artistiques, producteurs et programmeurs de Radiodiffusion et de Télévision. Pitié messieurs, ne la mêlez pas à vos opérations anti-artistiques.

J'ose espérer qu'à l'avenir, Monsieur le directeur général, vous ne permettrez plus qu'on inflige un pareil traitement à l'opérette sur les antennes de la télévision française dans une émission de variétés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'expression de ma haute considération.

Paul BONNEAU,
21, avenue Anatole-France,
94 - Choisy-le-Roi.

- Membre du Bureau de l'Association Nationale des Amis de l'Opérette.
- Vice président de l'Association des Compositeurs de Musique Symphonique légère
- 1er Prix d'Harmonie, de Fugue, de Composition musicale au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.
- Chef d'orchestre de musique symphonique légère à l'ORTF depuis 1944.
- Adaptateur musical, depuis 1948, des principales opérettes créées au théâtre du Châtelet.

Le nouveau bureau DE LA SACEM

Président : M. Georges Auric de l'Institut ; vice-présidents : MM. Guy Fauré, René Denoncin, Jean Maréchal ; secrétaire général : M. Henry Lemarchand ; secrétaire adjoint : M. Marcel d'Anella ; trésorier : M. René Sylvano ; trésorier adjoint : M. Yves Baquet.

Administrateurs : MM. Roger Desbois, Maurice Vandair, Georges Derveaux, Paul Durand, René Desmarry, Jacques Enoch, Robert Salvat.

Dans les conservatoires

A l'Association de Parents d'Élèves des Conservatoires

COMPTE-RENDU DU CONGRES DE BREST

Quelques chiffres. — 68 APEC fédérées, dont 58 à jour de leur cotisation, réunissant plus de 1280 voix pour plus de 12.800 adhérents.

9 APEC de plus fédérées : 900 adhérents de plus qu'en avril 1971. ASSOCIATIONS PRESENTES OU REPRESENTÉES :

Caen, Nantes, Poitiers, Tarbes, Aix-en-Provence, Montpellier, Lyon, Lons-le-Saunier, Bayonne, Clermont Ferrand, Saint-Omer, Rennes, Besançon, Le Mans, Tours, Toulon, Nice, Saint-Brieuc, Saint-Maur-des-Fossés, Lorient, Strasbourg, Angers, La Courneuve, Perpignan, Lille, Pau, Toulouse, St-Malo. Plusieurs APEC s'étaient excusées.

PERSONNALITES :

Mme l'Inspectrice principale de la danse L. Mail, M. l'inspecteur principal O. Alain, MM. les Directeurs des écoles de Brest, St-Malo, ont participé à nos travaux également, M. Drouart représentant le syndicat des professeurs de conservatoire, des professeurs de Brest, des représentants de l'université, etc...

Plusieurs personnalités invitées s'étaient excusées.

NOMBRE DE DELEGUES :

La participation a varié entre plus de 45 et 70 ; un peu moins qu'à Strasbourg, vu l'éloignement et le référendum.

ACCUEIL :

A la charge de l'APEC de Brest Parfaite en tous points, l'organisation a permis un travail très agréable sérieux, et le Président Lauransan ainsi que toute son équipe du conseil d'administration sont à féliciter.

SEANCE DU 21/4 après-midi et du soir :

M. Lauransan accueille les délégués, les parents, les présidents et les amis, donne des avis sur l'organisation matérielle, remercie du choix de Brest pour nos travaux et se met à notre disposition pour les travaux, ou questions pratiques.

Le président fédéral, M. d'Agon remercie les congressistes de leur venue, le conseil d'administration de Brest, demande une certaine discipline dans nos travaux, présente les excuses des personnalités invitées qui n'ont pas pu nous rejoindre : Mme Pendleton directrice au ministère, M. Vachey, président des directeurs de certaines APEC.

Ensuite il propose l'adoption de l'ordre du jour et la désignation de deux commissaires aux comptes, MM. Mazza et Raviolo proposés sont nommés à l'unanimité.

Le rapport moral en ses passages essentiels est lu ; puis discuté. Une intervention remarquée de M. Mazza et de ce qui concerne l'aide que nous devons apporter aux municipalités, aux directeurs. Rappel du Président soulignant une nouvelle fois que tous les Directeurs et Professeurs sont employés par les municipalités.

Le passage concernant l'application du projet de règlement des conservatoires est souligné ; et à ce sujet il est proposé que l'assemblée générale de 1973 soit axée sur les CNR et ENM. Les 28 associations présentes adoptent le rapport moral.

Le président rappelle la nécessité d'étudier le rapport moral dans vos conseils d'administration.

Il est absolument nécessaire que la fédération ait le même point de vue sur toutes les questions principales.

COMPTE-RENDU FINANCIER

Distribué à tous les présents, puis lu, puis expliqué par notre trésorier général, Mme Gerin, nous nous apercevons de la progression des effectifs. Ceux-ci auraient été et auraient dû être plus importants si, comme à la Courneuve, toutes les familles payaient, dès la rentrée, avec leur droit d'inscription, leur cotisation.

Ceci est nettement souligné par Mme Gerin, qui rappelle que les comptes de la Fédération doivent être réglés pour le 1er février. Or, et tant mieux, bien entendu, jusqu'au congrès nous recevons des inscriptions, ce qui ne facilite pas sa tâche ; d'autant plus que depuis un an et demi nous avons repris toute la comptabilité suivant une formule nouvelle.

Soyez donc régulier dans vos paiements. Il est souligné le prix du bulletin No 15, et il semble qu'environ 1000 bulletins envoyés aux associations n'aient pas été payés. L'appel est donc lancé à tous de régler leur dû très rapidement, même par des dons, au besoin.

Le Président de Poitiers, M. Bru-

neau, nous annonce la mise en place d'une colonie musicale de vacances, Strasbourg se lance aussi cette année. Espérons que d'autres APEC suivront. (Metz).

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE :

La date est fixée aux 27, 28 et 29 avril 1973.

Le vote n'aura lieu qu'à la 2ème séance, mais nous donnons ici les résultats en ce qui concerne le lieu après deux votes secrets, l'APEC de La Courneuve est invitée, sur son offre, à organiser notre congrès, qui sera donc très très important puisque près de Paris, et déjà nous sommes assurés de la présence de nombreuses personnalités de la direction.

NOMINATION DES DIRECTEURS ET PROFESSEURS :

De nouvelles questions sont encore posées à ce sujet.

Le président répond et explique le processus administratif des concours, inscriptions sur liste d'aptitude, choix des municipalités, nominations. Il est suggéré que le CA soit valable 3 ans seulement.

Des cas particuliers sont exposés que nous ne rapporterons pas ici, dans ce bref rapport.

Les CNR devraient être dotés de poste de sous-directeur, ou plus exactement de conseiller aux études.

ADMISSIBILITE DES ELEVES EN COURS D'ANNEE :

Pour cela il faut que les niveaux des études des différents conservatoires soient à peu près semblables, d'où la nécessité d'appliquer ou faire appliquer le projet de règlement et d'étudier très rapidement les programmes par niveau et par discipline. L'action pédagogique est l'affaire des Directeurs et professeurs.

SOLFEGE :

Les programmes sont à revoir. Les méthodes actives devraient être généralisées pour les petits afin de ne pas les rebuter.

Des commissions régionales vont étudier cette question afin d'en rendre compte à la direction qui synthétisera. Une certaine souplesse est normale dans ces enseignements. L'étude du solfège devrait s'arrêter à la 1ère médaille dans les cours moyens 2ème année (M. O. Alain nous le confirmera).

Il semble qu'il faut élargir dans cette discipline, afin que les élèves se consacrent à l'étude de l'instrument, de l'analyse, de l'harmonie de la lecture instrumentale, de l'histoire musicale, etc...

La direction préconise actuellement la méthode francisée Orif et la méthode Martenot, mais bien entendu d'autres méthodes peuvent être enseignées.

Les délégués régionaux devront intervenir auprès des directeurs régionaux pour se concerter avec eux, sans gêner les études de ceux-ci.

De nombreux postes de professeurs de solfège spécialisés seront créés dans les 10 ans à venir et notamment pour les méthodes actives.

Ces questions sont étudiées aussi bien au palais des arts et de la culture qu'au cours du dîner au foyer des marins à Brest.

SEANCE DU 22 avril.

Le vote concernant le lieu du congrès 1973 a lieu dès le début.

Puis succède l'élection de membres au conseil d'administration. Les régions de Champagne, Picardie, Haute-Normandie, Alsace, Auvergne, Bourgogne n'ont pas encore de délégués. Vous qui recevrez ce document, pensez-y.

Mme L. Mail, inspectrice de la danse, nous présente les problèmes concernant cette discipline.

DECENTRALISATION DES COURS SUPERIEURS EN PROVINCE :

Il semble que tous les parents demandent que des classes supérieures soient créées dans les CNR par les Directeurs. Ceci est instantanément demandé. Les élèves passeraient les diplômes du second cycle à Paris en attendant que les 5 CNSM soient construits ou créés.

L'angoisse des parents, est certaine, de lâcher leurs jeunes enfants à Paris, sans logement, sans surveillance morale ; et ceux-ci, pris par la vie de Paris reviennent peu en province.

Il se pourrait qu'avant 1975 un CNSM soit créé.

L'union sociale du spectacle lance une enquête ; cela vous sera transmis à ce sujet. Une Cité universitaire musicale serait en projet près de Paris.

En ce qui concerne les demandes de subvention par les Directeurs des CNR et ENM les demandes sont à faire avant le 15 mai, peuvent être compris tous les matériels de danse aussi bien qu'instrumentaux.

LE BACCALAUREAT DE TECHNICIEN « MUSICIEN »

M. O. Alain, Inspecteur principal de la musique, chargé des C.N.R. et E.N.M. fait l'historique de l'affaire que la fédération a lancée en 1960 au congrès de Clermont-Ferrand. Le baccalauréat musical a été refusé par le ministère de l'éducation nationale, car seules les lettres et les sciences sont matières nobles dans ces examens. Par contre dans le cadre des lois du 16 juillet 1971, des études ont

été entreprises pour préciser des baccalauréats de technicien « musicien », littéraire et sciences.

Et également la projection de l'option art-musique dans un baccalauréat C-6, et même D-6.

En principe au mois de mai les textes devraient être publiés. Encore que la fédération soit sceptique nous voulons bien patienter encore ce mois, mais au-delà, nous serons obligés de conseiller aux parents et élèves d'entrer en seconde option art-musique-A-6, et pour ceux qui sont en second cycle de se diriger vers cette option sans plus attendre.

L'inspecteur principal nous donne les coefficients des épreuves de ce baccalauréat de technicien, espérant qu'enfin les commissions approuvent les projets étudiés par la Direction de la Musique. Une intervention de la fédération a été faite dans ce sens auprès du président de la république, du premier ministre, du ministre de l'éducation nationale et portée à l'attention des affaires culturelles ; demandant la parution de textes réglementaires au bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale avant la fin des classes ; et que cet examen soit subi dès 1973 par les candidats intéressés. Nous en saurons plus prochainement, après les réunions des 28-4 et 16-5.

De nombreuses questions sont alors posées à Maître O. Alain, qui demande de le soutenir, ainsi que la direction dans ce difficile problème.

Il semble, après la visite faite à Maître Landowski le 24-4, que nous nous acheminons vers une solution cette année, enfin ! après 12 ans d'efforts.

Si ces projets n'aboutissent pas, une démarche sera à effectuer par tous les présidents d'A.P.E.C. auprès de leur préfet, leur Recteur, leur préfet de région, les ministres de l'éducation nationale, des affaires culturelles, le Premier Ministre. Vous en serez avertis à temps.

QUITUS DE GESTION. — Il est donné à Mme Gerin par les deux commissaires aux comptes ; et le rapport de gestion 70-71, le projet de budget 71-72 sont approuvés.

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE. — Il a été mis dans les dossiers et chacun aura pu le consulter et poser des questions.

VIE DES ASSOCIATIONS. — Voir la note 1-72 ; vos activités sont à adresser à M. Audin, Président de l'A.P.E.C. de Nîmes, 2, quai La Fontaine à Nîmes, en un seul exemplaire, pour le 1er juin au plus tard, portant sur vos activités depuis Strasbourg.

Cette deuxième séance de travail a été effectuée samedi 22 matin et après-midi à Plougastel, même pendant le repas, permettant de poser des questions, de donner des exemples concrets, et ceci d'une façon très décontractée et simple.

LA 4ème SEANCE : Dimanche 23, matin. Certains nous avaient quitté pour remplir leur devoir civique. Les plus éloignés sont restés.

VŒUX

Très peu de vœux cette année. Nous redemandons que chaque vous fasse l'objet d'une fiche à part et en deux exemplaires à adresser pour le 1er février, au président fédéral, après étude des conseils d'administration. Cette année, ils devront porter surtout sur les C.N.R. et E.N.M.

Semaine scolaire. — Le président rend compte de son intervention auprès des deux ministères. Il en a reçu d'ailleurs réponse. Attendons fin mai pour connaître les résultats. Une longue discussion s'ouvre à ce sujet.

Il en découle que, tôt ou tard, le samedi sera chômé. Nous devons nous tourner tous vers le tiers temps pédagogique pour tous les élèves des EMM, ENMM et CNR afin que nos enfants continuent des études musicales, chorégraphiques ou lyriques.

Baccalauréat : déjà étudié, voir plus haut.

1er prix de C.N.R. — Ils n'existent plus, mais seulement des médailles, comme dans les cours préparatoires aux supérieurs de Paris. Nous devons éviter l'appellation de 1er prix dans tous les établissements.

T.V.A. — Il est demandé d'alerter les ministères intéressés au sujet du scandale considérant que partitions, cahiers de musique, instruments, etc... sont de luxe soumis à 25 % de TVA. Consignes à tous les présidents d'A.P.E.C. : alerter sur ce fait vos parlementaires, votre préfet, le ministre des affaires culturelles, le ministre des finances, demandant que les livres de musique, cahiers soient considérés comme les livres scolaires et frappés de la TVA à 7 % au lieu de 25 % ; ce sont des instruments de travail de nos enfants et des

artisans que sont nos artistes. Même problème en ce qui concerne les instruments. Ceci est à faire ce mois-ci, avant les vacances, n'envoyer un double.

Enseignement dans les classes élémentaires. — Nous connaissons le problème. Il n'est pas de notre ressort. Nous ne pouvons que souhaiter que tous les français suivent des cours d'éducation musicale dans ces classes. Chaque A.P.E.C. peut travailler dans ce sens dans sa commune avec le Directeur et l'Inspecteur d'Académie. Cela se fait.

Enseignement de 1er cycle. — Peu de postes budgétaires sont pourvus. Nous proposons toujours que les élèves de conservatoires, techniciens de la musique, demandent des postes, même de maîtres-auxiliaires, tout en continuant leurs études de musique.

Nomination de professeurs titulaires en cours d'année : et remplacement des auxiliaires.

Convocation des élèves lors d'une inspection : Si vous êtes prévenus à temps, adressez une demande d'absence au chef d'établissement d'enseignement public, ou rendre compte par écrit aussitôt.

Transport des élèves. — Aucune solution n'est proposée par les congressistes. C'est la bouteille à encre. Il est très difficile de régler ce problème.

D'autres APEC l'ont étudié, sans solution correcte pour le moment.

Carnets de notes. — A développer partout afin que les élèves considèrent sérieusement ces études.

Demander à Brest, Doie des modèles.

Classes de perfectionnement. — Après la 1ère médaille, si l'élève veut se perfectionner, ceci est possible. La municipalité peut la créer ou le Directeur.

Présentation des instruments dans les petits cours. — Les instruments doivent être présentés aux très jeunes afin qu'un choc crée le besoin chez l'enfant pour tel ou tel instrument. Cette présentation est à régler avec le Directeur et à mettre au point tous ensemble.

DETENTES ET LOISIRS :

En cours de trajet, le samedi, malgré la brume nous avons visité la rade de Brest, puis une petite église bretonne à Plougastel.

Le sénateur maire Lombard nous a reçus en son hôtel de ville, fort courtoisement, et nous donna l'exemple de Brest en ce qui concerne la culture sous toutes ses formes.

Notre venue a favorisé la création d'un orchestre à cordes que nous avons écouté samedi dans quatre morceaux admirablement choisis et bien exécutés par les élèves encadrés des professeurs. Félicitons cet orchestre et ses jeunes éléments et leurs enseignants qui se sont dévoués, et espérons qu'ils continueront.

Vous recevrez au mois de juin des documents sur le congrès. Ne les laissez pas dormir ; mais étudiez les.

Nous espérons pour 1973, au moins 75 associations fédérées ; une centaine de formées ; 13.000 adhérents ou plus.

Lons-le-Saunier, le 26 avril 1972

Le Président Fédéral

LE « SPECTACLE DE GALA » PRESENTE

PAR LE « CONSERVATOIRE MUNICIPAL » DU 12ème Arrdt

Ce 10 mai 1972 dernier, ce fut en la grande « Salle des Fêtes » du « Théâtre » de « Charenton-le-Pont », que le « Conservatoire Municipal » du « 12ème arrondissement », dirigé avec autorité et grande Musicalité par Maître « Marcel-Enot », un talentueux « Directeur », nous offrit son « spectacle de gala », intitulé : « Porte ouverte sur les arts » !... Réalisé avec la participation de ses « élèves », cette belle soirée fut très appréciée par un « auditoire » nombreux !... attiré par un « programme »... dont la haute qualité artistique démontrait, en son exécution, la grande et belle valeur d'un « enseignement musical » assuré par d'excellents « professeurs », réputés et consacrés par des « titres » valeureux. Ce « programme » comportait l'audition de nos grandes « œuvres musicales classiques », interprétées par les « élèves » et leurs « professeurs » : l'orchestre des « Cadets » du « C.M. XII », sous la haute direction du Maître : « Jacques Spager », leur « professeur ». La « symphonie des jouets », de « Haydn », ouvrait cette « séance musicale » et orchestrale... et pour laisser venir vers nous, les « accents » des belles « œuvres » de : « Haydn » ; de « Schumann » ; de « Kételbey » ; de « Haendel » ; de « Kulhau » ; de « Hummel » ; de « Debussy » ; de « Bizet » ; de « Massenet » ; de « Scarlatti » ; de « Couperin » ; de « Paganini », etc.

Après l'entracte nous entendimes les pénétrants « accents » de l'orchestre de « Musique de Chambre », dirigé par « J. Spager ». Un élégant et gracieux « Divertissement chorégraphique » fut exécuté par les élèves des « classes de Danse », la « chorégraphie » étant de « Gilbert Mayer », de « l'Opéra », professeur au « C.M. 12 ». Nous y avons entendu une belle et « Grande Marche Défilé », écrite spécialement par le Maître « Marc Berthomieu » pour faire défiler les élèves des « Classes de Danse ». Une « Scène » du « Malade Imaginaire », de « Molière »... y fut également et remarquablement interprétée !... présentée par Madame « Mireille-Fleury-Enot », la distinguée directrice adjointe ce fort beau « spectacle de gala » faisait honneur au dévoué et talentueux « Directeur », ainsi qu'à tous ses collaborateurs : « professeurs » et élèves, à « Madame Fleury-Enot » ; à la généreuse « Municipalité » du « 12ème arrondissement de Paris » et à son cher « Maire ».

Nous devons les féliciter et les remercier pour leurs efforts, et l'aide apportée à cette belle réalisation que fut, au « C.M. 12 », cette : « Porte ouverte sur les Arts ».

F. BOYER.

Le concert d'inauguration du Conservatoire Municipal de Musique de « Colombes »

Je ne voudrais point manquer de signaler à nos chers lecteurs les efforts accomplis par nos « Sociétés Musicales populaires » affiliées à notre vivante Fédération d'Ile-de-France, pour présenter, en leurs salles de concerts, les excellentes et belles auditions, soigneusement préparées au cours de l'hiver et toujours remarquablement interprétées. Je commencerais par le beau concert donné lors de l'inauguration du nouveau Conservatoire municipal de Colombes. Confortablement installé dans l'ancienne mairie, concert qui fut donné le 12 avril dernier au Colombes-Palace. Placé sous la présidence de M. Dominique Frelaut, maire et conseiller général, entouré de son Conseil Municipal et des hautes personnalités musicales de la région parisienne, le beau programme présenté comportait l'audition d'œuvres classiques, interprétées par les diverses formations qui animent son Enseignement Musical. Le responsable de cet enseignement est notre cher camarade : M. Jean Brouquières, directeur du Conservatoire, directeur de l'Harmonie Municipale de Colombes, un chef talentueux et réputé. Il est secondé par M. Foussard, directeur adjoint du Conservatoire. A ce concert inaugural ce fut la Fanfare Municipale : l'Avenir de Colombes, dirigée par le maître Roger Delautre et présidée par M. Guy Cousin qui eut l'honneur d'ouvrir la séance. L'Harmonie Municipale, dont le président est M. Lucien Bazante, était dirigée par M. Jean Brouquières. Deux jeunes élèves de la classe de chant s'y distinguèrent dans un arrangement extrait de Samson et Dalila, de Saint-Saëns. Pendant l'entracte, M. Dominique Frelaut, maire et M. G. Brouquières, directeur, prirent la parole et soulignèrent, avec éloquence, les raisons de la création du Conservatoire municipal qui succéda à l'Ecole Municipale de Musique, et qui compte plus de 1.000 élèves et 30 professeurs, tous lauréats du Conservatoire de Paris. Au cours de la 2ème partie du programme, nous entendimes, tout d'abord : le Cercle Symphonique Municipal, présidé par M. Hauw et dirigé par le maître André Moret. Ce fut, ensuite, l'ensemble vocal de la Maison des Jeunes et de la Culture de Colombes, présidé par M. Jean Desfilèches et dirigé par le maître Yves Danset, qui se fit entendre dans un extrait de la création de F.J. Haydn, une audition très intéressante d'un orchestre Harmonie et Cordes, l'Orchestre des Cadets et Chorale des Elèves du Conservatoire, sous la haute direction du maître Michel Debruge, professeur au Conservatoire, terminant ce beau concert d'inauguration donné en présence d'un auditoire fort nombreux, en lequel figurait notre cher maître Paul Le Fleu, Grand Prix de Rome et parvint de l'Harmonie Municipale. Nous voici donc pleins d'espoir sur l'avenir artistique et musical du nouveau Conservatoire Municipal de Colombes, confié aux talentueux maîtres, directeur et sous-directeur M. Brouquières et M. Foussard qui sauront élever encore la valeur d'un enseignement qui apporte à l'humanité les enchantements de la Paix et les sources de la beauté.

F. BOYER.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que ces trois hautes personnalités musicales de Bois-Colombes, les maîtres Jean Brouquières, Foussard et Paul Le Fleu, viennent de recevoir la médaille des Arts et Lettres décernée par M. le Ministre des Affaires Culturelles.

LA C.M.F. A LA FOIRE DE PARIS

La présence de la Confédération Musicale de France à la Foire de Paris en mai 1972, au Salon international de la Musique et de ses Industries, a été appréciée par MM. Jacques Duhamel, ministre des Affaires Culturelles, et Marcel Landowski, directeur de la Musique au ministère des Affaires Culturelles.

M. Landowski s'est particulièrement attaché devant la photo de l'Ecole de Toucy, centre futur d'enseignement musical de la C.M.F.

De nombreux visiteurs se sont intéressés au journal CMF, les stages de l'école de Toucy. Certains jeunes ont manifesté le désir de s'inscrire dans les Fédérations pour pouvoir étudier et bénéficier de ces stages précisément.

En bref, un résultat très positif pour ce stand, qui a su démontrer l'action de la Confédération Musicale de France.

Lors de l'inauguration officielle du 8 mai, ils ont tous deux prononcé une allocution dont vous trouverez les textes respectifs ci-après.

L. M.

Allocution prononcée par M. Jacques Duhamel, ministre des Affaires Culturelles, le lundi 8 mai 1972.

« Il faudrait parler aussi avec l'oreille, et en France, on éduque la bouche et peu l'œil et peu l'oreille. J'espère que les efforts que nous faisons aujourd'hui amèneront un changement dans trois, quatre ou cinq ans dans cette œuvre de longue haleine. Si je voulais vous remercier de m'accueillir, c'est pour vous dire ma joie d'avoir vu aussi intense, une activité traditionnelle se renouveler. Je pense en effet, que depuis le luthier, le fabricant d'orgues, d'accordéons, le fabricant d'instruments variés de musique classique ou légère, de variétés ou de tradition, on sent qu'un effort se dessine en France et qu'il atteint en particulier les couches jeunes de la population, les habituant à s'exprimer, à communiquer par l'art et non pas seulement par le verbe.

L'effort que nous faisons pour nous le part, prévoit un plan, connu sous le nom de plan de dix ans, pour l'éducation des jeunes et qui devrait pouvoir nous assurer dans l'avenir le développement d'une génération musicalement attentive.

Déjà, fabriquer aujourd'hui des instruments de musique, c'est contribuer à l'activité industrielle. L'artisan s'est trouvé relayé de lui-même par l'industrie. Il faut qu'il conserve la valeur humaine de l'art qui fait la qualité du produit, mais il faut que la production, elle, s'organise de telle sorte qu'elle puisse être déjà accessible et si possible moins coûteuse.

Le développement, la démocratisation de l'effort que nous faisons en matière musicale exige que l'instrument soit mis à la portée d'un plus grand nombre dans des conditions qui soient sans cesse financièrement moins coûteuses.

Vous avez assisté depuis quelques années à un phénomène de croissance à peu près inégalé en matière d'instruments de musique variable selon les instruments. Cette croissance s'établit sans doute à environ 20, 25 ou 30 % par an, ce qui est formidable. La production française dans beaucoup de domaines s'est imposée et par conséquent ne doit plus avoir devant les yeux d'hésitations. Il est certain que l'action importante des importateurs, la concurrence légitime qui se manifeste néanmoins doit faire place à une croissance de vente de la production française.

Je voudrais dire que ce qui m'a paru être le plus impressionnant et le plus satisfaisant c'est que votre Salon s'inscrit dans la Foire de Paris. Autrement dit, pour la première fois peut-être le sentiment commercial a démontré que ce qui était considéré seulement comme marginal, éventuellement comme réservé à quelques-uns, devient au contraire une œuvre économique à valeur sociale.

Je ne saurais trop féliciter ceux qui ont prévu l'insertion de votre Salon dans la Foire de Paris, parce que je crois qu'au moment où vous avez choisi comme thème le développement du tourisme et du loisir, il me paraît évident qu'on ne peut le concevoir, l'imaginer, sans la musique, quelle que soit la forme ou l'expression qu'elle revêt.

Je pense que de tous les langages que nous cherchons à communiquer, la musique est sans doute le plus universel. Il faut mieux rétablir entre les hommes, entre les classes, ce rapprochement, la compréhension qui hélas fait quelques fois défaut, et dont l'absence nous guette comme le danger peut-être le plus insidieux, le plus menaçant du monde contemporain.

Si nous arrivons ainsi grâce à vous, à trouver une nouvelle expression de communication entre les hommes, vous saurez que la véritable culture ce n'est pas la

juxtaposition de l'art, des arts, c'est l'art de vivre. Je crois que cet art de vivre inclut fondamentalement la musique et je pense par goût et par expérience personnelle, mais je crois que chacun maintenant le réalise plus généralement et plus profondément. Nous savons donc que votre Salon par la tradition qu'il renouvelle, par la réalisation économique qu'il propose répond je crois à un besoin et à un désir.

Consciemment ou non, les Français maintenant éprouvent un besoin de distraction, d'élevation, de culture, pour mieux comprendre le monde dans lequel ils sont, pour mieux se comprendre soi-même et les autres. Faciliter ce contact, cette intelligence, c'est essentiel. Pour cela, ce que vous faites est plus que de fabriquer, c'est essayer de donner aux hommes la joie et le bonheur, et de cela vous ne serez trop remerciés.

Allocution prononcée par M. Marcel Landowski, Directeur de la Musique au Ministère des Affaires Culturelles, le lundi 8 mai 1972.

« Je pense que l'agrandissement considérable du Salon International de la Musique porte cette année témoignage de trois faits essentiels et importants.

Tout d'abord, une extraordinaire renaissance de la musique en France. Après un moment d'hésitation et de stupeur, devant l'irruption dans notre vie de chaque jour, des moyens de reproductions mécaniques que sont disques, radio et télévision, tous ceux qui faisaient de la musique en amateur, non seulement ont retrouvé la nécessité de pratiquer eux-même un instrument mais surtout ont été rejoints par des foules de nouveaux venus qui sentent le besoin de faire de la musique. Car la musique est avant tout un art de participation. C'est pourquoi, aujourd'hui nous assistons à l'éclosion de centaines et de centaines d'écoles municipales de musique qui, à peine ouvertes, sont fréquentées par des milliers et des milliers d'élèves.

C'est pourquoi, le deuxième fait qui découle directement du premier est là, la magnifique et à bien des égards remarquable exposition que vous m'avez montrée aujourd'hui est l'expression même de la vitalité de la facture instrumentale sous toutes ses formes et dans de nombreux pays étrangers dont je suis heureux de saluer ici la présence et souhaitant à nos hôtes, succès et réussite.

La facture instrumentale française est à son tour en expansion, sans doute pas encore autant que nous le voudrions tous parce que le pays en a un besoin urgent et parce que en bien des domaines, nous avons un prestigieux passé à défendre et à maintenir. Mais pour ce faire, des méthodes artisanales doivent devenir industrielles, des techniques doivent se transformer, des sonorités nouvelles doivent prendre force de loi.

J'ai noté tout particulièrement le secteur des pianos et celui de la lutherie. Pour les premiers, je suis heureux de saluer la présence d'une nouvelle marque française, je lui souhaite un franc succès en espérant que bientôt un grand piano de concert pourra rivaliser avec les plus prestigieuses marques étrangères.

Pour la lutherie, si Mirecourt est en train de ressusciter, je souhaite que l'étude complète aussi bien technique que d'économie de marché en cours, permette à nos luthiers de maintenir et d'étendre leur renommée dans le monde.

La production française a augmenté en 1971 de 12 % environ sur 1970 et les importations de 25 %, c'est-à-dire qu'il y a eu en une seule année une augmentation de la demande de 20 %. C'est bien entendu, les remarquables facteurs d'instruments à vent, célèbres dans le monde entier qui ont le plus progressé. Ils représentent 60 % de la production française et 90 % de ses exportations, et pendant ce temps nous importions en 1971 : 12.200 pianos, 3.400 violons et 160.000 guitares. Autres chiffres intéressants je crois à noter : de 1967 à 1971 les achats de pianos ont plus que triplé en France.

Le troisième fait qui m'a frappé, c'est l'esprit de recherche et d'invention dont beaucoup de facteurs font preuve. Les découvertes électroniques apportent des moyens nouveaux, un monde sonore nouveau. Il est passionnant de voir l'ingéniosité dont les chercheurs ont fait preuve mais je pense que dans toutes recherches dans ce domaine là il faut toujours préserver la nécessaire part de sensibilité personnelle de l'artiste en face de l'instrument. Il ne faut pas que celui-ci ne soit qu'une machine. Il est nécessaire que non seulement la virtuosité mais le cœur de l'interprète puisse donner sa mesure.

Ce salon est donc plus encore que celui de l'année dernière, le Salon de l'espérance. Que dix-neuf

Editions CHOULDENS

38, rue Jean-Mermoz — 75008 - PARIS

METHODES ET SOLFEGES

Adoptés par de nombreux Conservatoires et Ecoles de Musique, simples, pratiques et efficaces.

Prix H.T.

G. BARBOTEU	Lectures et exercices pour cor solfège instrumental	28 F 50
S. BICHON	JOUEZ DU SAXOPHONE (2 volumes) Méthode préfacée par Marcel MULE. Chaque volume	27 F 00
R. PAGE	METHODE DE HAUTBOIS, préfacée par Pierre PIERLOT..	25 F 20
B. SANCHEZ	METHODE DE GUITARE CLASSIQUE, 1er et 2ème cycle	22 F 00

AUTRES PUBLICATIONS

E.-J. PENDLETON	POESIE DU SOLFEGE Adoptée pour les stages de Pédagogie active du Ministère des Affaires Culturelles. Trente-cinq pièces à deux voix vocales et instrumentales	15 F 00
-----------------	---	---------

POESIE DU PIANO (2 recueils)

Œuvres sélectionnées pour le Concours Jean-Manuel
Vingt pièces faciles Chaque recueil

8 F 00

CHANT CHORAL

C. DEBUSSY	Invocation, pour voix d'hommes	2 F 60
	Salut printemps, pour voix de femmes	2 F 60
FAYEULLE	Margot, labourez les vignes, 3 voix d'hommes	2 F 00
G.-L. GUINOT	5 Chœurs dans le goût finlandais, 3 voix de femmes et piano	31 F 00
M. THIRIET (O. SEUPEL)	Démons et merveilles, tr. 3 voix égales	2 F 60
	Le tendre et dangereux visage de l'amour, tr. 3 voix égales	2 F 00

DISCIPULI MUSICAE

Chants populaires harmonisés
Berceuse corse, 3 voix égales

1 F 50

Les faucheurs, 4 voix mixtes

1 F 50

Guignolot de Saint-Lozot, 4 voix mixtes

3 F 50

L. JEAN-BAPTISTE	Le menuisier du roi, 3 voix égales, percussion et flûte à bec	3 F 50
	Chemin de Croix, motet 4 voix mixtes	6 F 00
	Tenebrae factae sunt, motet 4 voix mixtes	3 F 50

B. SANCHEZ	JEUNES D'AUJOURD'HUI Recueils de chants faciles à 1, 2, 3 et 4 voix avec acc. de flûte à bec et guitare. Perles d'eau... gouttes de pluie	9 F 00
	Grains de maïs... gouttes de miel	9 F 00
	Youppi ya	9 F 00

B. SANCHEZ	20 chants de France et d'ailleurs à 2, 3, 4 et 5 voix avec acc. guitare	16 F 50
------------	---	---------

LA NOUVELLE POLITIQUE MUSICALE DES FRANÇAIS

Bilan d'une politique musicale

En 1964, un ministre, M. André Malraux, responsable de la culture des Français, a pensé que la France se devait d'avoir comme il disait, une politique de la musique. C'était ce que disaient, depuis longtemps : les musiciens. Les professionnels comme les amateurs.

Une Commission Nationale fut constituée pour rédiger des propositions en vue de cette politique. Le Ministre avait pris soin de composer cette commission sans faire appel aux organismes professionnels élus ; il en choisit les membres à raison de leur notoriété dans leur partie, ainsi pensait-il obtenir un recueil d'opinions personnelles fondées sur la pratique réelle d'une profession.

Comment fut-elle conçue

Alors que cette Commission était en plein travail, une circonstance fortuite amena le Premier Ministre d'alors, fort amateur de musique, — il est aujourd'hui Président de

la République —, à rencontrer le Ministre de la Culture et le Président du Comité National de la Musique, organisme fondé par un prédécesseur de M. André Malraux. Ce Ministre apprit ainsi que les dix personnalités qu'il avait choisies étaient toutes membres de ce comité ; il s'intéressa à la composition de ce dernier, il vit qu'il est l'émanation de la totalité des catégories professionnelles de la musique ; et lui demanda à son président de lui fournir au plus tôt un mémoire en vue d'une politique de la musique en France.

Création d'une direction de la musique

Ce mémoire lui fut remis le 5 mars 1965. Il s'accorda en bien des points avec celui de la Commission Nationale, mais il s'y opposait en quelques autres. Le Ministre décida de faire sienne toutes les propositions communes aux deux études, mais toutes étaient subordonnées à une condition proposée par le seul mémoire du Comité National de la Musique, à savoir : que les destinées de la Musique en France ne soient plus dispersées, mais concentrées entre les mains d'une direction ministérielle. Le Comité National de la Musique suggéra que cette direction nouvelle soit confiée à M. Marcel Landowski, alors inspecteur général. Il en fut ainsi décidé.

Dix années pour la mise en place des nouvelles institutions

Il a fallu bien du temps pour que cette direction existe. De plus

le programme d'une politique de la Musique en France sembla aux financiers, démesurément ambitieux, il fallut enfin le reprendre, en prévoir l'étalement sur dix années : c'est le Plan de Dix ans, qui a été publié. Il se réalise lentement, parmi mille embûches dont les moindres ne sont pas celles que dressent des Assemblées ou des Administrations, de qui cette réalisation dépend.

Mais déjà, en cette année 1972, il existe plusieurs Conservatoires Régionaux, plusieurs établissements où se pratique le « tiers-temps », plusieurs « régions » dotées de leur orchestre, de leur théâtre lyrique. On forme des animateurs, des pédagogues, des enseignants.

Index de la nouvelle notation musicale.

Le département de la musique de la bibliothèque municipale de New-York au Lincoln Center est en train d'établir un INDEX DE LA NOUVELLE NOTATION MUSICALE. On prévoit que ce travail demandera trois ans. Il est financé par la Fondation Rockefeller.

Dès aujourd'hui la Bibliothèque de New-York fait appel aux musiciens dans le monde entier, pour participer à ce travail, notamment en lui faisant connaître :

- a) des partitions utilisant de nouvelles notations ;
- b) des textes, même peu connus, voire inédits, traitant de systèmes contemporains de notation musicale
- c) tous commentaires et suggestions utiles.

nations soient représentées avec plus de 250 marques est un grand succès pour les organisateurs au premier rang desquels est M. Fournet, que je tiens à féliciter chaleureusement.

Aujourd'hui, où la musique prend une place grandissante dans la vie de chacun, s'applique d'année en année, je suis heureux de constater que la facture instrumentale est là, en pleine santé, confiante à juste titre en sa vitalité et en sa croissance.

UN JEUNE FRANÇAIS A FAIT UN STAGE MUSICAL AUX U.S.A.

(Suite de l'article paru dans le numéro de juin-juillet par J. ULRICH)

Le lendemain tout se passa de la même façon « car il fallait nous habituer à un rythme soutenu et strict », nous précisa le HSB camp chef.

Donc, le matin : réveil à 6 h. 30, sport matinal, petit déjeuner, répétition d'orchestre à 8 h. 20, travail personnel à 11 h. 20, déjeuner, répétition « band » à 12 h. 20 ; l'après-midi : répétition de l'ensemble de cuivres à 3 h. 20, sport à 4 h. 30 ; soir : dîner à 6 h. 20, travail personnel à 7 h., concert à 8 h. Cet emploi du temps comprenait donc 7 à 8 heures de musique par jour, heures pendant lesquelles nous souffrions sans arrêt. Mon maximum de travail à la maison était de 3 à 4 heures, ajouter à ce maximum carrément 3 autres heures, c'était assez dur, surtout pour mes lèvres. Et à la fin de cette seconde journée, j'avais déjà joué 12 heures, j'étais complètement « vidé » ! Je me demandai alors comment je pourrais tenir le coup pendant deux mois encore !

Arriva le troisième jour, celui du fameux concours d'après le résultat duquel nous allions être répartis dans les deux orchestres symphoniques dont je vous ai parlé.

Chaque section de l'orchestre géant de 300 exécutants devait se rendre dans un studio, accompagnée d'un professeur qui dirigeait les étapes du concours. La section des trompettes dont le nombre s'élevait à 50 environ avait à concourir dans le studio K7 accompagnée de M. Rapier. Nous y primes place suivant l'ordre dans lequel nous avions été classés lors du concours d'entrée au camp, et ainsi je m'assis à la 7ème chaise.

Je me rappellerai ce concours toute ma vie, je crois bien, et pour que vous puissiez bien vous imaginer l'atmosphère qui régnait alors dans un studio lors des « Challenges », (c'est ainsi que l'on appelait ces concours hebdomadaires) et cela chaque fois qu'ils avaient lieu, je vais vous rapporter le premier en détail...

C'était la partition de la symphonie de Tchaikowski que nous avions à exécuter lors de ces premiers challenges.

Tous l'avaient travaillé à fond pendant ces deux dernières journées. Tous les visages étaient sérieux et semblaient sûrs d'eux, un petit frisson me traversa le dos.

Le premier classé étant alors Dave Bunkart, de Chicago. Pour conserver sa place de soliste il devait mieux jouer que Russ Capri, classé second.

Un silence total régnait dans le studio et les cinquante concurrents retenaient leur souffle. Dave s'échauffa longuement, avant de jouer ; il joua très proprement, sans fautes.

Russ fit les mêmes gestes que Dave et je pensai qu'il jouait alors beaucoup mieux que Dave.

M. Rapier nous demanda de voter, car c'était à nous de juger ; nous basâmes tous les têtes, fermèrent les yeux. Il demanda : « qui pense que le premier joueur était le meilleur ? » Il compte les bras levés... « Bon. Qui pense maintenant que le second joueur était le meilleur ? » Je levai la main, puis M. Rapier continua : « C'est bien. Changez de place ! », dit-il aux deux exécutants, ce qui signifiait que Russ prenait la place de soliste à Dave !

La même scène se répéta ainsi, avec chaque fois le pincement au cœur avant que M. Rapier dise : « Changez de place » ou « Restez comme vous êtes ».

Quand vint mon tour : pour avancer à la 6ème place je devais battre Bob, un Californien, qui semblait très calme. Il joua bien, sans bavure mais sans grande conviction. Je me lançai dans ma partition avec ardeur, j'attendis les yeux fermés la décision qu'allait prendre les copains : M. Rapier annonça : « Changez de place ! » J'étais classé sixième, maintenant. A présent j'avais la possibilité de concourir pour la 5ème place et pour cela je devais battre une fille de 13 ans ! Elle s'appelait Laura et venait de New York ; elle commença à jouer sans se préparer et joua ainsi mieux que Bob. Je jouai posément, quand vint mon tour, en réfléchissant à chaque note et à chaque nuance. Le vote se fit et Rapier annonça : « Changez de place ! » J'étais classé 4ème maintenant mais je ne me sentais pas de force d'affronter Bill, qui tenait la quatrième place. Bien qu'il m'eût fallu cette place pour rentrer à l'orchestre de pointe, le World Youth Orchestra. Bill joua nerveusement, très proprement, mais il avait le trac ; j'eus un petit espoir qui s'effondra au résultat du « duel » : « Stay as it is », « Restez comme vous êtes ».

Je n'entraî donc pas au World Youth Symphonie Orchestra, l'orchestre de pointe du Camp, j'étais furieux et mécontent de moi. Toutefois étant classé 5ème, et la World Youth ne nécessitant que 4 trompettes, j'étais soliste au Concert Orchestra, moins valable que le premier, certes, mais tout de même très bon.

Par la suite, j'ai toujours tenté d'entrer au World Youth Orchestra, en essayant de dépasser le quatrième, Bill, lors des concours hebdomadaires. Mais pour cela, il fallait que je joue les partitions qu'il avait au World Youth et qu'il travaillait journellement avec son chef. Et comme j'avais trop de travail en tant que soliste au Concert Orchestra, je n'y parvins jamais.

D'un jour, M. Rapier mon professeur, me dit au bout du quatrième essai : « Tu apprendras plus en étant

soliste au Concert Orchestra qu'étant 4ème trompette au World Youth ».

Ce qui me parut sensé et je cessai de m'acharner pour cette place maudite.

C'est alors que l'occasion d'une « revanche » sur les quatre premiers classés du World Youth se présenta à moi...

Pour qu'un étudiant du Camp eût l'occasion de jouer en soliste en public, dans le Kresge Auditorium, il fallait qu'il fasse une longue série de concours.

Quand mon professeur, M. Rapier, m'en parla, je venais justement de travailler un concerto baroque, de Torelli, et je décidai de me lancer dans ce concours auquel tous les solistes de tous les orchestres et beaucoup d'autres encore, prenaient part. Russ Capri, trompette solo, Kevin Stahlheim, second trompette, Ken Con, 7ème trompette, eux-aussi étaient de la partie.

Je n'avais pas beaucoup d'espoir, et j'étais vraiment fatigué de cette longue première semaine. Mais je me mis à travailler journellement mon concerto, cela pendant les deux heures que je prenais pour aller au concert.

C'était très dur : après les six heures d'orchestre et de leçons par jour, il fallait se remettre au travail pour deux heures. Mais je n'avais pas le choix.

Les 16èmes de finale arrivèrent : il fallait jouer le tout par cœur, en bonne tenue, avec un accompagnateur pianiste que j'avais eu une ou deux fois auparavant. Quand mon tour vint, je n'avais ni trac, ni beaucoup d'espoir, et je jouais comme si j'avais été dans ma chambre ; le résultat fut que je me qualifiai pour les huitièmes de finale ! Maintenant que le grand « balayage » était passé, je me mis à espérer. Nous étions encore 50 vents, cors, hautbois, flûtes, bassons, clarinettes, trompettes.

Les 8èmes se déroulèrent le lendemain : je jouai plus posément, en réfléchissant bien, cette fois-ci : je fus agréablement surpris d'être qualifié pour les quarts de finale. Il restait encore 20 concurrents dont Russ, Kevin et moi-même dans les trompettes.

Aux quarts de finale tous avaient le trac : Kevin joua mal, il fut éliminé. Russ, lui, joua comme un maître : il était à nouveau qualifié. Moi, je fus au bord du grand plongeon, c'est-à-dire du trou de mémoire : mes doigts allèrent tout seuls, sans aucun contrôle, tellement je l'avais travaillé, ce concerto. Et ils me sauvèrent. Il restait : 2 clarinettes, 2 hautbois, 1 tromboniste, et donc deux trompettes : Russ et moi.

Le lendemain, après les demi-finales, on m'annonça le résultat : 1 clarinette, 1 hautbois, 2 trompettes restant « en jeu ». Toujours Russ et moi...

Les finales furent dramatiques pour l'un d'entre nous : le clarinetiste se qualifia aisément. Il avait gagné ! Le hautboïste réussit également et il pleura de joie à l'annonce de sa victoire !

C'était au tour de Russ Capri, le trompette solo. Bien qu'étant en sorte rivaux dans ce concours inévitablement je l'écouai et le suivis comme si j'avais été dans sa peau, pendant qu'il jouait. Le début était parfait, et il amena le premier mouvement impeccablement. Un étrange sentiment naquit alors en moi : pendant qu'il jouait le deuxième mouvement en moi l'espoir s'enfuir à grands pas, et en même temps je respirais d'aise à la fin de chaque passage difficile qu'il franchissait victorieusement. Tout à coup... Plus de musique ! Russ avait cessé de jouer ; le fatal trou de mémoire ! Je crois bien qu'il en pleura de rage ! Il joua la fin de son morceau sans conviction, sachant que la décision du jury allait être l'élimination : c'était dans le règlement, dans ce maudit règlement !

Mon tour arriva : je n'avais pas envie de jouer. Pendant que je soufflais, un dégoût pour ce concours m'envahit lentement et je finis par jouer avec rage car je ne voulais pas échouer aussi bêtement après tant d'heures de travail.

C'est cette rage, me semble-t-il, qui me fit gagner.

Le jury me dit alors que c'était la première année à Interlochen qu'un seul instrument cuivre ait été sélectionné pour jouer en public dans le Kresge Auditorium.

J'étais las, mais heureux.

A la sortie du bâtiment où avaient lieu les finales, je fus arrêté par un gars qui semblait très excité. Je l'avais déjà remarqué parmi tous les HSB car il était toujours vêtu d'un imperméable en plastique d'un jaune vif et d'un long pull orange vif aussi. Il se présenta en parlant très vite : « Je m'appelle Alan Gerber et je suis le patron du jazz-ensemble du camp. Nous venons de perdre notre trompettiste qui n'avait plus le temps d'assister aux répétitions. As-tu déjà fait du jazz ? »

Faire du jazz ! Une occasion unique de réaliser ce qui était mon rêve depuis longtemps déjà ! Je n'en avais jamais fait, mais écouté déjà ! Je répondis : « Je fais du jazz depuis trois ans ! » Je crois bien que je rougis, car je savais que ce que je venais de dire risquait de m'entraîner dans des situations plus qu'embarrassantes !

La première répétition eut lieu le lendemain des finales du concert. C'était un dimanche car nous n'a-

viions pas d'autres heures de libres, l'ensemble de jazz n'étant pas prévu parmi les orchestres du camp ; ce qui, je pense, est une grande faute de la part des organisateurs d'un camp international se déroulant aux U.S.A., patrie du jazz !

Je devais me rendre au bungalow n° C10, celui où j'avais passé mon concours d'entrée au camp. J'étais en retard et j'avais la « pétote » comme on dit. Dès l'aube du C10, l'entendu des improvisations de saxo de piano et de batterie qui me firent presser le pas instinctivement.

A ces sons sympathiques, j'entraî de pied ferme dans le bungalow que je voyais maintenant avec d'autres yeux qu'à mon arrivée. Alan Gerber était assis au piano. Il avait à ses côtés un bassiste noir, un saxophoniste ténor aux longs cheveux blancs, et une fille noire à la batterie. Tous les quatre m'accueillirent chaleureusement en me serrant la main bien fort. Aussitôt, Alan cria : « Let's go for Jewish Saul ! » Et tous se mirent à se balancer dans le même rythme, pendant qu'Alan comptait : « One, two, and one, two, three, four ! »

Pendant qu'ils improvisaient, je débaisai mon binlou en quatrième vitesse, recherchant la tonalité dans laquelle ils jouaient : heureusement, il n'y avait pas de grands changements dans les accords : « la » mineur, « fa » majeur, « sol » mineur, « do » septième. Tout à coup, Alan me fit signe de jouer après le bassiste. Je me lançai les yeux fermés dans les accords et l'impression que je ressentis alors ne s'écrivit pas. C'est celle qu'on a quand on « jazz ». On ne voit plus rien, on se sent transporté par les autres instruments qui forment une base qui doit toujours être solide. Les notes que vous entendez ne semblent plus sortir de votre instrument, mais de vous-même, de votre for intérieur, de ce qu'on appelle votre cœur, faute d'autre mot. C'est vous qui choisissez la note, l'accord, la nuance, l'impression qui convienne le mieux au sentiment que vous ressentez au moment où vous jouez. Car on ne joue pas ce qu'on veut en jazz, cette idée est totalement fautive. En jazz, on joue ce « qu'on sent ». Et ce qu'on sent n'est pas forcément toujours beau, bon, doux, gentil, douillet, moelleux, agréable, appétissant, amusant, et tout ce que vous trouverez dans ce goût-là. Ce qu'on sent peut être plein de haine, de rage, de tristesse, de dégoût, de rancune, de rudesse, de sécheresse. Et ce qu'on entendra alors sortir de l'instrument aura cette allure aussi. Mais c'est beau quand même, parce que c'est vrai, c'est réel. En jazz, pas de notes, de partition, de pianissimos, de crescendos préparés à l'avance, dans une improvisation. Rien que du « pris sur le vif », de l'instantané : c'est pourquoi le jazz est tellement beau.

Alan Gerber appuya ses accords d'accents très forts, ce qui signifiait que mon tour d'improvisation devait se terminer. Je fis une conclusion et ce fut la fin de « Jewish Saul ». Quand je rouvris les yeux, j'eus la surprise de me retrouver dans un bungalow avec des musiciens. J'étais impatient de connaître la décision d'Alan en ce qui concerne mon acceptation au jazz quintet. Ils me dirent « very good » « but try to kup a melody in your hot ». « Très bien, mais essaye de faire apparaître une sorte de mélodie dans ton improvisation ».

Nous recommençâmes. Nous travaillâmes ainsi deux heures : à la fin, j'étais à bout de forces... Alan m'annonça qu'il comptait sur moi au récital, ce soir... Je ne réalisai pas tout de suite, puis je m'écriai : « Quoi, un récital ce soir, déjà ! » Et c'est maintenant qu'il me le disait ! A une heure et demi dudit récital !

Cette répétition, comme toutes celles qui allaient suivre, me fit rater l'heure du dîner. J'achetai un hot-dog, m'assis sur un banc et essayai de me réveiller de l'engourdissement dans lequel j'avais sombré après ces deux heures d'improvisation. Je m'endormis sur le banc. Ce fut Alan qui me réveilla : il fallait monter les micros, haut-parleurs, câbles, pupitres, etc...

Quand cela fut fait, il était 7 h. pile, l'heure de commencer. Il y avait 500 à 600 personnes dans l'auditorium, ce qui nous satisfaisait amplement.

Nous avions trois pièces au programme qui duraient 1 heure au total : chacun allait improviser deux ou trois fois dans chaque pièce : un vrai délice, en sorte. Et au lieu d'être crispé comme d'habitude avant les concerts, j'étais relaxé et j'avais une terrible envie de jouer. Nous commençâmes par « Summation » de Gershwin, arrangé par Alan. J'observai les autres pendant qu'ils improvisaient. Chacun avait sa façon de se balancer, de se courber, de vibrer, de vivre en sorte sa musique pendant l'improvisation.

La fille noire, à la batterie, se penchait, se couchait sur sa caisse claire, écoutant intérieurement chaque coup, chaque frotement qu'elle lui donnait. On ne voyait dépasser en dessus des cymbales que son abondante chevelure crépue et elle se redressait sur son siège aussi vite que l'éclair à la conclusion de son improvisation.

Le saxophoniste aux cheveux longs ouvrait grands ses yeux dès qu'il était parti pour son « hot ». Ses genoux se plaient quand il montait dans l'air. Sa spécialité était de jouer des notes super-aiguës, comme un piccolo, et pour cela, il couvrait le bec de son saxo à la commissure de ses lèvres qu'il serrait alors très fort. Et quand il ouvrait la bouche pour respirer, il secouait la tête et une touffe de cheveux

venait toujours s'enrouler autour du bec : cela ne semblait pas le gêner. D'ailleurs, je crois qu'il ne le sentait pas. Il jouait ainsi très haut, longuement, comme une plainte, jusqu'à ce que cela devint douloureux pour l'oreille, et soudain il plongeait dans le super-grave avec des notes longues et des accents puissants. D'après moi, c'est lui qui était le plus fort d'entre nous, car ses improvisations étaient d'une grande richesse de sons, remplies de chaleur dans l'interprétation et formées de chants mélodieux.

Alan, au piano, était un grand nerveux. Il plaquait des accords composés de dix notes chaque fois. Jamais un doigt n'appuyait une touche. Il suivait de son corps le mouvement de sa main droite qui balayait le clavier sans qu'on voie quelque touche s'abaisser. Ses improvisations étaient faites d'une multitude de notes, de gammes d'accords, sans grande précision, mais toujours très rythmées.

Le bassiste noir lui, fronçait fortement les sourcils, et les yeux fermés, il gardait un rythme aussi régulier que celui d'une aiguille de montre, mais ses notes étaient vibrantes quand même. Ses improvisations étaient très complexes : il quittait le rythme initial par des syncopes (des contre-temps) très rapides, et il était très difficile pour Alan et la batterie de le suivre. Ils se penchaient alors vers lui et l'écouaient très attentivement... Ce récital passa trop vite à mon goût et j'aurais ainsi continué de jouer toute la nuit.

Malheureusement, il fallut quitter Kresge Auditorium pour laisser la place à un orchestre qui attendait, en ouïsse, de faire son concert après le nôtre. Cet orchestre était d'ailleurs le Concert Orchestra, l'orchestre symphonique où j'étais soliste : j'allais l'oublier. Je n'avais plus envie de jouer, à présent...

L'ensemble de jazz n'était donc qu'une occupation que des volontaires ajoutaient à leur programme. Mais il ne fallait pas faire ça. Il s'agissait de travailler sur les partitions de l'orchestre symphonique et celles du Symphonie Band, car les challenges étaient hebdomadaires dans les deux formations et ceux qui ne travaillaient pas se faisaient déclasser et reculaient aux dernières places. Ainsi, dans l'orchestre symphonique où j'ai réussi à rester soliste pendant les deux mois de camp, la jeune Lara Cranwin, dont j'ai déjà parlé, a failli me déclasser à maintes reprises, et il s'en fallut de peu qu'elle ne prenne ma place. Cette fille était assez exceptionnelle : elle avait 13 ans et jouait de la trompette depuis deux ans seulement. Auparavant, elle avait étudié cinq années le piano.

Le matin, c'était à l'orchestre symphonique que nous devions être présents, à 8 h. 20. Nous étions 127 exécutants : 24 violons, 12 altos, 9 flûtes, 7 trombones, 2 tubas, 4 basses à cordes, 7 hautbois, 8 bassons, 11 trompettes, 14 violoncelles, 6 harpes, 6 clarinettes, 12 cors et 5 percussionnistes... Nous avons fait de la musique baroque, pré-classique, classique, romantique et moderne. Nous avons toujours eu le même chef, au contraire du World Youth qui changeait de chef très souvent : il s'appelait Halgedahl. C'était un très gentil Monsieur, frisant la soixantaine. « Il a un caractère d'enfant » disait-on de lui. En effet, les américains du camp ne cessaient de répéter : « He is too emotional... » « Il est trop émotif ».

Sir Halgedahl était encore pire que les autres pour ce qui est de l'interprétation d'une œuvre. Rappelez-vous ce que je disais à propos du concerto de Haydn de M. Rapier : l'esprit dans lequel nous faisions travailler Sir Halgedahl reflétait encore beaucoup plus cette tendance d'exagération des sentiments. Ce qui était piano, il le voulait pianissimo, au point de ne plus entendre du tout, et à ce moment-là, il était tellement crispé sur son pupitre en signe de silence et d'effacement, qu'il en oubliait de diriger ; d'ailleurs, nous ne le voyions plus, il se courbait jusque sous son pupitre. Mais alors, les cors, eux, se transformaient en des vrombissements d'avion, croyez-moi, ce qui n'est pas étonnant avec 11 trompettes, 7 trombones et 2 tubas, sans compter les 12 cors. Et alors, Sir Halgedahl tapait du pied, criait presque aussi fort que toutes les trompettes soufflantes, demandant toujours plus de son, plus de force, et il prenait un air redoutable, avec ses grands sourcils froncés et ses longues rides lui traversant le visage.

Avant les concerts, il était toujours très nerveux et il tremblait très fort. Il marchait de long en large parmi nous en nous réconfortant, souhaitant bonne chance à chacun. Une fois devant le public, il s'oubliait et recommençait à crier, à se tortiller et à taper du pied, comme aux répétitions, ce qui irritait d'ailleurs énormément les gens de la radio qui devaient placer leurs micros en conséquence, car ces coups sourds sur l'estradé se seraient fait entendre auregistrement !

Bien qu'il arrivât à nous énerver par ses arrêts à chaque mesure, parce que, d'après lui, nous ne jouions pas assez fort ou piano, nous respections Sir Halgedahl qui l'admirait beaucoup pour sa grande musicalité.

Les répétitions de l'Harmonie Symphonique étaient plus pénibles, pour les trompettes surtout. Il n'y a pas de cordes dans une harmonie, ce sont les clarinettes et les trompettes qui se partagent ce travail. Or, les cordes jouent sans arrêt dans un orchestre. A nous de jouer sans arrêt à l'harmonie.

Au « Symphonie Band » j'étais trompette solo à la suite des challenges. Le cornet solo était Russ Capri, toujours lui. Je n'avais jamais joué du cornet auparavant et je ne voulais pas risquer d'entrer dans cette section qui, toutefois, a plus de travail que celle des trompettes dans une harmonie et, de ce fait, est plus intéressante et plus cotée.

Nous étions 85 musiciens environ, mais souvent les chefs exigèrent des musiciens supplémentaires, ce qui nous amenait à 110. Nous formions l'harmonie de pointe du camp et donc, nous avions droit à des changements de chefs d'orchestre, ce qui était plus intéressant pour nous.

Notre chef attiré était Sir Katterjohn. D'après moi, c'était le meilleur chef du camp. (J'exclus donc les visiteurs, comme Revelli, qui vint plus tard). Il était encore jeune, possédait une grande précision de gestes. Il savait être sévère quand « ça ne marchait pas rond ». Il savait aussi nous féliciter quand nous avions travaillé.

Beaucoup de chefs sentent qu'il y a, de temps en temps, quelque chose qui « cloche » dans l'orchestre, beaucoup d'entre eux savent aussi d'où cela vient. Mais bien peu savent expliquer comment corriger l'orchestre de cette faute, donc n'arrivent pas à manier techniquement l'orchestre. Katterjohn, lui, était un maître pour cela. Ayant joué lui-même plusieurs instruments, il en connaissait

Suite page 9



Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Domet

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque
Française
catalogue franco sur demande

UN JEUNE FRANÇAIS AUX U. S. A.

(Suite de la page 8)

Les détails techniques, les ennus qu'ils comportent pour l'exécution, etc. C'est avec lui que nous avons par exemple joué le plus justement, point de vue intonation, car nous mettions 20 minutes au début de chaque partition pour régler nos instruments impeccablement.

Pour montrer qu'il savait nous conduire et qu'il avait l'orchestre en pleine possession, je vais rapporter un fait qui me choqua énormément : c'était un dimanche, lors de notre concert hebdomadaire, S. Katterjohn dirigeait et nous jouions l'ouverture de Nabuchodonosore, de Verdi. Soudain, il y eut un décalage chez les percussionnistes, Katterjohn arrêta net tout l'orchestre en tapant un coup de sa baguette sur le pupitre. Il nous fit recommencer du début ; et cela devant 4.500 personnes et malgré les gens de la radio qui étaient présents. Il nous refit le coup deux fois encore par la suite. A chaque fois, l'orchestre entier restait figé de crispation.

Mais Katterjohn était un vrai « conductor » et nous avions pleine confiance en lui.

Le deuxième chef que nous eûmes au « Symphonic Band » était un Anglais très connu : Sir Vivian Dunn. Durant les deux semaines pendant lesquelles il fut le « chef-invité », il nous fit jouer de la musique militaire de sa composition ; il était, il y a cinq ans encore, grand chef de la Musique de la Royal Air Force, en Angleterre : c'était donc une personnalité importante. Bien que nous n'exécutâmes que des marches ou des valse militaires anglaises avec lui, nous apprîmes beaucoup. Il ne cessait de nous répéter : « On peut faire vivre la musique militaire aussi ! » Et c'était vrai, c'est avec lui que, pour la première fois, une marche militaire me plut. Il nous apprit à les interpréter autrement que « vulgairement », comme il disait.

Malgré son esprit militaire très prononcé, il nous fit rire beaucoup. Je suppose que c'est l'habitude de travailler les marches qu'il avait composées il y a 40 ou 50 ans avec tant de jeunes en 1971. Et cet homme de 75 ans nous racontait de vieilles aventures, vécues avec d'autres orchestres, pendant la guerre, avec de vieux camarades musiciens ; et ainsi la moitié du temps prévu pour la répétition passait en rigolades et Zou-zou généraux. Ce qui ne plut pas toujours aux organisateurs : on le lisait sur leurs visages. Mais ils ne firent aucune réflexion car ce vieux Monsieur tellement gai et jeune d'esprit les amusait eux aussi. Ce furent deux semaines de joyeux rattrapage pour nous, deux semaines qui ne nous firent pas de mal en somme.

Le troisième et dernier chef du « Symphonic Band » était juste l'opposé de Sir Vivian Dunn. Son nom était Revelli. Il était Italien, mais résidait aux U.S.A. depuis longtemps.

Il était petit, très fort, avec une grosse tête entièrement chauve. Son regard perçant et sévère était insupportable. Déjà après la première répétition, tous les exécutants, sans exception, avaient reçu un « savon ». Il conclua cette répétition par les

termes : « Avec de si mauvais musiciens, je ne ferai pas de concert. Je ne tiens pas à être blâmé sur scène à cause de vous. Bonsoir ! »

Le lendemain, il raya net deux des quatre symphonies prévues au programme, en disant aux organisateurs : « Nous ne jouerons même pas les deux symphonies restant au programme impeccablement. Il n'est donc pas question de vouloir en faire quatre ! »

Pendant cette répétition, il renvoya de l'orchestre, pour une semaine, trois musiciens. Voilà un des trois motifs : un trompettiste s'est vu renvoyer de l'harmonie symphonique pour avoir essayé de faire fonctionner un piston en y mettant de l'huile, et cela en pleine répétition !

En outre, tous les solistes de l'orchestre se firent traiter d'incapables par Revelli, moi y compris : il me fit jouer deux petites notes dix fois de suite jusqu'à ce que, d'après lui, elles fussent en place !

Bien qu'il fut d'un caractère si brusque, c'était le meilleur chef que le camp ait accueilli cette année. C'était l'avis de tous. Nous avons appris avec lui, autant qu'avec tous les autres chefs réunis ! Malheureusement, il ne se fit pas aimer de tout le monde.

Le samedi et le dimanche étaient le jour des concerts. Les samedis étaient les journées les plus longues : en plus des heures de travail à l'orchestre, travail personnel et leçons, nous avions le soir le concert hebdomadaire du Concert Orchestra et, en plus, pendant une période de deux semaines, la représentation d'une opérette, les « Gondolliers », dans l'orchestre de laquelle j'étais trompette solo. Cela, le mercredi et le samedi.

Chaque concert du « Concert Orchestra » comprenait 5 à 7 pièces : trois symphonies, deux ouvertures et une pièce classique moderne ! En somme, deux heures et demie de concert, pendant lesquelles nous avions à souffler sans arrêt. A cela, s'ajoutait le concert du dimanche, celui de l'harmonie ou nous avions 9 à 10 morceaux pour chaque concert trois symphonies, deux ouvertures, des marches et des pièces modernes. Et dans l'harmonie, nous avions deux fois plus de travail !

Mais nous étions récompensés de nos efforts à la fin de la semaine : en effet, tous les samedis et dimanches, 5.000 à 6.000 personnes assistaient à chaque concert ! Et, aux représentations de l'opérette de Georges Sullivan, « Les Gondolliers », nous avions chaque fois 6.500 auditeurs et spectateurs venus de tous les coins des États-Unis, tellement les Américains adorent les opérettes. Chaque fois, 1.500 de ces personnes devaient assister à ce spectacle debout, au fond de l'auditorium, par manque de places assises, et beaucoup revinrent plusieurs fois aux représentations. Je ne parle pas des ovations qui nous étaient données à la fin de chaque concert. Les gens semblaient parfois ne plus vouloir s'arrêter d'applaudir, à tel point que les responsables de scène étaient parfois en train de ranger les chaises, les pupitres ou les décors, pendant que l'assemblée applaudissait et criait encore.

Le jour où je devais jouer mon concerto en public approchait, et je répétais maintenant avec le « World Youth Orchestra » qui m'accompagnait, c'était le docteur Wilson qui dirigeait. Toutes les répétitions se passèrent bien, sans problème, mon concerto étant relativement facile pour l'orchestre.

Le jour de mon concert, on me permit de ne pas participer aux répétitions : cependant j'étais obligé d'y assister. La journée passa ainsi très vite. En fin d'après-midi, avant de me rendre à l'auditorium, je fis un tour à la discothèque où je m'imprégnai une dernière fois du concerto de Torelli joué par mon professeur sur un disque appartenant au camp ! En effet, M. Roger Delmotte, mon professeur depuis un an, à Versailles, va être étonné quand je lui apprendrai que la discothèque du « National Music Camp », au Michigan, possède deux disques enregistrés par lui !

Le soir, je me préparai derrière la scène : je m'échauffai, et attendis que l'orchestre soit en place. On me dit alors que l'auditorium était rempli : il devait y avoir 4.500 personnes environ ! L'orchestre prit le « la » classique du hautbois, les violons sautillèrent et je fis de même en coulisse. On m'annonça très longuement, j'essayai de ne pas écouter et de ne penser qu'à mon morceau. Dr. Wilson me retint par le gilet au moment où j'allais entrer en scène à la fin de l'annonce. Il me chuchota qu'il fallait créer un moment de suspense.

Je laissai diminuer, puis s'éteindre, les applaudissements qui m'étaient destinés. Je respirai profondément et entrai sur scène. Je repris le « la » de l'orchestre et je fis signe au Dr. Wilson que j'étais prêt. Et puis, c'était parti ! Je jouai au maximum. Je dus fermer les yeux pour ne pas me laisser impressionner par les 4.500 personnes assises devant moi. Mon concerto me sembla plus long que jamais. Pendant que je jouai le dernier passage, j'étais heureux de terminer.

A ma sortie de l'auditorium, je fus longuement félicité par mes compains, par mes professeurs et par Sir Vivian Dunn, qui me conseilla de suivre des cours avec le professeur de trompette du Conservatoire de Londres : « C'est la meilleure école musicale en Europe » me dit-il. Je dus le lui promettre.

Exténué, j'entraï dans le bungalow et j'eus la grande surprise de voir accroché aux poutres un drapeau français que les camarades avaient confectionné avec des serviettes de bain. Eux, étaient au garde-à-vous autour de lui et chantaient la « Marseillaise-sans-paroles ». Cela me rappela tous les gens qui me disaient avant mon départ : « Défends bien nos couleurs ! » Ce qui n'était nullement mon but d'ailleurs, car je n'étais pas un ambassadeur politique, mais j'ai tout de même exaucé leurs vœux, et j'étais content pour eux.

Vers la fin du camp, j'appris à apprécier les lundis qui étaient les jours de congé hebdomadaires. Nous n'avions en effet que quatre heures de répétition le matin. L'après-midi, nous flânaions sur les bords de Wahbekaness, où nous nous couchions sur un banc, en plein soleil. C'est à ces moments-là que je me sentais en vacances, comme on se sent quand on est allongé sur une plage de l'Atlantique ou de l'Adriatique. Et je cessai un peu le travail intensif du premier mois et de la semaine du concerto. Quand l'envie de jouer me prenait, je me mettais mon blinon sous le bras et je partais dans la forêt vers un endroit où j'avais remarqué que l'acoustique était celle d'une église.

C'était un énorme cratère au fond duquel la forêt était plus claire. J'y jouai alors des chorals, des toccatas, des fugues, jusqu'au soir. Les lundis soir, c'était la fête au camp : les filles avaient alors la permission de venir dans le HSB pour une soirée de danse et l'orchestre de jazz (nous cinq donc), jouait jusqu'à 11 h. 30. Pensez bien que j'attendais le lundi soir avec impatience, car nous jouions alors du jazz pendant 3 h. 30 d'affilée !

Malheureusement, c'est à l'une de ces soirées qu'éclata dans le camp une affaire dont on allait parler longtemps : le « service d'ordre » du camp surprit huit gars et filles qui étaient en train de prendre de la drogue dans un bungalow : ils firent cela très discrètement, cependant pas assez pour le service de surveillance du camp, semble-t-il. Nous nous arrêtâmes de jouer pendant un long moment, pendant que les responsables de l'ordre les emmenaient. Un froid nous parcourut et l'ambiance ne se refit pas dans l'orchestre. Tous les huit se firent renvoyer le lendemain.

Cependant, tous les fumeurs ne se firent pas attraper, dans le camp. Un grand nombre d'entre eux plantaient le « H » eux-mêmes, en enfonceant dans les gazons du camp des petits gobelets où ils avaient planté des graines, en s'asseyant rond comme pour discuter. La plante poussait très vite. Il leur suffisait alors de récolter tranquillement !

Une petite épidémie de laryngite accompagnée de haute fièvre éclata dans le camp au cours de la dernière semaine et, au bout de trois jours, le tambal malade émergeait. J'eus 40 de fièvre et dus me coucher à l'hôpital du camp pendant deux jours. La troisième journée, ma fièvre avait baissé et, malgré l'intervention de l'infirmière, je quittai la chambre « en douceur ». Dehors, l'air sentait bon le matin et le goût de la saveur remplissait celui de l'éther dans ma gorge. Je remarquai alors que je n'avais plus envie du tout de reprendre mon blinon. Je retournai donc à l'hôpital ou l'infirmière me

ŒUVRES POUR HARMONIE

Marche des Pelotaris Georges RAZIGADE
Prélude Liturgique Désiré DARMENTE
Offertoire Désiré DARMENTE

Editions Georges RAZIGADE
44, Cours Gambetta TALENCE (33)

remplit gentiment une dispense de pratique de l'instrument pendant toute la dernière semaine.

Et ainsi, pendant les cinq jours suivants, je dormais au soleil, sur les bords de la mer, et après-midi, tout seul au HSB Camp. Et le soir, j'allai tranquillement à la répétition de jazz avant d'assister au concert. Quelles belles vacances !

Le dernier jour arriva doucement et paisiblement. Le concert final avait lieu le soir. Nous étions 700 musiciens, 200 choristes, 100 danseurs. Le Dr Wilson dirigeait. Nous avons joué les Préludes de Liszt : ce fut grandiose, beaucoup de musiciens pleuraient et ne pouvaient plus jouer. Dans l'assemblée aussi on pleura, les auditeurs étaient très émus.

A la fin de ce concert que je n'oublierai jamais, Dr Wilson cria : « A l'an prochain ! », il brisa sa baguette et lança les morceaux dans l'orchestre.

Dans le Main Camp régnait pour la première fois un désordre monstrueux : tous les étudiants essayaient de retrouver leurs parents qui venaient les chercher, les filles pleuraient en se quittant, et cette émotion gagna les parents qui se mirent à pleurer eux aussi. Tous s'embrassèrent en disant ou en criant « Adieu », promettant de revenir l'an prochain. Ce fut vraiment émouvant.

Tous partirent le soir même. Moi je devais retourner au bungalow, car mon car ne partait que le lendemain matin. Le bungalow était vide à présent. Des restes de vêtements, de boîtes de conserves, des épluchures, des papiers jonchaient le sol.

C'était la fin d'une grande fête, celle de la Musique.

NEW YORK - PARIS-ORLY

A l'aller, comme au retour, j'étais assis au-dessus des ailes du Boeing 747, ce qui me permit de photographier les mécanismes des ailes de l'avion.

A New York, au décollage, l'air est lourd et, malgré l'absence de soleil, il fait très chaud. Après une longue attente, les ailes d'abord repliées comme celles d'un oiseau, s'allongent en glissant sur elles-mêmes. L'appareil démarre sans à-coup, prend de la vitesse sur la piste interminable et je ne sens même pas que l'aigle géant quitte le sol. Adieu l'Amérique !

Très vite, la nuit nous enveloppe d'un noir impenétrable. J'abaisse le volet de mon hublot. Après avoir écouté la musique dans les écouteurs, puis regardé le film qui nous a été proposé, je m'endors d'un sommeil léger. Je suis presque aussitôt réveillé par l'hôtesse qui me propose un « drink ».

Il est minuit quand je remonte le volet de mon hublot. Je suis ébloui alors par un soleil très cru, plus rayonnant que jamais, baignant dans un ciel bleu d'une profondeur incomparable, rejoignant presque au fur et à mesure que le matin approche.

Nous nous rapprochons des nuages qui stagnent au-dessus du bassin parisien. Cet éternel tapis blanc me fait penser à une mer recouverte de coton ou de neige. En fait, ce tapis blanc se transforme en une épaisse couche de vapeur grise dans laquelle les avions sont en général secoués comme des jouets : dans le 747, c'est à peine si de temps en temps l'on sent vibrer.

Une fois sortis des nuages, nous sommes au-dessus de Paris, le temps est gris et maussade, et l'on sent l'humidité dans l'air. Nous survolons l'autoroute du sud, l'avion déploie à nouveau ses ailes géantes. Nous roulons sur la piste à une vitesse folle. Je n'ai pas senti de choc à l'atterrissage, les ailes se déplient au maximum maintenant et semblent raser le sol. Le bolide ralentit, roule un long moment à petite vitesse. Les ailes rentrent en se repliant. Soudain, le grand oiseau s'immobilise devant les passerelles prêtes à être amenées à la carlingue.

Mon voyage en Boeing 747 est terminé.

CONCLUSION

Le National Music Camp fut ma plus belle aventure. Et quand je serai grand-père, je raconterai, le soir, à mes petits-enfants : « Il y a très longtemps de cela, quand la belle musique existait encore, et quand un voyage en avion était encore très cher, je partis aux Amériques. Là-bas, j'appris du jazz et de la musique symphonique avec beaucoup de musiciens du monde entier. Nous étions tous amis. Moi, j'avais une trompette qui ne marchait pas encore à l'électricité. Elle était plus belle que toutes celles qui peuvent exister maintenant, toute d'or, et elle me fit gagner un beau concours, et je fus couvert de gloire. C'était le beau temps... »

Ce furent mes plus belles vacances, car ce sont enfin les premières que j'ai « passées » et non pas « laissées passer ». Je les ai remplies de mon mieux et je les ai vécues en travaillant la musique. J'en ai conclu

que les plus belles vacances sont celles dont on revient fatigué, mais heureux d'un travail qu'on aime.

Et quand, maintenant, je pense au Music Camp, je vois un grand orchestre en pleine forêt, sous un soleil radieux, sur les bords d'un lac noble et magnifique, et j'entends les sons d'une symphonie fantastique, celle de l'amour, de la nature et du travail.

Hwei Ming Tzu, un des quatre chinois de Fal-Wan qui étaient dans le camp, était toujours très gai. C'est un violoniste excellent et tous ses professeurs lui ont promis une carrière fructueuse, à condition de travailler toujours comme il travaillait à Interlocken. En effet, Hwei Ming passait 9 à 10 heures par jour avec son violon et son archet. Et, pour trouver ce temps, il se levait régulièrement à 4 heures du matin. Résultat, il rivalisait de technique avec les violonistes qui avaient fait 9 à 10 ans de violon, alors que lui, avait commencé le violon il y a 2 ans 1/2 à peine. A part cela, il nous amusait beaucoup. Il ne connaissait que quelques mots d'anglais, mais il savait les employer à merveille pour en faire des astuces, ou des « blagues » formidables et écroulantes ! Nous en rigolions comme des fous, tout le bungalow.

Des maisons basses et allongées, divisées en petites cabines, étaient à notre disposition pour le travail personnel et individuel. En outre, chaque cabine était munie d'un piano « Wurlitzer » qui coûte en France 600.000 anciens francs. Et il y avait 500 ou 600 de ces cabines dans le camp. Lac Wahbekaness, d'un bleu sombre et profond. Sur ses rivages, près des sapins géants, on pouvait encore, il y a 40 ans, lors de la création du camp, trouver de nombreux restes des vestiges de la brillante civilisation indienne qui, autour de ces lacs nombreux dans cette région, avait atteint un niveau étonnant plus élevé que les autres tribus, parait-il.

Un costaud, spécimen des joueurs de football américains. Il s'appelle Mike, joue du trombone basse, mesure 1,92 m et pèse 130 kgs. Qui s'y frotte, s'y fait assommer.

Les terrains de football, volley-ball, tennis, base-ball, basket-ball, représentent la seule partie totalement déboisée dans le High School Boys Camp.

Les constructeurs ont eu soin de conserver au maximum le cadre naturel du camp et la forêt est présente partout.

Les visiteurs affluaient à Interlocken et il fallait bien caser les voitures des 5 à 6.000 personnes qui assistaient à chaque concert donné dans l'auditorium. Des parkings étaient réservés à cet effet et des alignements géants se formaient autour du camp. Les files de voitures atteignaient 2 km sur 3 ou 4 rangées.

Etre en vacances au N.M.C. revient excessivement cher. Ceux qui en ont les moyens y passent des moments intéressants et agréables. Ainsi, chaque famille dispose d'un bungalow ; on peut sur le lac faire du bateau, de la voile, du ski nautique ; et des promenades en forêt sous un soleil toujours radieux.

Kevin Stahlheim était pour moi un ami véritable et, bien qu'il soit un excellent trompettiste, il préférait de loin le piano. Il m'expliqua : « La trompette, c'est trop difficile ; pour bien la jouer, il faut travailler énormément. La trompette, c'est vilain quand c'est mal joué ; le piano, c'est beau, même quand il n'est joué que passablement. Et, comme je ne veux pas être professionnel, je jouerai plus tard du piano, à côté de mon travail ».

Russ est un maître de la trompette, possédant une assurance, une technique et une musicalité presque parfaites. Il m'a toujours impressionné et jamais, je n'ai remarqué chez lui une faute ou une erreur de musicalité.

Le Doctor Wilson dirigeait le grand World Youth Orchestra. Il était président du camp et le chef d'orchestre principal. C'était un homme charmant. Cependant, il n'était pas le plus important, ni le plus énergique des chefs d'orchestre du camp. Mais, il était estimé de tous ses collègues pour son travail sans relâche.

Les 800 ou 1.000 cabines prévues pour le travail personnel des étudiants, étaient occupées par des étudiants les répétitions d'orchestre. Alors, on choisissait un coin tranquille, derrière une baraque, dans un pré, ou sur la jetée de baignade des nageurs. C'était du folklore.

Dans le « Symphonic Band », il y avait parfois 10 bassistes, sans compter les « eufones », les saxo-basses, les basses à cordes, la clarinette basse et le contrebasson. Tout cela aurait pu faire un orchestre entier.

Detroit est une ville pauvre. On la confondrait facilement avec New York, rien qu'en voyant les gratte-ciel qui la dominent tout entière. Ses nouveaux aéroports sont encore en cours de construction et les blocs de béton gris sous le soleil de plomb me donnaient l'impression que je me promenais dans une ville futuriste. Tout y est propre, même les chantiers.

J. ULRICH.



des instruments français de classe internationale

- trompettes
- clarinettes
- saxophones
- trombones
- cors d'harmonie
- saxhorns
- tubas
- flûtes
- hautbois
- instruments à percussion
- cymbales
- instruments à cordes
- guitares classiques et de jazz
- instruments de fanfare
- batterie, sonnerie

COUESNON

31, rue des Cailloux — 92-CLICHY
Téléphone : 737.80.75 - 737.46.92

En instruments de musique
il y a la qualité et la perfection...
La perfection c'est COUESNON

ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F.

Discours de M. DHUMEAU Président de la Fédération de l'Ouest

(Suite de la page 4)

En ce jour de congrès et de manifestation musicale internationale, la Fédération des Sociétés musicales de l'Ouest, heureuse de vous accueillir aux Sablès-d'Olonne, vous salue.

Elle se félicite d'avoir su réunir en cette ville de nombreuses personnalités tant politiques que musicales.

MM. les parlementaires et conseillers généraux ont montré leur attachement à notre grande œuvre de culture et d'éducation en permettant l'organisation du congrès de la C.M.F. par le vote d'une subvention exceptionnelle ce dont nous les remercions très vivement.

MM. les parlementaires et conseillers généraux ont montré leur attachement à notre grande œuvre de culture et d'éducation en permettant l'organisation du congrès de la C.M.F. par le vote d'une subvention exceptionnelle ce dont nous les remercions très vivement.

Nos remerciements s'adressent naturellement à M. le maire et à son président de la Commission des Affaires culturelles, qui, avec leur amabilité habituelle, en nous recevant dans leur belle ville, témoignent des qualités d'hospitalité affable que Vendéens et Poitevins savent réserver à leurs hôtes et nous les assurons de toute notre gratitude pour l'aide morale et financière qu'ils ont, avec le Conseil municipal, apportée au Comité d'organisation du congrès et du concours et à son distingué président, M. Jeannier, sur qui repose la bonne ordonnance de ces journées et que je remercie bien vivement.

Je salue la présence à ce congrès de M. De Celle représentant les Arts populaires canadiens et M. Benoit, délégué de la Confédération musicale belge.

Nos remerciements vont évidemment à notre président d'honneur, M. Ehrmann, qui n'oublie pas notre région de l'Ouest où il est venu si souvent communiquer son enthousiasme et sa foi dans l'avenir de la musique populaire : à Monsieur le président de la C. M. F., notre Commandant, à différents titres, puisque un marin, chef de musique ne peut être mieux choisi pour conduire la barque de la musique, pour naviguer, savoir prendre le vent, éviter les écueils, faire le point et amener son esquif, que dis-je, son paquebot, dans un havre de paix et d'harmonie ; à MM. les présidents et directeurs de fédérations et de sociétés qui seront avec leurs formations les chevilles ouvrières de ces journées puisqu'elles ont choisi les Sablès-d'Olonne comme pré aux clercs pour croiser le fer et pour lutter dans un combat fraternel où le seul vainqueur sera la musique ; à Mmes et MM., merci d'être venus apporter votre aide et concours à cette grandiose manifestation.

Nous vous remercions tous à quel- que titre que ce soit, pour l'appui que vous nous prodiguez dans notre lutte pour notre idéal.

En effet : Vivre c'est combattre. La civilisation et la musique en particulier ont subi le choc des deux guerres mondiales ayant eu pour conséquences la rapide évolution des mœurs et de l'économie. Des règles jusqu'alors intangibles ont été ébranlées. La crise a été grave chez nos sociétés d'éducation populaire. Elles ont failli être entraînées dans le tourbillon et engluées. Mais nos fédérations, la C.M.F., guidées par des hommes éclairés ont su faire face et maintenir le flambeau ; nous arrivons sur une mer plus calme mais nous ne sommes que convalescents. Tout n'est pas gagné. Il faut donner à la musique une nouvelle orientation. Ne soyons pas, certes, les précurseurs de la mode mais ne soyons pas démodés. C'est un des secrets d'une renaissance musicale durable.

Vivre c'est combattre, mais combattre avec fair-play. La journée de demain illustrera cette maxime. Nos concours ont toujours voulu maintenir cet esprit fair-play vertu qui suppose une disposition innée du caractère mais aussi une certaine formation, c'est-à-dire l'éducation Fair-play — égalité des chances, permettre à chacun de se manifester d'une manière objective. Fair-play culte de la beauté du geste, sans de la valeur en soi d'un geste désintéressé.

Nos groupements se veulent de réunir ces qualités. Nos fédérations et notre confédération représentent en France un vaste Conservatoire de musique et si vivre c'est combattre, combattre pour elles c'est prodiguer leurs efforts pour inculquer la notion du beau et du grand et de la de faire de la C.M.F. la vraie maison nationale de la Culture musicale populaire.

J'ai lu quelque part, une réflexion qui émane, l'en suis convaincu, d'un calomniateur qui osait prétendre que l'Ouest était le parent pauvre de la musique en France. Pauvres nous le sommes certes, pas de cœur, pas de dévouement, et pas dans les résultats obtenus, mais financièrement, nous ne le savons que trop, hélas, comparativement à certaines régions et fédérations. Puisque des représentants des pouvoirs publics sont ici je ne ferai appel en vain à leur esprit de clairvoyance ; si nous sommes convaincus qu'un grand pays a besoin d'hommes solides et musclés. Il se doit parallèlement de faire les efforts nécessaires tant sur le plan national que régional pour cultiver le cœur, l'esprit et l'amour du beau qui feront son rayonnement intellectuel et spirituel dans le monde.

Vivre c'est combattre. Demain, en conclusion du congrès de ce matin, ainsi que je le disais il y a quelques minutes dans un combat amical, image de ce que sera l'humanité de demain, nos sociétés lutteront avec fair-play pour la gloire de la musique.

Des musiciens français en Allemagne

VOYAGE DANS LE NORD DE L'ALLEMAGNE DE L'ORCHESTRE HARMONO-SYMPHONIQUE DE LAON

C'est un voyage particulièrement agréable, que les musiciens de l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon et les membres de la Fanfare de Marche, viennent de vivre pendant six jours.

Partis du chef-lieu de l'Aisne à 5 heures, les trois cars luxueux qui transportaient les quelque 136 personnes du déplacement, jointes à une représentation de la ville forte de 300 personnes, absorbèrent allègrement les 730 km, arrivant à l'heure prévue à Soltau, ville située dans la Lüneburger Heide dont le jumelage avec Laon avait été décidé récemment.

Cette ville n'était pas inconnue des musiciens laonnais qui avaient déjà séjourné en 1966 et y avaient remporté un succès artistique certain, tout en y créant des relations amicales.

Dès l'arrivée, les hautes personnalités accueillirent les Laonnais et la répartition se faisait rapidement et à la satisfaction de tous.

Dès le lendemain matin, une visite de la ville de Soltau en car avait été prévue et elle se déroula normalement.

A 14 h., l'Orchestre était à pied d'œuvre pour répéter et cette dernière mise au point ne se termina que vers 18 h.

L'on aurait pu craindre, après cet effort demandé aux musiciens que cela nuise à la qualité du concert qui devait avoir lieu le même jour à 20 heures. Il n'en fut rien.

C'est devant une salle comble que se produisit l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon, et après les officielles manifestations de jumelage, échange de parchemins et exécution des hymnes nationaux, le concert proprement dit commença.

Le programme, très éclectique, à base classique devait, dès l'exécution de la Suite de Chedeville, créer une ambiance enthousiaste dans l'auditoire.

Ce succès ne se démentit pas tout au long du programme et la Symphonie de Cammartini, dont le soliste était Charles Lefebvre, la Valse Triste de Sibélius, exécution dans le meilleur style et où l'on remarqua tout particulièrement la finesse, les nuances, la justesse et l'équilibre du rubato, devait continuer magnifiquement cette soirée.

Le Ballet de Sylvia — particulièrement apprécié ainsi qu'une brillante pièce de Gounod qui lui succéda.

La deuxième partie du concert devait mettre en valeur le côté extrêmement brillant de l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon, toujours dirigé par Roger Thirault, directeur du Conservatoire Municipal de Musique.

Les tempi très rapides de My Fair Lady, de Lœwe, le dynamisme de Dixieland et de toutes les autres pièces alors interprétées, provoquèrent une telle réaction à la fin du concert, qu'après de nombreux rappels, l'Ensemble dut jouer en bis la Danse Burlesque, de Devogel.

Dès le lendemain matin, l'Orchestre dans la formation harmono et Fanfare de Marche, était de nouveau de service au Monument aux Morts de Soltau où, en présence des autorités locales et françaises, et de différentes délégations, les honneurs habituels furent rendus. Cérémonie simple mais émouvante.

Ce fut ensuite la visite d'un des plus gros dépôts européens d'alimentation : l'Edéka ; la réception de l'Orchestre fut chaleureuse et cordiale et contribua à maintenir l'excellente ambiance qui régnait depuis le début du voyage.

A 14 h., un défilé de près de 5 km dans les rues de la ville fit une assez grande impression sur la population qui n'est pas habituée, généralement, aux sonneries claires des clairons français. L'aboutissement du défilé se fit sur le stade où une manifestation avait été organisée.

Il restait juste le temps aux musiciens de se rendre de nouveau à la salle de concert où ils donnaient, à 17 heures, de nouveau devant les 700 personnes qui remplissaient l'auditorium, un second concert avec un programme tout différent.

Cette fois encore, le succès fut complet malgré la fatigue qui commençait à se faire sentir dans les rangs des musiciens.

L'Orchestre exécuta successivement les Fêtes de Terpsichore, de De Boisvalleé ; la Valse de l'Aliglon, de Jacques Ibert-Honegger ; la Marche Fantaisiste, de Pierre Villette ; la Danse Burlesque, de Devogel ; le Prélude et la Marche Triomphale, de Lullu ; puis, de nouveau, la seconde partie était

consacrée à de la musique plus légère ou des pièces de Claude Bolling, Fugain, Blaness, Wantier, Lœwe, Van Parys.

Tous les musiciens devaient se retrouver le soir dans une soirée dansante organisée par les autorités de Soltau et c'est tard dans la nuit qu'ils regagnaient leurs hébergements respectifs.

La matinée du dimanche était libre et fut consacrée à la visite du Musée où une très belle exposition sur le passé de la ville de Laon avait été réalisée avec compétence et bon goût.

L'après-midi, nouvelle manifestation sportive sur le stade et nouvelle présentation de l'Harmonie Municipale et de la Fanfare de Marche.

A 21 h., deuxième soirée amicale et dansante aussi réussie que celle de la veille.

Le lundi fut consacré à une journée « familiale » car, à leur demande, les musiciens avaient voulu rester « entre eux » et il profitèrent de cette journée libre pour faire une magnifique excursion de 350 km entièrement organisée par M. Roger Thirault qui s'était rendu sur place pour régler cette journée dans les moindres détails.

Le départ eut lieu à 8 h. précises comme prévu et après Soltau les musiciens passaient près de Hambourg et évitaient Lübeck par la déviation de l'autoroute.

Le premier arrêt avait été prévu à Travemünde de façon à ce qu'il coïncide avec l'arrivée d'un très gros bateau tout blanc venant d'Helsinki.

Le soleil était de la partie et l'escale fut très spectaculaire.

Ce fut ensuite la succession de toutes les stations balnéaires particulièrement fréquentées au bord de la Baltique.

Avec un quart d'heure d'avance, l'arrivée à Haffkrug permettait aux musiciens d'atteindre le Standhalle où les menus variés firent apprécier aux Laonnais une excellente cuisine dont ils étaient loin de soupçonner l'existence.

Le départ fut également donné à l'heure prévue et par une autre route qui passait près d'Eutin, l'on arriva à Lübeck, merveilleuse ville hanséatique qui avait eu l'honneur et le privilège de recevoir — en son temps — la visite de Jean-Sébastien Bach venant de sa Thuringe natale pour y toucher les orgues de la Marienkirche.

La visite de la ville avec ses merveilleux clochers oxydés, sa Holstentor du XIIIe siècle, ses tours penchées, et pourquoi ne pas le dire, du berceau du « Marzipan », cette excellente pâte d'amande mondiale connue et créée « bei Niederegger », les musiciens laonnais rapportèrent de cette dernière halte un souvenir qui se matérialisa certainement par la dégustation de ces excellentes confiseries pendant de nombreuses soirées.

Le retour s'effectuait par une autre route que celle prévue et permit, après Ratzburg et Lauenburg, où l'on suit pendant de nombreux kilomètres la frontière de l'Allemagne de l'Est, de s'arrêter à Molln. M. Roger Thirault expliqua l'histoire de cette toute petite mais attachante bourgade où vint mourir Till l'Espiegle. La statue de celui-ci devant l'Eglise eut un gros succès puisqu'il suffisait de toucher son pied ou sa bosse pour être de bonne humeur.

Le chandelier à sept branches qui trône dans le chœur de l'église a été retrouvé dans un canal avoisinant après la guerre. Halte enrichissante et agréable qui remporta la totalité des suffrages. L'arrivée à Soltau, prévue à 20 h., eut lieu à 20 h. : un record.

Le mardi matin, le départ eut lieu comme prévu et le voyage n'eut rien de particulièrement différent des autres voyages qui se passent sans encombre, mais il convient de signaler cependant que quelques habitants de Soltau firent jusqu'à 120 km pour suivre les cars et déployer tous les 20 ou 30 km, d'immenses drapeaux pour saluer les Laonnais une dernière fois.

Avant de rentrer en France, à Dinant en Belgique, tous les participants purent rapporter quelques souvenirs qui, joints à ceux achetés en Allemagne du Nord, leur permettent d'ajouter, à la narration postérieure de leur souvenir, des cadeaux qui entretiennent l'amitié.

Cette amitié qui n'avait fait défaut à aucun moment dans les rangs de l'Orchestre Harmono-Symphonique laonnais et qui est la principale raison de l'étonnante réussite, tant artistique qu'humaine, d'un tel voyage.

Que tous les musiciens ainsi que leur directeur M. Roger Thirault qui, tout en dirigeant l'Orchestre est également le Directeur du conservatoire, ait cumulé les postes de président artistique de la Fédération des sociétés musicales de l'Aisne et de secrétaire général de la Confédération musicale de France, soient félicités. Ils ont contribué

MANIFESTATIONS DE LA MUSIQUE POPULAIRE FRANÇAISE DE LAON A SOLTAU (Allemagne)

(Extraits de l'article paru le 23-5-72 dans la Bohme-Zeitung)

Le souvenir de la visite des camarades de Laon à Soltau en 1966 se réveilla tout à coup, quand au début de l'après-midi de samedi un défilé, d'une longueur considérable, évoluait à travers notre ville et dans lequel de nombreuses sociétés musicales participaient.

La plus importante était la partie Harmonie et Fanfare de l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon, laquelle, inébranlablement, faisait retentir de nombreuses marches déjà connues de nous maintenant.

Le défilé aboutit au Hindenburg-Stade.

A 17 h., dans la salle des fêtes où l'orchestre au grand complet trouvant tout juste place sur la grande scène, exécutait un programme très éclectique.

Le chef d'orchestre était M. Roger Thirault. Il n'est pas seulement directeur du Conservatoire municipal de Musique mais aussi membre du Conseil National de la Musique Populaire au Ministère des Affaires Culturelles à Paris. Roger Thirault est un musicien pur sang, il a ses musiciens fermement en mains et leur donne des directives précises pendant l'exécution.

Avec facilité il déchaîne de puissants volumes sonores et intensifs, élève, aussitôt que cela est possible, le niveau de l'Ensemble. Ainsi se produisent des reliefs de grandes dimensions qui exaltent et enthousiasment ; il est l'âme de la qualité sonore ; on s'aperçoit qu'il est fortement uni à ses musiciens, qui le respectent et l'admirent.

oOo

L'Orchestre se différencie considérablement des habitudes allemandes, l'ensemble des instruments à cordes est relativement restreint et ses sons se perdent quelquefois pendant « l'artillerie lourde » des cuivres. L'élément principal était donc les instruments à vent qui sont étonnamment nombreux. Dans cette partie prédominent les cuivres, mais aussi les bois et surtout les clarinettes qui ne passent pas inaperçues.

Les musiciens âgés doivent être depuis longtemps en service, mais il y a aussi beaucoup de participants d'un âge moyen.

Etonnant et réjouissant est cependant le nombre considérable de jeunes, et l'Orchestre n'a rien à craindre pour son existence future. Ici, une politique intelligente se poursuit en vue d'un recrutement sans lequel le maintien de cette expression ne serait absolument pas possible.

De jeunes dames soutiennent leurs collègues (violons, violoncelles, contrebasse, flûtes, clarinettes, etc.).

Ainsi il en résulte l'image des possibilités et de la volonté d'ensemble, encore rehaussée par l'effet des tenues seyantes.

Le programme était bien choisi en conséquence, et convenait parfaitement à cette formation. Les ballets donnaient beaucoup de joies et étaient très applaudis. Nous entendimes en particulier une pièce allemande qui fut très appréciée par le public.

La Fanfare de Marche apporta quelquefois son concours à l'Orchestre avec beaucoup d'effet et on sentait la joie de vivre de nos voisins français.

La contribution américaine a été pensée en jouant « My Fair Lady » de Lœwe que l'on entend rarement, si brillant et si entraînant.

En résumé : un après-midi plein de joie et d'harmonie mutuelle. Que la ville de Laon dispose d'un orchestre d'une qualité si remarquable et qu'il ne craigne pas de jouer après un si long voyage, chez nous, en Allemagne, est très appréciable.

C'était le sentiment de reconnaissance de tout le public qui le montra par ses chaleureux applaudissements. Les Hymnes nationaux des deux pays terminèrent cet après-midi « sensationnel ».

Le critique musical de la Bohme-Zeitung.

efficacement à la réputation de la musique française à l'étranger.

Les musiciens laonnais, enchantés, sont prêts à recommencer. Où et quand aura lieu le prochain voyage ?

oOo

D'autre part, nous avons reçu la traduction d'un article paru dans la Bohme-Zeitung relatant l'un des concerts donnés par l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon. Nous avons tenu à le reproduire.

EVOCATION DES HEURES MEDIEVALES DE LAON

Direction générale : Roger Thirault Directeur du Conservatoire

PROGRAMME HEURES MEDIEVALES 1972

Samedi 9 septembre 72 : 10 h. 30, vernissage des expositions ; 12 h., inauguration du village ; 12 h. 15, inauguration générale de la Taverne ; 18 h., concert par la Musique Principale des Troupes de Marine ; Quartier Champagne ; 21 h., International Folk par l'ensemble Lionel Rochemann, salle des Arts et Loisirs.

Dimanche 10 septembre : 12 h., Animation village espagnol par Lionel Rochemann ; Aperitif-concert par la Musique Principale des Troupes de Marine ; 16 h., concert par les Troupes de Marine en la salle des Arts et Loisirs.

Mardi 12 septembre : 21 h., conférence Mme Martinet, Laon et l'Espagne à travers les siècles de Roland à Méchain.

Mercredi 13 septembre : 21 h., Groupe Instrumental de Percussions de Strasbourg.

Jeudi 14 septembre : 21 h., conférence : Prospection aérienne dans le département de l'Aisne, par Michel Boureux.

Samedi 16 septembre : 21 h., théâtre : Protée - Farce Lyrique, Paul Claudel ; salle des Arts et Loisirs.

Dimanche 17 septembre : 15 h 30, Ensemble Instrumental Laetitia Musica. Marie-Claude Jamet, Christian Larde, Salle des Arts et Loisirs.

Lundi 18 septembre : 21 h., conférence : Les principales richesses des archives départementales, par M. Dumas.

Mercredi 20 septembre : 21 h., Ensemble instrumental Henrik Bruun.

Vendredi 22 septembre : 21 h., les Ballets modernes de Paris, Française et Dominique, salle des Arts et Loisirs.

Samedi 23 septembre : 21 h., Ensemble vocal Philippe Caillaud, à la cathédrale.

Dimanche 24 septembre : 16 h., concert par la Musique de la Garde Républicaine, à la cathédrale.

EXPOSITIONS : Bibliothèque : XVème siècle « Le temps des derniers manuscrits et des premiers livres imprimés ». Petit-Saint-Vincent : Terres Latines.

Musée : La Faïencerie de Sinceny.

Chapelle du Palais de Justice : Corpusculaires.

Maison des Arts et Loisirs : Photos d'hier et d'aujourd'hui.

Cloître de la cathédrale : exposition organisée par la Maison des Jeunes et de la Culture.

RESERVATION ET LOCATION :

Maison des Arts et Loisirs, place Aubry, 02-Laon ; téléphone 23.25.83. Un « Village Espagnol » sera construit en plein centre de la ville haute et des artisans travailleront devant le public du 9 au 24 septembre 1972.

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 3)

de lui jouer pour le motter sans cesse, quand nous aurons indiqué qu'il avait écrit une œuvre importante l'orchestre, un in-mémorian sur Jacques Durand et une notice sur la vie et les travaux de Gustave Charpentier, il reste à déplorer que le 9 janvier 1963 peu de personnes aient été informées qu'un de nos grands maîtres français venait de quitter ce monde.

J'ai connu Louis Aubert et je me réjouissais de le revoir car je savais que l'on pouvait toujours trouver auprès de lui une touchante attention. Ses conversations étaient toujours spirituelles et intéressantes. Il savait encourager sans flatter et, malgré le délabrement dont il était l'objet, il avait conservé, sans amertume sa foi et l'amour de son art.

Henri Petit terminait ainsi une étude sur lui :

« Ce que chante Louis Aubert, c'est lui-même et rien que lui. Son art qui bannit tout pittoresque, toute séduction extérieure, est tout en résonances profondes et seule une extraordinaire habileté technique était capable de rendre les plus subtiles intentions d'un musicien qui soit être un penseur. »

Enfin, je souhaite que la fin d'un article dû à Henry Barraud, soit pour ceux qui l'ont admiré un espoir reconfortant :

« Incontestablement son œuvre gagne, en vieillissant, ce qu'elle a de plus personnel ne se dégageant qu'à la longue, comme le bouquet d'un vin de cru. C'est là un gage de durée qui permet de lui faire confiance. »

(à suivre) Pierre PAUBON.

CONCOURS D'EXCELLENCE 1972

CLAIRON et TAMBOUR

REGLEMENT

ART. 1. Un concours de solfège et d'instrument pour les tambours, clairons, trompettes, etc... est organisé chaque année par la Confédération Musicale de France.

ART. 2. Les épreuves auront lieu à Paris, le 5 novembre 1972.

ART. 3. Sont admis au concours : les candidats âgés de moins de 25 ans ayant obtenu dans chaque épreuve (Solfège et Instruments) organisée par nos Fédérations Régionales de 18 à 20 points dans la Division Supérieure et suivant le programme de la CMF de Novembre 1970.

ART. 4. L'inscription au concours doit être obligatoirement transmise par la Fédération Régionale à laquelle est inscrite la Société dont fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

ART. 5. Tout candidat n'ayant pas obtenu au concours d'excellence deux premiers prix pourra être admis à concourir l'année suivante.

ART. 6. Les épreuves de solfège sont obligatoires. Pourront seuls en être dispensés les candidats qui ont obtenu un premier prix l'année précédente.

ART. 7. L'épreuve de solfège comprend :

- 1) Une lecture à vue chantée.
- 2) Le candidat aura à répondre par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale (voir méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon », Editions Robert Martin).
- 3) Reconnaissance des sons.

ART. 8. L'épreuve d'instrument comprend :

- 1) L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury.
- 2) L'exécution d'un morceau imposé.
- 3) L'exécution d'une lecture à vue instrumentale.

ART. 9. Le vote par jury aura lieu par points suivant le barème ci-dessous :

- Epreuve de solfège :
- de 0 à 10 pour le solfège chanté
 - de 0 à 4 pour la théorie
 - de 0 à 6 pour la reconnaissance des sons.

- Epreuves instrumentales :
- de 0 à 10 pour le morceau imposé
 - de 0 à 5 pour la lecture à vue instrumentale.
 - de 0 à 5 pour la sonnerie

ART. 10. Attribution des récompenses pour chacune des épreuves :

- 17 à 20 points 1er Prix
- 13 à 16 points 2ème Prix
- 10 à 12 points 3ème Prix

N.B. : « Des feuilles d'adhésion Batterie-Fanfars » sont à la disposition des Fédérations qui devront les réclamer à la CMF.

PROGRAMME ET MORCEAUX IMPOSES

CLAIRONS :

1) Une sonnerie choisie par le jury (pages 56, 57, 58, méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon »).

2) Morceau imposé : « Sympathie » de Defrance, Editions R. Martin.

3) Lecture à vue.

CLAIRONS-BASSES :

1) Morceau imposé : « Keepsake » de Defrance, Editions R. Martin.

2) Lecture à vue.

TROMPETTES :

1) Une sonnerie choisie par le jury pages 10, 11, 12 et 13 du « Guide Pratique du Fanfariste », Editions René-Deslaurie.

2) Morceau imposé : « Perle Fine » de A. Figuet, Editions Champel.

3) Lecture à vue.

TROMPETTES-BASSES, TROMPETTES-CORS et TROMPETTES DE CHASSE :

1) Morceau imposé : « Habanera » de J. Devo, Editions Philippo.

2) Lecture à vue.

CLAIRONS A PISTONS et CLAIRONS-BASSES A PISTONS :

1) Exécution de toute la « Marsaillaise » arrangement de A. Tremine pour Batteries-Fanfars, Editions J. M. Champel.

2) Morceau imposé : « Sur les Bords de l'Yvette » de Beaumont, Editions R. Martin.

3) Lecture à vue.

TAMBOURS :

1) Exécution de l'une des cinq marches (page 10 et 11 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour » Tome 2) Editions R. Martin.

2) Morceau imposé : « Divertissement » de Jean Quinchon, Editions R. Martin.

TRES IMPORTANT : Les sonneries imposées pour le concours d'excellence sont enregistrées sur disque « DECCA » No 451.016. Ce disque s'intitule « Sonneries Réglementaires en Fanfars ».

BATTERIES-FANFARES MONITEURS TAMBOURS ET CLAIRONS

Des examens pour le titre de moniteur Tambour ou Clairon sont organisés chaque année par la Confédération Musicale de France.

Les épreuves auront lieu à Paris, le 5 novembre 1972.

Sont admis à concourir tous les Fanfaristes sans distinction d'âge capables d'exécuter le programme.

L'inscription au concours sera obligatoirement transmise par la Fédération Régionale à laquelle est inscrite la société dont fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

Les candidats qui auront subi avec succès toutes les épreuves se verront décerner un diplôme de moniteur.

PROGRAMME

MONITEUR CLAIRON OU CLAIRON MAITRE :

- 1) Technique de l'instrument.
- 2) Questions théoriques (voir toute la théorie de la méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon », Editions R. Martin).
- 3) Exécution d'une sonnerie réglementaire (voir toutes les sonneries dans la méthode NEP du Clairon).
- 4) Morceau imposé : « Flouette » de A. Tremine Editions France-Musique.
- 5) Déchiffrage à vue d'une partie manuscrite de clairon.
- 6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

MONITEUR TAMBOUR OU TAMBOUR MAITRE :

- 1) Technique de l'instrument et détail de tous les coups.
- 2) Questions théoriques (voir toute la théorie dans la méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour » tome 1, Editions R. Martin).
- 3) Exécution de l'une des cinq marches tambour des 1, 2, 3, et 4ème groupes, page 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la méthode NEP du Tambour, Tome 2.
- 4) Morceau imposé : « Joyeux Réveil » Editions R. Martin.
- 5) Déchiffrage d'une partie manuscrite de tambour.
- 6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

ADRESSE D'EDITEURS

Robert Martin : 9, rue Boccard, 71, Macon.

Renato-Deslaurie : 25, rue Michel-Le-Comte, 75 - Paris-3ème.

« France-Musique » : 36, rue de Paris, 66 - Perpignan.

Philippo : 24, boulevard Poissonnière, 75 - Paris-9ème.

J.-M. Champel : Boite Postale No 201, Neuville-sur-Ain - (01).

Margueritat : 24, rue René-Bou langer, 75-Paris-10ème.

Alpha : 54, rue d'Hauteville, 75 - Paris-10ème.

ACCORDEON

EXCELLENCE

CATEGORIE A : Elèves utilisant les Basses Composées (Système traditionnel)

Luci E. Ombre, D. Anzaghi, En dépôt O. Dhiébolt, 19, rue des Hallebardes - 67-Strasbourg.

CATEGORIE B : Elèves utilisant les Bassettes (Basses chromatiques)

Partita Piccolo, T. Lundquist, En dépôt O. Dhiébolt, 19, rue des Hallebardes - 67-Strasbourg.

DISTINCTIONS

Nous avons eu le plaisir de relever dans les promotions dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, les noms de plusieurs personnalités du monde musical :

Légion d'Honneur

Au grade de Chevalier : Mme Régine Crespin, MM. György Czifra, Joseph-Marie Ferraton, Dorel Handman ; M. Lombard, Michel Philippot, Gérard Souzay, Marcel Stern, Henryk Szeryng.

Au grade d'Officier : Mme Fanely Revoil, et M. Vlado Perlemuter.

Ordre des Arts et Lettres.

De même, dans l'Ordre des Arts et Lettres :

Au grade de Chevalier : MM. Charles Bruck, Roger Chabrier, Jean Guillou, Paul Jamin, Francis Lai, Georges Liccioni, Jean-Marie Londeix, Mme Suzanne Lorcia, Collette Malher-Besse, MM. A. Moerlen Lucien Mora.

Au grade d'Officier : Aldo Ciccolini, Marius Constant, Jacques Fevrier, Jean Levy, Jacques Parrenin.

Au grade de commandeur : M. Zino Francescatti.

N'OUBLIEZ PAS D'ASSURER VOS SOCIÉTÉS A LA C.M.F.

DES LE 1er OCTOBRE

FESTIVAL DE MUSIQUES MILITAIRES

Un Festival international de musiques militaires s'est déroulé à Paris du 23 au 30 juin.

M. Yves Mourousi a eu cette idée pour apporter au cours de l'été un peu d'animation à notre Paris privé depuis longtemps des concerts militaires sur les kiosques.

L'office de tourisme et le Comité Vendôme se sont associés à cette entreprise, ce qui a permis de donner d'une part, les 23, 24 et 25 juin des concerts dans les squares et sur les places, et d'autre part des spectacles Place Vendôme les 27, 29 et 30 juin.

17 formations groupant 1 200 exécutants ont participé à ce Festival. Nous citerons : la Musique de la Septième Armée Américaine stationnée en Allemagne, la Musique de la Sécurité de Moscou, les Bersagliéri de Rome, les Guides de

Belgique, les Dragons Ecosais de la Reine Elisabeth, la Musique de la Flotte de Hollande, celle d'un régiment d'infanterie de Singapour avec ses danseurs, la Fanfare de notre 6ème Bataillon de Chasseurs Alpins, la Musique de la Légion Etrangère et celle de la Garde Républicaine.

Ces musiques rassemblées place Vendôme ont ensuite joué sous la direction du lieutenant-colonel Richard, chef de musique de la Garde Républicaine. Le soir, les chefs de musique ont assisté à la représentation de Turandot à l'Opéra.

La C.M.F. est très heureuse du contact amical entre les chefs de ces grandes musiques militaires et l'ancien chef de musique principal des Equipages de la Flotte notre Président, commandant Jules Semler-Collery.

• FORMAT POCHE • 208 PAGES • 8,50 F •



• A. LEDUC • 175 R. ST HONORÉ • PARIS 1er •

CONSORTIUM MUSICAL Éditions PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière - PARIS-9ème
Tél. 824.89.24 et 246.52.22

APRES NOS CELEBRES METHODES
LE CLARINETTISTE de Jean CALMEL
LE SAXOPHONISTE de Michel MERIOT

VIENT DE PARAITRE LE TROMPETTISTE

METHODE PRATIQUE ET PROGRESSIVE

DE TROMPETTE OU CORNET PAR

ROBERT BOUCHÉ

pièces de

JACQUES ROBERT

Textes Allemand et Anglais

PEDAGOGIE EN EVOLUTION

UN « MASS MEDIUM »

EN EDUCATION MUSICALE

LA PRATIQUE

INSTRUMENTALE

PAR REFLEXES

AUDIO-VISUELS

Depuis toujours, l'artiste musicien était apparu comme une sorte de mandarin mystérieusement doué. Son initiation, dispensée dans des « temples » — aujourd'hui conservatoires — par ceux dont il aspirait à devenir l'égal, lui assurait la maîtrise des codes rituels : solfège, harmonie, contrepoint, fugue. Artiste lyrique ou instrumentiste, soliste ou musicien d'orchestre, il escomptait une carrière digne d'un fils d'Orphée...

Mais peut-on, comment peut-on faire gravir les tout premiers degrés d'initiation à la musique aux jeunes ? Tel est le problème de l'éducation musicale.

Or, à notre époque, le fossé entre professionnels et amateurs risque de se creuser en abîme : alors que le compositeur raffine en quarts de ton, le jeune amateur gratte quatre accords sur sa guitare, martèle les mêmes formules rythmiques sur sa caisse, aspirant plus ou moins vaguement à une évaison par la tranche.

A la jointure, l'éducateur s'interroge : On a voulu faire chanter tous les jeunes : sauf le respect dû aux bonnes chorales, on les entend surtout brailler. Pourtant notre jeunesse, ressent profondément le besoin de faire de la musique ; le marché des fabricants de guitares, celui du disque sont prospères...

oOo

En 1966, Luc Amion, professeur d'éducation musicale au Lycée de garçons Pasteur, 92-Neuilly, fait son bilan : depuis deux décennies, les « vocations » vocales sont rares, les « solfégiques » encore davantage. Dans le privé, on supprimerait son poste. Il se tourne alors vers la flûte à bec, s'y initie, débute avec des volontaires.

En 1967, pour hâter les débuts, il invente un appareil visio-actif (1).

En 1968, il entreprend l'éducation musicale par les flûtes à bec en classes de sixième traditionnelles.

En 1969, continuant à styler les gêmes, il poursuit en 5ème et publie son premier recueil d'enseignement, pour les élèves à « rattraper » : Flut Images pour une soprano (2).

En 1970 il expose les résultats de ses travaux lors d'un stage de la CMF à l'INEP de Marly ; l'année suivante, ladite CMF devait proposer à ses 600.000 adhérents des concours nationaux de flûte à bec.

En 1971 une sélection de garçons de Pasteur, de filles de Camille-Sée (55 exécutants) donne un concert à La Couture-Boussey (Eure), bercé de célèbres flûtistes Hotterre et Chedeville.

A PROPOS

DE LA FLUTE A BEC

« En un temps où les enseignants sont amenés à s'interroger sur les finalités de l'éducation, une exigence semble s'imposer à eux : celle d'un enseignement qui soit source non seulement de connaissances, mais d'équilibre humain, qui ne se contente pas de conduire à une situation, mais qui aide l'être à se trouver et à porter le poids de la vie.

Pour répondre à cette exigence, pour assurer l'équilibre d'une éducation qui s'adresse à toute la personne, le recours aux forces vivifiantes de l'art est une nécessité, et, parmi les arts, à celles de la musique, qui occupent une place privilégiée, en ce qu'elle nourrit la vie intérieure, tout en gardant une haute valeur sociale.

Mais, à l'encontre de ces vertus indéniables, ont toujours joué les difficultés propres à l'enseignement musical, et en tout premier lieu, les difficultés de lecture de l'écriture musicale. A ces difficultés la méthode de M. Amion pour la flûte à bec, le recours à son instrument audio-visuel apportent des réponses. Désormais la pratique de l'instrument, pratique précise, rigoureuse, peut précéder la lecture du texte musical. L'effort sous sa forme abstraite n'est plus exigé que quand la motivation a été créée par le résultat déjà acquis.

Il reste cependant une question qui peut tout de même quelque peu être oiseuse, voire anachronique, toucher au plus vif d'eux-mêmes nombre de musiciens : la flûte à bec est-elle un instrument noble ?

A chacun de répondre après avoir entendu la démonstration conduite par M. Amion avec ses élèves du Lycée Pasteur. »

- (1) Appareil Amion, licence Zurluh, 73, bd Raspail, Paris (6e).
- (2) Flut-Images pr une flûte soprano, Ed. Zurluh, 73, bd Raspail, Paris (6e).

— A paraître : Flut-Images pr fl. en fa, Ed. Zurluh, 73, bd Raspail, Paris (6e).

En 1972 doit sortir le Flut Images pour les flûtes en fa (soprano, soprano, basse). La vie musicale bat son plein au lycée Pasteur ; les soirées du Club de musique classique attirent un public enthousiaste. Les témoignages de satisfaction des parents affluent. Le jour de la Pentecôte, devant un parterre d'universitaires (congrès Amion) un élève de Terminiade fait triompher la flûte soprano dans le concerto en ut majeur de Vivaldi.

Depuis 1968, l'INRDP suivait l'évolution de l'expérience. Le jeudi 15 juin 1972, à 14 h. 30, salle Jules-Ferry, 29, rue d'Ulm, Paris (Ve), cet organisme présentait un exposé-démonstration de cette pédagogie, la considérant comme apte à prouvoier un enseignement musical de masse, tout en salvagardant la qualité artistique.

Manifestations 1972-1973

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
5 mai 1973	MESLAY-DU-MAINE (Mayenne)	Pour le centenaire de la Société Sainte-Cécile. Concours international de musique. Toutes sociétés fédérées.	Secrétariat : M. A. Pelourdeau, boulevard du Collège, à Meslay-du-Maine (53). Tél. 45.
24 septembre 1972	GIVRAY (Vienne)	Congrès de la Fédération de l'Ouest.	
15 août 1972 1er juillet 1973	ILE DE RE (Charente-Maritime) SAVIGNE-SUR-LATHAN (Indre-et-Loire)	Festival de musique réservé aux sociétés de l'Ile de Ré. Festival de musique organisé par la Fanfare « l'Écho du Lathan ».	M. Viémont Roger, directeur, place Jacques-Du-Bellay Savigne-sur-Lathan (87)
8 juillet 1973	SAINT-AULAYE-SUR-DRONNE (Dordogne)	5ème Festival - Concours National de Musique (ouvert à toutes Sociétés Musicales et Groupements de Majorettes).	M. Yves Reblère, secrétaire-directeur de la Société Musicale et Groupe Artistique, 24 410 Saint-Aulaye-sur-Dronne.

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34, rue de Lisbonne - PARIS-8ème - Lic. 183 - Tél. 522.83.37

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres
signés ou intervalles + T.V.A. (23 %)

(Nous ne transmettons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ L'Harmonie Municipale de Creil recherche professeur de guitare classique et solfège, de préférence un musicien pouvant assurer les services de l'Harmonie à la basse, pour la rentrée de septembre. Les candidatures sont à envoyer à M. Michel, Coordonnateur des Activités de Loisirs, Mairie de Creil.

■ La ville de BRESSUIRE (Deux-Sèvres) recherche, pour la prochaine rentrée scolaire, un directeur pour l'Ecole Municipale de Musique. Adr. d'urgence candidature à M. le Maire de BRESSUIRE (79 300).

■ Recherchons en urgence un bon clarinettiste et un bon flûtiste, retraités, pour enseigner dans un Conservatoire Municipal. Région Ouest. Ecr. au journal sous n° 975, qui transmettra.

■ Recherchons Professeur Musique pour poste de professeur dans l'Enseignement Primaire, susceptible de participer à Direction Harmonie Municipale. Ecr. à Mairie de CHATILLON-sur-SEINE (21 400).

■ SASSENAGE (Isère) - Commune de 6000 habitants en expansion - 3 km de Grenoble. Recrute d'urgence un rédacteur expérimenté par voie de mutation, possibilité d'accéder ultérieurement au grade de Chef de bureau. Age limite 40 ans. Préférence à excellent musicien. Logement à titre onéreux. Adr. demande avec C.V. au Maire.

■ La ville de CHATEAU-d'OLERON recherche ménage mari occupant emploi gardien de police municipale, musicien de préférence, épouse conciergée de la Mairie. Logement gratuit assuré. Indices fonction publique. Très urgent. Ecr. à M. le Maire du CHATEAU d'OLERON (17). Tél. 21.

■ Chef de Musique pouvant assurer formation élèves et direction Recherché par Société Musicale à reconstituer. Emploi dans usine importante et logement assurés. Rémunération. Références exigées. Ecr. Mairie de LARDIN (24).

■ Cherchons TROMPETTISTE capable former élèves ; SOLISTE harmonie, gardiennage, entretien locaux salle des fêtes. Logement gratuit. Ecr. Mairie d'UGHINE (73).

■ URGENT. Harm. Municipale Orthéziennaise rech. un Directeur capable d'assurer en outre le fonctionnement de l'Ecole de solfège et de musique. Ecr. avec C.V. et exigences à M. B. CAUMIA, Secrétaire, 26, place Saint-Pierre, ORTHEZ (64).

■ Ville HIRSON recherche tambour-major militaire, retraité de préférence, jouant trompette d'He pour formation d'élèves de cuivres, tambours et clairons. Ecr. M. LÉ-SIEUR, Dr Ecole Musique 02590, HIRSON.

■ Chef de Musique, 58 ans, 19 années de direction cherche place Directeur, avec formation d'élèves, etc. Libre après vacances. Ecr. au Journ. sous numéro 978, qui transmettra.

■ Prix d'Excellence à l'unanimité de Conservatoire, Professeur de solfège - 7 clés - cherche place de Directeur d'Académie de Musique et Harmonie Municipale, éventuellement chant choral. Ecr. sous numéro 979.

OCCASIONS

■ Recherchons bassons d'occasion. Faire offre à : Ecole Municipale de Musique de LA SEYNE-SUR-MER (83).

■ Achète neufs ou occasion bon état, très sains, « La Musique des origines à nos jours : Larousse de la Musique : Tome I ; Larousse de la Musique : Tome II Editions 1958 à 1965 ». Ecr. M. Louis Monard, 13 560, SENAS.

■ RECHERCHONS FIFRES 4 clés, modèle « Légion ». Faire offre à Musique Municipale d'AJACCIO, 22, rue Forcioli-Conti, 20 - AJACCIO.

■ Cherche instruments de musique bon état : Basses si bémol, Contrebasses si b. - Clarinettes si b. Flûtes. S'adres. à Association Sportive et Culturelle de TRAINEL (Aube).

■ L'Association pour la mise en valeur du Château de Villemont-Vensat-Aigueperse (Fuy-de-Dôme) serait heureuse obtenir concours Société Musicale ou Chorale locale, dans le cadre de son 1er Festival. S'adr. à M. Thierry SOYER, 285, rue du Faubg St-Antoine, Paris-XIème. Tél. 307.27.17.

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

VOLS D'INSTRUMENTS

■ Il a été dérobé, le 5 Avril 1972, dans la Salle des répétitions de l'Harmonie de Royan (Charente-Maritime) : 1 Clarinette si b., 1 Saxo-alto « Universal » N° 34 029. 1 Trombone à coulisse, très bon état. 1 Basse si b. « Couesnon, 4 pistons, état neuf. 1 Caisse claire chromée « A.S.B.A. Révélation » avec 2 peaux neuves plastiques. 1 Pied de caisse claire, neuf. 1 Tambour de basque.

■ Mlle Plesch, Professeur à l'Ecole de Musique-Harmonie de MAISSONS-LAFFITTE (Yvelines) a été victime du vol d'une Flûte, marque JACK LEFF, N° 382, avec étui. Serait disposée à verser une récompense à la personne dont les renseignements lui permettraient de recouvrer cet instrument de valeur. Ecr. à Mlle PLESCH, 7, avenue Frochot, Paris-IXème.

SOCIÉTÉS DE MUSIQUE !

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année à vos amis, membres honoraires, un

Calendrier

personnalisé à votre société.

Demandes catalogue et échantillons gratuits à :

l'IMPRIMERIE SIMATIS - 42 - SAINT-ETIENNE

Pour une réussite de vos galas dansants

« Le roi du bal »

Chris MYLAN

Disques « Avalanche »

UNITED ARTISTS RECORDS

B. P. 209

90005 - BELFORT

Téléphone : (84) 28.05.29

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AISNE

Le Festival d'Hirson
4 juin 1972

Tant chante-t-on Noël qu'à la fin il arrive.

On a tant parlé du Festival qu'enfin il a eu lieu, ce dimanche 4 juin, par un fort beau temps, ce qui a fait dire à l'ancien que le Comité avait signé un pacte avec les puissances supérieures, ou inférieures, peut-être avec les deux à la fois - on ne sait - car deux sécurités valent mieux qu'une.

Quoi qu'il en soit, il faisait beau, et dès le matin, l'optimisme était dans l'air. On sentait nettement que tout devait bien se passer. Il est vrai que tout avait été minutieusement préparé, calculé, minuté, et que les commissaires avaient été dûment chapitrés, catechisés, conditionnés, dopés (moralement !) pour la circonstance. A l'heure H, les épreuves de classement commençaient et se déroulaient sans heurt dans le temps prévu. Les résultats de ces épreuves ont déjà été publiés et nous n'y reviendrons pas.

A 10 h. 15 précises M. le préfet Dijoud, M. le sous-préfet Bucourt, M. Brugnon, député de l'Aisne et conseiller général de l'arrondissement et plusieurs de ses collègues, M. Alliot, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne étaient reçus officiellement à la mairie par M. Mahoudeaux, maire, entouré de ses adjoints ; par Mme la présidente de l'Association des parents d'élèves de l'école de musique, par MM. les vices-présidents de l'Harmonie Municipale (M. le président s'étant excusé pour raison de santé), ainsi que par les membres du Comité et le directeur de l'Harmonie. Les honneurs étaient rendus à l'arrivée des autorités, par l'excellente Harmonie municipale de Laon. M. Mahoudeaux, dans son allocution, souligna le rôle de la musique pour la paix dans le monde. M. Thirault remercia les organisateurs de cette manifestation et M. le préfet Dijoud exalta le rôle essentiel de la musique dans le développement intellectuel des hommes. A l'issue de cette réception, les honneurs furent rendus à M. le préfet par la prestigieuse batterie-fanfara de la Musique de l'Air, qui prit ensuite la tête d'un cortège se rendant au monument aux morts où une gerbe fut déposée par M. le préfet et M. le maire d'Hirson, tandis que retentissait l'émouvante sonnerie « Aux Morts ».

La partie artistique du festival commença alors avec, sur la place Victor-Hugo, un concert-apéritif donné par la Batterie-Fanfara de la Musique de l'Air, dont le répertoire moderne suscita l'étonnement d'abord, puis l'admiration et enfin l'enthousiasme. Pendant ce temps l'Orchestre Harmonie - Symphonique de Laon participait à la messe dite en l'église Notre-Dame de Lourdes et nous faisait entendre le « Prélude » de Rachmaninoff aux accents si profonds et si poignants. Dans l'Andante Espressivo extrait de la symphonie en Ré de Sammartini, M. Ch. Lefebvre, trompette solo, nous donna l'occasion d'apprécier sa belle sonorité et son style d'un goût parfait. Nous eûmes ensuite le plaisir rare à Hirson, d'entendre un quintette de violoncelles composé de M. Roger Thirault, directeur du Conservatoire de Laon, et de qua-

tre de ses élèves, Mme Michèle Pannier-Lebon, Mlle Janine Thomann, MM. Marc-Didier et Jean-Eric Thirault, tous lauréats du Conservatoire, qui nous interprétèrent l'« Ave » de Mozart dans une transcription due à M. Thirault. On put admirer la sonorité homogène, la délicatesse des nuances et la sensibilité des interprètes qui fit passer sur l'auditoire comme un souffle divin. Avec « Prélude et Marche Triomphale » de Lullu, dont les accents brillants susciteront l'admiration des nombreux fidèles, se terminait le programme musical de la matinée.

Le banquet officiel avait lieu dans le réfectoire du Lycée Joliot-Curie que M. le Préfet avait mis amicalement à la disposition des organisateurs du festival. L'excellent menu contribua à l'ambiance de la journée et au dessert, des discours exaltant le rôle de la musique dans l'éducation de la jeunesse furent prononcés par M. Lionel Lemaire, vice-président de l'Harmonie Municipale d'Hirson, par M. Mahoudeaux, maire d'Hirson ainsi que par M. Edouard Alliot, président de la FS MA.

A l'heure prévue, les concerts de quartier donnés en différents points de la ville par les sociétés participantes attirèrent le public.

A partir de 16 h. et jusqu'à 16 h. 45, des défilés partis des lieux de concert, convergèrent vers le centre de la ville et réunirent le millier de musiciens présents à ce festival en un grandiose rassemblement. Sur une tribune disposée à cet effet avaient pris place les autorités et les personnalités invitées au festival. Le morceau d'ensemble « Le Gland » de M. Hacourt, ancien chef de l'Harmonie Municipale d'Hirson, fut dirigé par M. Lesieur, puis après les allocutions d'usage, le fanion de la FSMA fut confié pour un an par l'Harmonie de Laon à l'Harmonie d'Hirson. Les résultats du concours de classement furent alors proclamés : des médailles commémoratives du festival furent remises aux directeurs des sociétés. La Marsillaise dirigée par M. Roger Thirault et jouée par tous les musiciens, clôtura cette seconde partie du festival.

La Musique de l'Air, sous la direction de son chef le commandant Devogel, avait déjà pris place sur le podium que les services techniques de la ville avaient installé sur le stade. Le public nombreux se pressait dans les tribunes et sur les pelouses attendant le merveilleux concert qui lui était promis. Il ne fut pas déçu. Après une première partie classique réunissant des œuvres de Berlioz, Chabrier, Katchaturian, Britten, Glimenez et Fayeulle qui par leur diversité méritent en valeur la sonorité, la virtuosité et le style de cet orchestre dont la réputation est internationale, une seconde partie consacrée à la musique légère et de variétés, nous montre un autre aspect des possibilités de cet ensemble étonnant. En particulier, la savante utilisation des clairons, trompettes de cavalerie, cors de chasse et tambours (tous instruments joués par des virtuoses au même titre que ceux de l'Harmonie) apporta à l'ensemble une sonorité nouvelle, riche d'éclat, de dynamisme et de couleur. Nous avons beaucoup aimé les œuvres de M. le commandant Devogel, bien écrites et d'inspiration vigoureuse.

Une jolie gerbe de fleurs fut offerte au chef de musique par la non moins jolie Miss Hirson, meu-

bre de l'Harmonie Municipale et élève de l'école de musique.

Féneliquement applaudis par un public survolté les musiciens de l'Air durent ajouter quelques bis à leur programme qui se termina dans l'enthousiasme général.

Le Comité de l'Harmonie Municipale tient à remercier très sincèrement toutes les bonnes volontés qui ont contribué au succès du Festival de Musique du dimanche 4 juin.

Merci à la municipalité et à tout son personnel, aux commerçants pour leur publicité, à tous ceux qui ont voulu marquer leur sympathie en faisant un don.

Il est réconfortant pour des organisateurs de trouver spontanément des volontaires, allant des très jeunes à de beaucoup moins jeunes, qui n'ont pas hésité à sacrifier leur dimanche pour la parfaite réussite d'une importante manifestation, qui fait honneur à notre bonne ville d'Heilbronn et laissera dans la mémoire de tous un souvenir impérissable.

Voyage de l'Harmonie Municipale de Château-Thierry à Mosbach (Allemagne - Pays de Bade) les 20, 21 et 22 mai 1972

Le 19 mai dernier, les membres de l'Harmonie Municipale de Château-Thierry et de sa batterie-fanfane soit 80 exécutants, accompagnés de quelque 40 « supporters », prenaient place à 23 h. 50 dans le train 351 dont un arrêt exceptionnel avait été prévu en gare; ils se dirigeaient sur Heidelberg en Allemagne Fédérale, où ils arrivaient à 7 h. 45 le samedi matin. De là, après un réconfortant petit déjeuner, ils montaient dans 3 cars luxueux qui les attendaient pour les emmener à Mosbach à 60 km à l'Est, par la magnifique et sinueuse vallée du Neckar, dont les hautes pentes boisées, les châteaux perchés dans la verdure et les coquets villages fleuris furent beaucoup admirés au passage.

Mosbach, chef-lieu d'arrondissement de 35.000 habitants était l'objectif choisi pour rendre de nouveau visite à nos amis d'outre Rhin à l'occasion des fêtes de Pentecôte, mais aussi pour consacrer définitivement les liens entre les deux villes, dont le jumelage doit être rendu officiel prochainement.

Nos musiciens furent accueillis vers 11 h. 30 par une partie de la population sur la place du Marché de Mosbach aux pittoresques maisons à colombages.

Après la répartition du logement et le déjeuner, soit lieu à 15 h. sur la Markplatz la réception officielle de la société en présence des autorités locales, de M. Gravelin, maire adjoint de Château-Thierry et avec le concours de la jeune société de musique de Mosbach et de sa formation féminine de flûtes et tambours, aux uniformes colorés.

Après un défilé en ville par un temps ensoleillé, une gerbe aux couleurs françaises fut déposée au moment au cours duquel fut prononcée dans un silence recueilli. Un vin d'honneur fut ensuite servi dans la splendide salle de réception de l'Hôtel de Ville du 16ème siècle et des discours de bienvenue et de remerciements furent prononcés respectivement par M. Tarun, bourgmestre de Mosbach, et M. Dubourg, président de l'Harmonie Municipale, dans un silence recueilli. Un vin d'honneur fut ensuite servi dans la splendide salle de réception de l'Hôtel de Ville du 16ème siècle et des discours de bienvenue et de remerciements furent prononcés respectivement par M. Tarun, bourgmestre de Mosbach, et M. Dubourg, président de l'Harmonie Municipale, dans un silence recueilli.

la pureté et le filage des sons que par ses staccatos binaires et ternaires.

Des discours furent ensuite prononcés par M. A. Gosor bourgmestre adjoint de Mosbach et M. Gravelin, maire adjoint de Château-Thierry et les deux présidents des sociétés de musique allemande et française MM. Kipphan et Dubourg. Des cadeaux furent alors échangés de part et d'autre en gage d'amitié.

Puis ce fut au tour de notre Harmonie de prendre place sur le podium, pour exécuter un concert d'une haute valeur musicale, tous les musiciens ayant tenu à se surpasser malgré la fatigue d'une nuit passée à voyager et l'emploi du temps chargé de la journée.

Voici le programme de ce concert :
1) Marching 'Thro' Georgia, marche américaine (G. Miller) avec le concours de la batterie-fanfane dirigée par G. Carboneau, les deux formations étant placées sous la baguette de M. R. Commun, sous-directeur.

Le directeur M. Jean-Louis Petit prit place au pupitre pour diriger ensuite :

2) Le Domino NoL, ouverture (Esprit Auber).
3) Carmen, sélection sur l'Opéra (Georges Bizet).
4) Le Roi d'Ys, ouverture (Edouard Lalo).

5) Rêve de Valse, sélection sur l'opérette (Oscar Strauss).
Puis de nouveau avec M. R. Commun qui dirigea :

6) Teenager Fantasy, fantaisie-jazz (Mathieu Everaerts).
Et avec le concours de la batterie-fanfane :

7) Les Dragons de Noailles, marche du XVIIIème siècle (J. Semler-Collery).
8) Sans Souci, pas redoublé (F. Gaillard).

Après l'exécution de ces œuvres, J.-L. Petit reprit la baguette pour diriger dans un silence impressionnant et devant toute la salle debout, les hymnes nationaux allemand et français ainsi que l'hymne européen.

Les musiciens et leur chef furent longuement applaudis par une assistance enthousiaste et les auditeurs allemands étaient unanimes à l'issue du concert à louer la valeur musicale et la belle tenue de la société française qui les avait fortement impressionnés.

Le dimanche 21 mai, jour de Pentecôte, était consacré à une excursion en autocar le matin à Schwetzingen, petite ville historique de 10.000 âmes où notre groupe put visiter le château, ses très beaux jardins et son parc aux vastes perspectives. Puis Heidelberg où le repas de midi fut pris dans un excellent restaurant de la ville. L'après-midi était réservée à la visite de cette ville universitaire de 130.000 habitants étagée au bord du Neckar et célèbre par ses églises du 15ème siècle et son imposant château du 13ème au 17ème siècle, ancienne résidence des électeurs palatins.

De retour à Mosbach vers 18 h. et après une nuit réparatrice, le départ pour Heidelberg eut lieu par car le lundi matin à 9 h. 30 après un nouveau défilé en ville et une aubade d'adieu sur la Markplatz devant les autorités locales et avec le concours de la formation féminine locale toujours omni-présente.

Après le déjeuner à Heidelberg, tout le monde prit place à 14 h. 30 dans le train du retour qui s'arrêta encore une fois spécialement en gare de Château-Thierry à 21 h. Musiciens et accompagnants étaient enchantés de ce déplacement de trois jours favorisé par un temps clair et un chaud soleil et tous étaient heureux d'avoir renforcé par leur présence et leur succès musical, la cause du rapprochement des peuples et par là même, celle de la paix.

ARDENNES

Mai à la F.M.A.

L'activité fédérale ardennaise de mai 1972 a été dominée par les examens fédéraux de division élémentaire (2ème année) le jeudi 11 mai (Ascension) et par le 53ème congrès départemental du 28 mai.

67 candidats ont subi les épreuves de 8 à 13 h. au Foyer social municipal de Charleville où 1 jury d'écrit et 7 d'oral et d'instruments avaient été mis en place par le président Dauchy et le secrétaire Demay.

Le 53ème congrès, organisé par l'Harmonie (fusionnée il y a un an) des Deux-Vireux, à l'occasion du bicentenaire du rattachement à la France de Vireux-Molhain, Vireux-Wallerand (et des environs) a été présidé par M. Dauchy pour les débats proprement dits, et par M. le secrétaire général de la Préfecture; MM. Michaud, Blin et Tinant, sénateurs; Lebon, député; Titeux, président du Conseil général; Declerq, conseiller général; Gallot et Ebling, maires de Vireux-Molhain et Vireux-Wallerand.

Après le transfert du fanion fédéral de l'HM de Bethel à l'HM des Deux-Vireux à Wallerand, une cérémonie au monument aux morts de Molhain, le congrès fut placé sous le signe de l'unanimité à chaque vote; rapports du congrès de Vouziers, de l'AG d'études de février, moral, financier, élections au conseil d'administration et au bureau, nécessité apparaissant à tous d'une modernisation des méthodes d'enseignement pour un relèvement général du niveau des candidats aux examens et des prestations des musiciens populaires.

MM. Dauchy, Chartogne, Demay, Harbulot, administrateurs sortants, furent réélus et M. Moscato, directeur de l'HM de Charleville-Mézières remplaça son musicien Pégot, démissionnaire.

MM. Dauchy (président), Thomé et Pihet (vice-présidents), Demay (secrétaire), Lechène (secrétaire adjoint temporaire), Chartogne (trésorier), Fournier (trésorier adjoint), Harbulot (relations avec la presse) furent réélus ensuite, à huis-clos.

Les commissions fédérales furent pratiquement inchangées : technique (examens) : MM. Dauchy, Demay, Harbulot, Housmann, Moscato, Lechène.

— Du bulletin de liaison (dont le numéro 2 est sorti à ce jour) : MM. Dauchy, Harbulot, Chartogne, Pihet et Fournier.

Après la cérémonie commémorative du rattachement, l'apéritif d'honneur (avec concert d'accordéon) présidé par M. le SG de la Préfecture, le défilé en ville, ce fut le banquet officiel servi à Vireux-Wallerand avec les traditionnels discours de glorification et de défense des musiques populaires.

Les Harmonies de Charleville-Mézières, Fromelennes, Givet, Rethel, Vouziers (avec majorettes), Fumay, Nouzonville et des Deux-Vireux donnèrent un concert, défilèrent, regroupèrent 700 musiciens pour les morceaux d'ensemble et la remise des médailles aux musiciens chevronnés.

Au cours du mois de mai, ceux de Nouzonville (80) avaient donné un gala d'honneur (avec les Majorettes de l'Effort); ceux de « L'Effort » de Signy-l'Abbaye avaient souvent défilé, notamment à Saules-Monclin; ceux de Vivier-au-Court s'étaient retrouvés pour la fête patronale avec gymnastes et majorettes locaux; tandis que ceux des Deux-Vireux, dont le pupitre de « gros tuyaux » — 7 — fit sensation, le 28, avaient enterré six jours avant leur caisse claire Lotin à Treignes (Belgique); Givet avait accueilli la classe du Conservatoire de Reims (avec « Obéron », concert de M. de Téléman et en si b de Boccherini) et 5ème Symphonie de Beethoven.

Juin à la F.M.A.

Le mois a été dominé par les examens fédéraux de division préparatoire pour lesquels étaient inscrits 424 candidats. Ils se présentèrent le dimanche 4 juin, aux cinq centres de Charleville-Mézières, à Sedan et à Vouziers. Une seconde session pour des dizaines de candidats empêchés, eut lieu avec des épreuves similaires le samedi 17 juin, à Charleville-Mézières et à Sedan.

Musicalement, le mois a été chargé pour bien des sociétés sur l'activité desquelles nous reviendrons dans un prochain article, nous bornant pour aujourd'hui à laisser la place au compte rendu de l'activité de l'Union Musicale Mouzonnaise rédigé par son directeur, M. Jean Pihet, également vice-président de la F.M.A.

NOUZION

« La saison musicale pour l'U.M.N. s'est ouverte à Pâques où la société a donné son premier concert à Neufmanil pour la fête patronale de cette localité. Le dimanche 30 avril, l'Union musicale Nouzonnaise offrait à ses amis son concert annuel dans la salle des fêtes de Nouzonville, avec le concours des majorettes de « L'Effort », autre société locale. 500 personnes ont applaudi les musiciens et majorettes. Au programme, nous avons relevé : « l'ouverture du voyage en Chine » (de Bazin); « Véronique », fantaisie sur l'opérette de Messager; « La Mélodie du bonheur » (de Rogers); « Football Association » (de Joffman); « Majorette March » (de R. Bourdin), la batterie ayant participé également à ce concert.

Le 28 mai, l'U.M.N. a participé au Congrès départemental de la F.M.A. à Vireux. Afin d'aider la société organisatrice, l'U.M.N. s'y est rendue en abandonnant les indemnités de déplacement.

Le 18 juin, l'U.M.N. a participé au Festival international de musique

MERLIN
la flûte scolaire en bois

FABRICATION ALLEMANDE

Enfin !
Une flûte en bois, de qualité, à un prix raisonnable.

Soprano.
Doigté baroque.
Double perforation.

16 F
Soprano.
Doigté moderne.
Simple perforation.

15 F
Chez votre fournisseur ou chez

A. LEDUC écrits L'EDUC

175, rue Saint-Honoré
Paris 1er 073 12-80
073 48-61 073 27-03



d'Épernay organisé par la Société Philharmonique de Champagne. Après la visite des caves d'une importante maison de champagne, la société a donné un concert à l'hôtel. L'après-midi, après un défilé en ville, elle a participé aux morceaux d'ensemble.

A 18 h. MM. Tabary et Pihet, respectivement président et directeur, ont reçu des maires du maire, la coupe de la ville d'Épernay. Toute la journée, Miss Nouzonville et ses dauphines ont été très applaudies par les spectateurs massés sur les différents parcours.

Le 11 juin, les élèves de l'École de musique ont passé les examens de fin d'année. Les jurys instrumentaux étaient confiés à des musiciens de l'Harmonie Municipale de Sedan, les professeurs locaux faisant passer le solfège à 75 élèves (dont 30 en instrument) sur des épreuves préparées par M. Pihet, directeur de l'École de musique.

BOUCHES-DU-RHONE

LA CIOTAT
M. Jean Graille a inauguré le Conservatoire Municipal de Musique

Les critères relatifs à la prospérité d'une cité ne se résument pas simplement à l'importance du nombre de ses habitants, de ses avenues ou de ses monuments. Les formes que prend la culture dans sa plus grande variété tiennent lieu d'indices de haute appréciation. Récemment encore les Muses ont daigné s'intéresser à notre collectivité, et plus particulièrement l'Europe qui compte désormais un nouveau ministère en notre ville.

C'est de la musique dont l'Europe est la Muse. Et, bien qu'indiscernable, sa présence devait être effective jeudi matin à la salle des fêtes, lors de l'inauguration officielle du conservatoire de Musique municipale et de l'installation de son directeur : M. Adrien Canavésio.

M. le maire, Jean Graille, dont on connaît le penchant certain pour les choses de l'art, à l'image d'un artiste, sut en quelques mots, exprimer sa satisfaction à l'égard de ce qu'il convient d'attendre de cette vaste entreprise au service de la musique et des Ciotadens.

M. Adrien Canavésio, le sympathique et dynamique maître de la musique municipale, nommé directeur du conservatoire, remerciait en termes chaleureux, le maire et le conseil municipal, pour l'aide accordée en faveur de la musique.

De son côté, la Musique municipale constituée il y a une dizaine d'années ne compte plus les brillants résultats que sont parvenus à atteindre ses élèves. On peut tout au moins les moindres en date et Jean-Yves Griséri, a été reçu coriste à la Musique des Gardiens de la Paix de Paris; Laurent Canavésio, se trouve actuellement à la Musique Militaire régionale de Paris, et vient d'obtenir une 2ème médaille dans la classe de clarinette de M. Deiard du Conservatoire de Reuil; Etienne Canavésio a reçu quant à lui, une 2ème médaille à Marseille, classe de cor; Bernard Giraud, 1ère mention de hautbois à Marseille; Jean-Marie Trotobas, mention très bien de trompette, etc...

LE FORMET DES VIRTUOSÉS.
M. le maire, Jean Graille, dont on connaît le penchant certain pour les choses de l'art, à l'image d'un artiste, sut en quelques mots, exprimer sa satisfaction à l'égard de ce qu'il convient d'attendre de cette vaste entreprise au service de la musique et des Ciotadens.

M. Adrien Canavésio, le sympathique et dynamique maître de la musique municipale, nommé directeur du conservatoire, remerciait en termes chaleureux, le maire et le conseil municipal, pour l'aide accordée en faveur de la musique.

De son côté, la Musique municipale constituée il y a une dizaine d'années ne compte plus les brillants résultats que sont parvenus à atteindre ses élèves. On peut tout au moins les moindres en date et Jean-Yves Griséri, a été reçu coriste à la Musique des Gardiens de la Paix de Paris; Laurent Canavésio, se trouve actuellement à la Musique Militaire régionale de Paris, et vient d'obtenir une 2ème médaille dans la classe de clarinette de M. Deiard du Conservatoire de Reuil; Etienne Canavésio a reçu quant à lui, une 2ème médaille à Marseille, classe de cor; Bernard Giraud, 1ère mention de hautbois à Marseille; Jean-Marie Trotobas, mention très bien de trompette, etc...

Le plus vendu en France des livres d'Histoire de la Musique

J. JAMIN

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

Format poche, 208 pages 7,90 F

100 pages d'illustrations : portraits, instruments, opéras, ballets.

Index alphabétique, index chronologique, Matériel pédagogique et guide idéal pour l'amatour.

A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré
PARIS-1er - 073.12.80

UNE NOTE DE PROFONDEUR
« Le conservatoire, dit le directeur Canavésio, continuera l'œuvre accomplie depuis dix ans par l'école de musique, mais avec des moyens accrus, des possibilités nouvelles. L'objectif primordial restant l'éducation musicale des jeunes et le partage de notre amour de la musique. Par là, les professeurs ne donneront pas seulement leurs connaissances, mais ce qu'ils ont de meilleur en eux ». A ces propos, M. Canavésio, enchaînant par la présentation des professeurs du Conservatoire : Mlle Danièle Dhilly; piano et solfège. MM. Jean Azier, flûte; Camille Djanmoussian, trompette, et MM. Pastoret, Isnard, Beiloque et...
LES PERSONNALITÉS
Parmi l'assistance nombreuse à cette manifestation, nous avons pu noter la présence de MM. Maurice Ecuyer, et Coulomb, adjoints au maire de la ville de Marseille, délégués aux Beaux-Arts et aux Affaires culturelles; Me Pierre Barbizet, directeur du conservatoire régional de musique de Marseille; M. Bouffier, inspecteur du Ministère des Affaires culturelles, professeur au conservatoire de Toulon; M. Raoul Fayet, président de l'Harmonie municipale; M. Paul Courtial, président de la Fédération musicale des BDR; M. Camille Boutteuil, cor à la Garde Républicaine; M. Ambrose Monti, trombone à l'orchestre de la Radio de Paris, etc...
Souhaitons une brillante carrière au Conservatoire municipal de musique de La Ciotat.

CENTRE

Le dimanche 28 mai 1972 se sont réunis, les membres du comité de direction de la Fédération musicale du Centre, sous la présidence de M. André Rellin, président fédéral.

Étaient présents : M. Raoul James, trésorier général; M. Roger Dubat, vice-président de la Creuse; M. Jean Julien, vice-président de la Nièvre; M. Georges Champault, secrétaire de la Nièvre; MM. Georges Boutillier, Paul Rollin et Victor Duterler, membres du conseil d'administration de l'Allier.

Étaient excusés : M. Paul Troubat, vice-président de l'Allier; M. Camille Delgouffre, trésorier adjoint; M. le docteur Duffay, vice-président de la Creuse; M. Henri Lhérondeau, secrétaire général.


Dès 8 h. 30, les membres du comité de direction se sont réunis pour faire passer les examens des élèves de la division supérieure.

À l'issue de ces examens, le Comité de direction a étudié les questions portées à l'ordre du jour de cette réunion.

1) Fête départementale de la musique à Saint-Germain-des-Fossés.
Le comité, unanime, a décidé de verser une subvention de 500 F pour l'organisation de cette manifestation.

2) Fête fédérale de Nevers le 25 juin 1972.
À l'occasion de cette manifestation musicale à laquelle les organisateurs ont décidé d'apporter une très grande ampleur, sera remis à la Philharmonie de Nevers, le fanion fédéral.

Divers challenges et coupes seront également attribués, notamment les challenges E. Bourbié et A. Joutanet et une coupe de la F.M.C.



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris
instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

3) Congrès F.M.C. 1972.
Le comité de direction, après en avoir délibéré, fixe la réunion du conseil d'administration au samedi 14 octobre, à 16 h., à la mairie de Vichy et le congrès au dimanche 15 octobre, à 9 h., à la salle municipale des fêtes de Vichy.

Les convocations seront adressées en temps opportun aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux sociétés.

4) Questions diverses.
M. le président fait part du décès de M. Antoine Pajot, Juchier à Jozat, dont le dévouement à la cause musicale est bien connu de tous.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 15 avril dernier en présence d'une nombreuse assistance.

La Fédération, qui avait envoyé une gerbe de fleurs, était représentée par M. André Relin, président fédéral; M. Raoul James, trésorier général; et M. Henri Lherondeau, secrétaire général.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h. 30.

Le président fédéral,
André RELIN.

Saint-Germain-des-Fossés
7 mai 1972
FETE DEPARTEMENTALE
DE LA MUSIQUE

Dans le soleil, dans une atmosphère de drapage où croisaient les majestés de la cité du rail se déroulaient dimanche, à Saint-Germain-des-Fossés, la fête départementale de la musique.

Elle ressemblait à un authentique festival où sein duquel chacun apportait allégresse, décontraction, trémolos. Huit cent disciples d'Orphée étaient, en somme, « sur la voie » ! Ils venaient de mettre le cap vers la ville chère à Gérard Bertucat, derrière leurs bannières couvertes de médailles, leurs fanions, leurs tambours, leurs cuivres, revêtus de leurs uniformes d'apparat. En une vague disciplinée, ces huit cents musiciens se rendirent, l'après-midi, au stade des Iles.

Apparavant, le long du célèbre Mourgon, les musiciens avaient voulu honorer leurs hôtes au premier rang desquels le sympathique et très actif maire, M. Gérard Bertucat, neuf, l'Harmonie de Saint-Pourcain. Dès 10 h. 30, à Grégoire, quartier dirigé par M. Virlogeux, donnait une aubade, à l'instar de la Lyre Chantelaise (M. Etienne) place du Puits.

Après un dépôt de gerbes au monument aux morts par les cadets de Genève et l'Indépendante de St-Germain, à 14 h. 30, s'articula le défilé vers les Iles. Par la rue du Pont-Cannon ou par des voies adjacentes, le public se dirigea vers le stade où se firent entendre les harmonies. On recensait les musiques d'Arfeuille, Cusset, Chantelle, Cournon, Ebreuil, Diou, Saint-Gerand-le-Puy, Lapalisse, Le Mayet-de-Montagne, Saint-Pourcain et, naturellement, Saint-Germain. Avec, en plus, invitée d'honneur, la Musique des Cadets de Genève.

Les Cadets de Genève constituèrent le « clou » du programme. Cent soixante cadets costumés, cent vingt élèves en marche obéissant à la baguette de M. Helberts, premier prix du Conservatoire royal de Bruxelles, soliste de l'orchestre de la Suisse romande, hautboïste de renommée mondiale. On connaissait déjà le corps des Cadets de Genève venu au festival de Montcuon en 1955, aux Journées franco-suisse de Vichy, en 1957.

Lorsque apparurent les Cadets, l'on avait déjà applaudi « Arendes » joué par les 800 musiciens, sous la direction de M. Gaston Bourasset, directeur de l'Indépendante, et la « Marseillaise » dirigée par M. André Relin, président de la Fédération musicale du Centre.

Le stade des Iles, cerné par des barrières, ressemblait à un vaste champ où se rejoignaient le folklore, la liberté, la musique, l'atmosphère d'un enfant. On était venu là en robe de chambre, en veston, en famille, en grappes, en tribus, non seulement afin de rendre hommage à Orphée, mais aussi pour respirer les salines effluves du val d'Allier.

Dans la tribune d'honneur devaient prendre place MM. Ricci, sous-préfet de Vichy; Cluzel, sénateur, président du Conseil général; le colonel Diverger; André Relin (Fédération Musicale du Centre); Antonia Besson, maître de Chilly; le colonel Roux, commandant; la base aérienne de Varennes-sur-Allier; l'adjudant-chef Tauveron, représentant le capitaine Monier, commandant la compagnie de Vichy, etc...

M. Bertucat accueillit ses hôtes, soulignant l'intérêt qu'il attachait, pour sa ville, à cette concentration musicale.

Les Cadets de Genève, à 17 h. (montre suisse en main !) attaquèrent une prestation digne d'éloges. Dans leur uniforme bleu, casquette et baudrier blancs, les Helvètes gratifièrent le public d'un concert qui, croyons-nous, fera date dans les annales régionales. Dirigés par le maestro Holberts, ils jouèrent à la perfection des œuvres de Lalande, Marcello, Haydn, Weber. On apprécia les solistes dans les « concertos » de hautbois, trompette, clarinette. Puis ils se mirent en vedette grâce au célèbre « Saint Louis Blues » issu tout droit du jazz immortel.

Les spectateurs-auditeurs se retirèrent enchantés par un après-midi pour lequel il convient de féliciter les artisans. Sans oublier l'inimitable président de l'Indépendante, M. Bonnet, et son comité directeur.

Cette fête départementale de la musique venait de tenir ses promesses. On murmure, entre le Pont-Cannon et la rue Loreau, qu'elle ne serait point la dernière !

A. U.
(« La Montagne », 0-5-72).

Vichy - 28 mai 1972
EXAMENS DES ELEVES
de la Division Supérieure

Récemment, à Vichy, dans les locaux de l'Harmonie municipale et du Conservatoire de musique, se sont déroulés, à partir de 8 h. 30, les examens annuels des élèves de la division supérieure, appartenant aux sociétés musicales affiliées à la Fédération Musicale du Centre. Vingt-trois élèves se sont présentés; tous ont été récompensés.

Le jury était présidé par M. André Relin, président de la Fédération, assisté par MM. Dubat (Corrèze) et Julien (Nièvre), vice-présidents de la Fédération.

Il était composé, en outre, de Mmes Dubat (Tulle) et Julien (Nevers) et de MM. Paul Rollin (Vichy), Dutriez (Vichy), Boutilier (Cusset) et Champault (Fourchambault), membres du conseil d'administration de la Fédération.

Mme Herbelleau, professeur au Conservatoire de musique de Vichy, accompagnait les concurrents au piano.

ALLIER
Société Musicale de Bellerive-sur-Allier. — Ressot Jocelyne: troisième prix de solfège.
Harmonie de Gannat. — Marié Guy: premier prix ascendant de solfège et premier prix ascendant de flûte.
— Marié Yves: rappel de deuxième prix de solfège et deuxième prix de hautbois.

Société des Accordéonistes Montluonnais de Montluçon. — Chemin Pascal: deuxième prix de solfège.

Harmonie de Saint-Pourcain-sur-Sioule. — Jean Marie-Claude: troisième prix de solfège.
— Labussière Anne: premier prix de solfège.

Union Musicale de Saint-Yorre. — Doudin Patrick: deuxième prix de solfège et deuxième prix de trompette.

Etudiantina de Vichy. — Grand Jean-Pierre: troisième prix de solfège.

Société Musicale de Vichy. — Goetz Daniel: deuxième prix de solfège.

CORREZE
Harmonie Les Enfants de Tulle. — Bouchard Paul: premier prix ascendant de solfège et premier prix ascendant de piano.
— Rhodet Nicole: deuxième prix de solfège.

NIÈVRE
Harmonie de Cosne-sur-Loire. — Agoué Pascal: deuxième prix de solfège.
— Doucet Brigitte: rappel de deuxième prix de solfège.
— Ducaffy Thierry: premier prix de solfège.
— Gatiel Sylvie: troisième prix de solfège.
— Morisson Marc: troisième prix de solfège.
— Oberto Serge: premier prix de solfège.
— Sérugie Laurent: troisième prix de solfège.

Cercle Symphonique de Fourchambault. — Bénév Marie-Christine: premier prix ascendant de solfège.
— Chaume Odile: troisième prix de solfège.
— Medryna Anne-Marie, 1er prix de solfège.

— Orphelin Bernadette: premier prix ascendant de solfège et premier prix de piano.

Philharmonie de Nevers. — Bailly Yves: premier prix ascendant de solfège et premier prix ascendant de trompette.

Tous les élèves ayant obtenu un premier prix ascendant pourront se présenter, en novembre prochain, aux concours d'excellence de la Confédération Musicale de France qui se dérouleront au Conservatoire de Paris.

(« La Montagne », 1er-6-72).

CHAMPAGNE
ET MEUSE

A l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue à Boulogny (55), le 28 avril 72, le comité directeur de la Fédération des Sociétés Musicales Champagne-Meuse a été composé comme suit:

Président: Bigotte Raymond, 6, rue Marie-Stuart, Reims.
Président - trésorier: Jantzy Henri, 26, rue Chabaud, Reims.
Président adjoint (Meuse): Leroy Edmond, 113, rue du 155ème, Commercy.

Vice-présidents: 1er: Laforgue Henri, 30, avenue P.-V.-Couturier, Tinqueux; 2ème: Gillain Gabriel, 23, rue des Semonts, Epernay.

Services fédéraux:
Service honorifique: Beaum Maurice, 114, avenue Jean-Jaurès, Reims.
Service des assurances: Gillain Gabriel, 23, rue des Semonts, Epernay.

Secrétaire de séance: Halle Jacqueline, 124 bis, bd Saint-Marceaux, Reims.
Service du journal: Lenot Marcel, 28, rue de l'Adriatique, Reims.
Commission artistique: Justafre Jean, 3, place de l'Arseuil, Châlons-sur-Marne; Tanguy Claude, 14, rue du Danube, Reims.

Membres du Comité:
Bigotte Michel, 21, rue Emile-Zola, Reims; Canonne Maurice, 121, rue des Capucins, Reims; Fournier Jacky, 4, rue Sataluc, Reims; Gauthier Georges, 4, rue Paul-Guillemont, Reims; Halle Louis, 124 bis, bd Saint-Marceaux, Reims; Leblanc Maurice, 21, rue de l'Équerre, Reims; Masson René, 26, quai de Verdun, Damery; Vezet Jacques, 88, rue de Neufchâtel, Reims; Thouvenin André, 144, rue Léon-Faucher, Reims.

Vice-présidents d'arrondissement:
Marne: Epernay: Houllmont Michel, 19, allées Paul-Dukas, Epernay; Bar-le-Duc: Pirs Roger, 25, rue Voltaire, Bar-le-Duc.

Meuse: Stenay: Holdrinet Justin, 15, rue Basse-des-Remparts, Stenay; Verdun: Heias Claude, rue de la Bonneterie, Thionville.

Délégués d'arrondissements:
Marne: Dormans: Lecart Robert, 120, avenue Paul-Doumer, Port-à-Binson; Sezanne: Gullmann René, 16, rue d'Epernay, Sezanne.

Meuse: Boulogny: Tabaglio, adjoint au maire, Boulogny.
Commission de vérification des finances:
Canonne Maurice, Fournier Jacky, Leblanc Maurice.

Résultats examen fédéral du 28 mai 1972 à Ligny-en-Barrois: Elèves présentés par la Fanfare Municipale de Ligny-en-Barrois

SOLFÈGE
Division préparatoire: Boissières Odile, 16, 1ère mention; Berthemin Marie-France, 16, 1ère mention; Gassmann Lydie, 14, 2ème mention; Carré Catherine, 13, 2ème mention; Harter Jean-Louis, 11, 3ème mention; Salzar Marie-Christine, 10, 3ème mention; Bizzari Pascal, 10, 3ème mention; Audoux Gérard, 10, 3ème mention; Meni Valérie, 10, 3ème mention; Kneber Yannick, 10, 3ème mention; Finck Florence, 10, 3ème mention; Chaupain Nadine, 10, 3ème mention; Boucheron Thérèse, 10, 3ème mention.

Division élémentaire II: Gonnard Philippe, 20, 1ère mention; Marguillat Gérard, 19, 1ère mention; Boissières Francis, 18, 1ère mention; Rieux Béatrice, 16, 1ère mention; Courvaud Dominique, 14, 2ème mention; Herbillon Gilles, 14, 2ème mention; Oudin Monique, 12, 3ème mention; Pensalfini Odette, 12, 3ème mention; Collet Laurence, 11, 3ème mention; Herbillon Michèle, 11, 3ème mention; Zeltout de Rhamin, 10, 3ème mention; Rubland Jacky, 10, 3ème mention; Flot Lionel, 10, 3ème mention; Compagnon Bertrand, 10, 3ème mention; Calvo Manuel, 10, 3ème mention; Boileau Frédéric, 10, 3ème mention; Bizzari Sylvie, 10, 3ème mention.

Division moyen: Encelot Claude, 13, 2ème mention; Masson Michel, 11, 3ème mention.

INSTRUMENTS
Préparatoire: Boissières Odile, saxo-alto, 13, 2ème mention; Gassmann Lydie, saxo-ténor, 13, 2ème mention; Finck Florence, saxo-alto, 13, 2ème mention; Chaupain Nadine, saxo-ténor, 13, 2ème mention; Carré Catherine, saxo-alto, 12, 3ème mention; Berthemin Marie-France, saxo-alto, 11, 3ème mention.
Élémentaire: Gonnard Philippe, clarinette, 16, 1ère mention; Rieux Béatrice, flûte, 15, 2ème mention; Boissières Francis, bugle, 15, 2ème mention; Marguillat Gérard, saxo-alto, 14, 2ème mention; Bizzari Sylvie, clarinette, 12, 3ème mention; Courvaud Dominique, trombone à coulisse, 11, 3ème mention.

Moyen: Encelot Claude, clarinette, 16, 1ère mention; Masson Michel, saxo-alto, 15, 2ème mention.

Les jurys étaient composés par: M. Tanguy, directeur de l'Harmonie municipale de Reims, 1er prix de Paris; M. Vezet, soliste de l'Harmonie municipale de Reims, 1er prix de Lille; M. Laforgue, ancien sous-chef de musique militaire; M. Halle J., trompettiste, 1er prix de Reims; M. Henriot, Weber, Laurent et Jaxon, chefs des musiques de Nuits-Saint-Georges, Chenoche, Frey et Montbard.

La fanfare, sous la baguette de son chef, Yvon Aimard, interpréta brillamment un défilé avec tambours et clairons, de A. Courtade: « L'Artmannwillerskopf ».

Puis M. Aimard se retournant vers l'assistance, la remercia d'être venue aussi nombreuse. Il dit combien il était agréable de se retrouver en cette salle des fêtes pour le concert annuel.

Et aussitôt, il enchaîna sur « Télé-Parade », un pot pourri des airs de télévision les plus connus, d'après des arrangements de L. Delbecq. Ensuite fut exécuté « Le Grondeur », pas redoublé de concert, de Gurtner.

La fin de la première partie de ce programme était consacrée à l'audition individuelle des élèves de l'école de musique. Ce fut tout d'abord Miles Dugliat et Barot, clarinettistes, qui interprétèrent « Bella Venezia », de Willy Van, puis un « Châteaude Chantilly », de Dorsselaer, joué par Alain Gauré, au bugle. Le troisième morceau « Complainte » de Nivard, fut interprété à la base par Daniel Moreau. Pour terminer cette audition le jeune Jean-Marc Gauré joua à la trompette « Rondo », de Vleret. Tous ces jeunes musiciens étaient accompagnés au piano par Mlle Jacqueline Aimard et dirigés par M. Yvon Aimard.

Très brillant instrumentiste, il fit partie de la Société des Concerts d'Angoulême dont il fut un soliste réputé.

Il fut également et pendant de longues années, directeur de la Lyre de Chabannais qu'il parvint à hisser au niveau des meilleures sociétés du département.

Excellent orchestrateur, il enrichit de nombreuses œuvres le répertoire de sa société.

En 1935 il quitta la Charente pour les Sabres-d'Olonne où il dirigea pendant 30 années l'Harmonie Municipale à laquelle il donna un essor particulier.

Il fut encore directeur de l'école de musique.

Il prit sa retraite en 1965 et alla se fixer à Semeux où il ne put s'empêcher — tant était grand son amour de la musique — de continuer encore une carrière musicale pourant bien remplie et fort brillante.

M. Quéraud a laissé d'excellents souvenirs dans les milieux musicaux de la Charente.

COTE D'OR

La 48ème Fête Fédérale à Beaune

25 sociétés du département de la Côte-d'Or s'étaient réunies à Beaune pour fêter, comme chaque année, la Fédération. C'est le président André Ameller, chevalier de la Légion d'honneur, directeur de l'École Nationale de Musique de Dijon, qui était invité à présider cette manifestation qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

Les présidents des sociétés Côte d'Ornières furent reçus par le député-maire, M. Moine, et le sous-préfet, M. Mondon, en l'Hôtel de Ville de Beaune, puis une gerbe fut déposée au monument aux morts des deux guerres: c'est la Société « Le Réveil municipal Beaunois » qui prêtait son concours aux manifestations officielles. L'Harmonie de Beaune reçut le fanion de la Fédération pour 1973, la Musique municipale de Dijon en étant détentrice pour 1972.

Après le repas, un défilé réunit les sociétés qui, tour à tour, se firent entendre sous un grand chapiteau élevé dans le cadre de la foire de Beaune. Un temps élémentaire permit aux musiciens d'exécuter sous la direction d'André Ameller, le morceau d'ensemble « Louis XIV », de Millot. Deux podiums avaient été dressés et nos sociétés jouèrent chacune, deux œuvres:

« La Fraternelle » de Blaisy-Bas, « Fanfare de Brochon-Fixin », Fanfare « Les Amis Réunis » de Chassagny-Montrachet, « Musique municipale » de Chenoche, « Fanfare de Cherey-les-Beaune », « Club Accordéoniste Bourguignon » de Dijon, « Amicale des Jeunes Accordéonistes Dijonnais », « Batterie - Fanfare Jeunesse Bourguignonne » de Dijon, « Musique municipale » de Dijon, « Schola Cantorum » de Dijon, « Les Trompettes Dijonnaises », « L'Union de Fleurey-sur-Ouche », « Fanfare municipale » de Gevrey-Chambertin, « Union Musicale des Agents SNCF » des Laumes, « Les Baladins de la Saône », « Les Lamarche-sur-Saône », « Union Musicale de Malain », « Harmonie-Fanfare Municipale » de Meursault, « Musique Municipale » de Nuits-Saint-Georges, « Fanfare de Fontaine-Froide » de Savigny-les-Beaune, « Fanfare de Saint-Seine-l'Abbaye », « Société Musicale de Seurre », « La Lyre des Hurle-Vent » de Sombornon, « Harmonie de Talant », « Fanfare de Volnay », « Fanfare municipale » de Vosne-Romanée.

Le Comité d'organisation comprenant les Sociétés musicales et chorales de Beaune avait fait parfaitement les choses et M. Jarrot, son actif secrétaire, peut se féliciter de sa réussite. Tous autour de lui se sont dévoués sans compter et plus de 5.000 auditeurs ont applaudi nos sociétés exprimant ainsi leur attachement à la cause musicale et à la musique.

Brillant succès du concert de la Fanfare l'Union Vitellienne

C'est en présence d'un public d'amis et de mélomane que la Fanfare locale a donné son concert annuel. Nous y remarquons la présence de M. Mathieu, député-maire, et Mme; M. Roche, directeur de la SACEM, et Mme; les représentants du conseil municipal: M. Hubé, Roux, curé de Volonx, et MM. Henriot, Weber, Laurent et Jaxon, chefs des musiques de Nuits-Saint-Georges, Chenoche, Frey et Montbard.

La fanfare, sous la baguette de son chef, Yvon Aimard, interpréta brillamment un défilé avec tambours et clairons, de A. Courtade: « L'Artmannwillerskopf ».

Puis M. Aimard se retournant vers l'assistance, la remercia d'être venue aussi nombreuse. Il dit combien il était agréable de se retrouver en cette salle des fêtes pour le concert annuel.

Et aussitôt, il enchaîna sur « Télé-Parade », un pot pourri des airs de télévision les plus connus, d'après des arrangements de L. Delbecq. Ensuite fut exécuté « Le Grondeur », pas redoublé de concert, de Gurtner.

La fin de la première partie de ce programme était consacrée à l'audition individuelle des élèves de l'école de musique. Ce fut tout d'abord Miles Dugliat et Barot, clarinettistes, qui interprétèrent « Bella Venezia », de Willy Van, puis un « Châteaude Chantilly », de Dorsselaer, joué par Alain Gauré, au bugle. Le troisième morceau « Complainte » de Nivard, fut interprété à la base par Daniel Moreau. Pour terminer cette audition le jeune Jean-Marc Gauré joua à la trompette « Rondo », de Vleret. Tous ces jeunes musiciens étaient accompagnés au piano par Mlle Jacqueline Aimard et dirigés par M. Yvon Aimard.

Très brillant instrumentiste, il fit partie de la Société des Concerts d'Angoulême dont il fut un soliste réputé.

Il fut également et pendant de longues années, directeur de la Lyre de Chabannais qu'il parvint à hisser au niveau des meilleures sociétés du département.

Excellent orchestrateur, il enrichit de nombreuses œuvres le répertoire de sa société.

En 1935 il quitta la Charente pour les Sabres-d'Olonne où il dirigea pendant 30 années l'Harmonie Municipale à laquelle il donna un essor particulier.

Il fut encore directeur de l'école de musique.

Il prit sa retraite en 1965 et alla se fixer à Semeux où il ne put s'empêcher — tant était grand son amour de la musique — de continuer encore une carrière musicale pourant bien remplie et fort brillante.

M. Quéraud a laissé d'excellents souvenirs dans les milieux musicaux de la Charente.

chefs de musique, d'avoir répondu aux invitations. Au nom de la population, du conseil municipal et en son nom personnel, il félicita toute la fanfare de l'excellente qualité du concert. Il encouragea les jeunes à persévérer dans la voie musicale afin d'assurer la relève. Il dit combien il était fier de l'Union Vitellienne qui porte haut et loin les couleurs de Vitteaux, puisque très bientôt ils se rendront en Belgique pour le dixième jumelage Vitteaux-Spoutin. En terminant, il forma des vœux pour la prospérité de l'Union Vitellienne. Ensuite ce fut la deuxième partie de ce concert. Les élèves de l'école de musique jouèrent quatre morceaux: « Bagatelle », de M. Ferrin, Mlle Vantelot, saxo soprano; « Marche » de Montbrun, Michel Moreau, cornet; « Andantino », de concours de Bouny, Mlle Gambino, à la clarinette; « Première Arabesque », de Debussy, Mlle Jacqueline Aimard, au piano.

Pour terminer cette deuxième partie, la fanfare au grand complet exécuta le « Caid », défilé avec tambours et clairons de Michel.

« Aïda », marche triomphale de Verdi; « La Chaste Suzanne », fantaisie de Gilbert, avec solo M. Robert, trompette solo J.-M. Gauré.

Le dernier morceau du programme Vitteaux-Spoutin, une composition de M. Yvon Aimard, chef de musique, clôturait cette très agréable soirée.

Notons qu'au cours de cette soirée, M. Roche, directeur de la SACEM, a remis à M. Dugliat, président de l'Union Vitellienne, la médaille Jeunesse et Sports, récompense bien méritée.

(Extrait du Journal Le Bien Public, du mardi 2 mai 1972.)

Musique Municipale de Nuits-Saint-Georges

Parmi les sociétés présentées en 1971, dans l'émission de télévision « Les Musiciens du Soir », la Musique municipale de Nuits-Saint-Georges, première formation sollicitée de la Côte-d'Or, est passée sur l'antenne le samedi 7 août 1971. Elle est dirigée par Albert Henriot, ex-chef de la Musique de la Région Aérienne à Dijon-Lonjumeau et ancien élève de M. Albert Ehrmann pour le solfège supérieur et la flûte.

Nuits-Saint-Georges étant le berceau des « Chevaliers du Tastevin », au cœur des crues les plus prestigieuses de Bourgogne de renommée mondiale, M. Serge Kaufmann, le sympathique producteur de l'émission « Les Musiciens du Soir », ainsi que son équipe ont décidé de procéder à l'enregistrement le mardi 27 avril 1971, dans une cuverie nantonne mise gracieusement à la disposition des 30 techniciens et des 50 musiciens. Ce minutieux travail dura de 10 h. 30 à minuit.

« A tout Seigneur, tout honneur », il était normal de débiter avec « Encore un petit verre de vin de L. Billaut, Puis une fantaisie de J. Offenbach « La perichole » avec la délicieuse lecture de la Périoché si bien interprétée à la trompette par Jacques Cacheux, directeur-adjoint de la Musique municipale, puis la célèbre complainte « L'Espagnole » et la jeune Indienne », magistralement interprétée par Pierre Gruber, au saxhorn baryton. Enfin une marche allemande « Bavarda March », de Hermann Starke. Notons en passant que la Musique municipale de Nuits a remporté avec cette œuvre un premier prix en 1963 dans une émission radiodiffusée.

Ces émissions sont un puissant stimulant pour les formations musicales et chorales. Aussi sur cette lancée technique et artistique de l'Harmonie nantonne et sous l'impulsion de son président, M. Bernard Barbier, conseiller général de la Côte-d'Or et maire de Nuits-Saint-Georges, l'idée d'un disque fut émise. C'est en mai 1971 que les enregistrements eurent lieu. Ce long travail technique a été confié à M. l'abbé Raymond Garnier, curé de Trouhans (C.-O.), premier prix au Concours International du Meilleur Enregistrement Sonore (C.I.M.E.S.) en 1962 avec une œuvre pour orchestre champêtre d'Albert Henriot intitulée: « Un Jour à Nuits ».

Ce disque a été lancé le 28 novembre 1971 par M. Barbier, président, sur les antennes de télévision de Bourgogne Actualités, à Dijon. Ou peut se le procurer au siège de la Société à la mairie de Nuits-Saint-Georges (21).

La pochette représente une excellente photo en couleur du vignoble nantonnais en automne avec le Châteaude Gris. Au verso, M. Barbier évoque en quelques lignes les activités de Nuits-Saint-Georges, ses crues célèbres, les fouilles gallo-romaines, et bien entendu la Musique municipale si chère au cœur des Nantons.

C'est en 1973, à l'occasion de son 100ème anniversaire que la Musique municipale de Nuits-Saint-Georges organisera la fête fédérale de la Côte-d'Or, qui sera présidée par M. André Ameller, président de la Fédération des Sociétés musicales de la Côte-d'Or, trésorier de la C.M.F. et directeur de l'École nationale de musique et d'art dramatique de Dijon.

Après l'entracte, les personnalités présentes reçurent des diplômes de la Fédération musicale de la Côte-d'Or aux élèves ayant satisfait aux examens de la Fédération. Puis M. Dugliat, président de l'Union Vitellienne, s'adressa au public. Il remercia toutes les personnes présentes, et plus particulièrement M. Aimard, chef de musique, qui tout au long de l'année se donne avec cœur et passion à la musique et aux auditeurs. Il remercia également M. Mathieu et le conseil municipal pour l'aide efficace qu'ils apportent à l'Union Vitellienne, et aussi M. Roche qui, chaque année, leur fait l'honneur d'assister à ce concert.

Me Mathieu, député-maire, dit sa joie de pouvoir assister au concert annuel qui maintenant est une tradition pour les Vitelliens. C'est aussi l'occasion pour le maire de remercier les musiciens, M. Aimard, MM. Mauvillet, Roy et le bureau de l'Union Vitellienne de la joie qu'ils apportent à tous. Il salua et remercia par la même occasion MM. Henriot, Weber, Laurent, Jaxon,

CHIEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse

Les Brodeurs
REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3
C.G.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

FRANCHE-COMTE ET BELFORT

M. Henri Berteloot, directeur de la Musique de Montbéliard, n'est plus

Actif, dévoué, travailleur, compétent, telles sont les caractéristiques de celui qui est pleuré par tout le monde musical du pays de Montbéliard.

Né à Lorient le 19 juin 1916, M. Henri Berteloot manifesta, dès son plus jeune âge, de sérieuses dispositions pour la musique.

Ayant fixé son choix sur la pratique du trombone et la contrebasse à cordes, il entra, très jeune, à l'Harmonie des Mines de Lievin. De 1935 à 1945, il fut tour à tour musicien puis soliste à la Musique des Equipages de la Flotte.

En 1945, M. Berteloot devenait chef de l'Harmonie de Rumilly (en Savoie) et y fonda une école de musique.

Quittant la Savoie pour s'installer en Franche-Comté, il fut nommé, à la suite d'un difficile concours, directeur de l'Harmonie de Montbéliard. A ce poste, il donna toute la mesure de son talent et de son dynamisme. Il fit renaître l'Orchestre symphonique, redonna un nouvel élan à l'Ecole de musique, il fut à l'origine de l'Orchestre des élèves, à qui il accorda une particulière sollicitude.

M. Berteloot était titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de Guerre et de nombreuses autres citations militaires; il était également Officier dans l'Ordre des Palmes académiques et s'était vu attribuer, tout récemment la médaille de 25 ans de direction.

Les innombrables amis de M. Berteloot avaient tenu à rendre un ultime hommage à cet homme de bien; assistant aux obsèques, plusieurs parlementaires, M. le maire de Montbéliard, une imposante délégation du conseil municipal, M. Vriez, président de la Fédération musicale de Franche-Comté et Territoire de Belfort; M. Ciapolino, secrétaire général de cette même fédération, directeur du Conservatoire de Belfort, la majorité des chefs de musique de la région, etc... Au temple Saint-Martin, M. René Clerc, président de la musique, prononça, en termes émus, l'éloge funèbre du disparu.

La ville de Montbéliard perd en M. Berteloot, un grand directeur, un grand chef, un grand ami.

La Fédération musicale de Franche-Comté-Belfort présente ses sentiments de sympathie à la famille et à l'Harmonie de la ville de Montbéliard, ainsi qu'à son école de musique et à l'Orchestre symphonique, autant d'organismes placés sous la direction de M. Berteloot, dont chacun gardera vivace, le souvenir.

HAUTE-GARONNE

Brillant succès du Festival de Musique

Luchon a vécu une journée magnifique pour le festival de musique de la Haute-Garonne.

Cette importante manifestation a consacré l'activité des diverses sociétés pour le maintien et la sauvegarde de l'art musical.

Après la belle retraite des guides à cheval du samedi 17 juin, la journée du dimanche débuta sous un soleil radieux, par le concours des sociétés au lycée Edmond-Rostand. A 11 h., la messe dans le parc des quinconces, où l'excellente fanfare de Clomiers, sous la direction de M. Capdeville, exécuta un programme de choix. Dans son homélie, M. l'abbé Jacques Bories, curé-doyen de Luchon, et musicien averti, adressa ses félicitations à tous les exécutants et souhaita la parfaite réussite de cette belle journée.

A l'issue de la messe et de la cérémonie du monument aux morts, la fanfare luchonnaise recevait de M. le président François Verdier, la garde du drapeau fédéral et la médaille commémorative de la Confédération Musicale de France.

Ensuite, une brillante réception avait lieu dans la salle du conseil municipal. Le Docteur Castaigne, maire de Luchon, conseiller général, adressa ses souhaits de bienvenue à toutes les personnalités, ainsi qu'aux membres des sociétés, et remercia les organisateurs de cette belle journée. Le président François Verdier et M. Blazy, maire adjoint de Clomiers, dirent toute leur joie de se retrouver dans la Reine des Pyrénées pour cette manifestation de diffusion artistique et culturelle.

L'après-midi, au fronton, dans un cadre merveilleux, après un beau défilé, musiciens et majorettes exécutèrent de brillants morceaux, ainsi que de ravissantes évolutions.

Programme magnifique, parfaite organisation, public chaleureux, un succès complet terminé par la remarquable exécution de la marche d'ensemble « La fille du Régiment », sous la direction de M. Jean Dinnat, l'apothéose de ce festival de haute qualité.

Puisse cette superbe manifestation encourager l'enseignement de la musique et convaincre les jeunes de l'importance fondamentale de l'éducation artistique pour le développement harmonieux et l'équilibre de la personnalité.

Jean RIBIS, Président de la Fanfare Luchonnaise.

ILE-DE-FRANCE

Concert de l'Echo Philharmonique « Paris » du 5 mars 1972

Le concert de l'Echo Philharmonique « Paris » du 5 mars, placé sous la présidence d'honneur de M. Binoche, maire du 18ème arrondissement, et sous la présidence effective de M. Blockuysen, maire-adjoint, a obtenu un grand succès. Dès 14 h. 30, les spectateurs avaient envahi la salle des fêtes de la mairie du 18ème arrondissement. Parmi les nombreux amis de l'Echo, on remarquait la présence de Mme Valmier, ancienne conseillère municipale; M. Faye, vice-président de l'union des Fanfares de France, et Mme; M. Decamp, président du Comité technique de l'Union des Fanfares de France; M. Boulanger et Charpentier, vice-présidents de l'Union départementale des Sociétés musicales de Paris; M. Launay, secrétaire de l'Union départementale des Sociétés musicales de Paris et Mme; M. Varin, président de l'Harmonie de la RATP et Mme; M. Amedro, directeur de l'Harmonie des Chemins de Fer du Nord; M. Campello, directeur du bureau d'Aide sociale du 18ème arrondissement et Mme.

Au cours de la première partie du programme présenté par M. Roger Bergognon, l'Echo Philharmonique interpréta, sous la baguette de M. G. Daussy, l'ouverture de « La Pie Voieuse » (Rossini), et une fantaisie sur « Les Cloches de Corneville » (Plauquette), puis sous la direction de M. Huys, une fantaisie sur « Carmen » (Bizet) et « Le Ballet de Faust » (Gounod).

La Lyre de Montmartre dirigée par M. Huys interpréta très bien « Nuit d'Automne » (Aubanel), « Quand Mon Mary vient de dehors » (R. de Lassus) et la « Compiante de la Butte » (G. Van Parys). Cette vieille société de Montmartre remporta un succès très mérité.

La seconde partie du programme présentée par M. Roger Bérard permit aux spectateurs d'admirer le talent des élèves de la classe de guitare du Conservatoire de musique du 18ème dirigée par leur professeur, Mme Guenet.

Le public devait ensuite applaudir trois excellents artistes, Teddy Tweed (jongleur), Yvonne Germain (fantaisiste), Maurice Albas (chansonnier). Le piano d'accompagnement était excellemment tenu par Monique Jan. Il fut adressé de vifs remerciements à tous les spectateurs, à tous ceux qui ont apporté une contribution bien souvent obscure, mais très utile à la réussite de cette fête et plus particulièrement aux instrumentistes, choristes et à leurs chefs, aux élèves de la classe de guitare du Conservatoire du 18ème arrondissement, et à leur professeur, aux artistes, aux présentateurs du spectacle, aux industriels, commerçants, artisans qui avaient fait don de nombreux lots et à la Commission des fêtes de l'Echo, présidée par M. Jean Ducatel.

L'éclat particulier de cette manifestation artistique montre que malgré beaucoup de difficultés l'Echo Philharmonique de Paris reste fidèle à sa devise « Debout quand même ». Toutes les personnes, chanteurs ou instrumentistes intéressés par la Lyre de Montmartre ou l'Echo Philharmonique Paris peuvent s'adresser à Mme et M. D. Huys, maire du 18ème arrondissement.

J. MARTIN.

ESSONNE
Beau concert de l'Harmonie de Viry-Châtillon

Lundi 1er mai, à 16 h., l'Harmonie de Viry-Châtillon, qui fêtera l'an prochain son centenaire, donnait dans les jardins municipaux, son premier concert de plein air de la saison en présence d'un millier de personnes venues encourager leur société et profiter de quelques rayons du soleil qui avait osé se montrer pour la circonstance.

Dans ce cadre agréable, le président Klingler recevait ses invités parmi lesquels nous avons reconnu MM. Henri Longuet, maire-conseiller général; Sellier, conseiller d'Etat, les membres du conseil munici-

pal, le lieutenant des pompiers de Viry, M. Louet et Lofferon, respectivement président et vice-président de l'Union départementale des Sociétés musicales de l'Essonne; le signataire représentait la Fédération de l'Ile-de-France.

Sous la baguette avisée de M. Comarlot, cette formation, forte d'une quarantaine d'exécutants, interpréta: Lille-Arras, pas redoublé (Andrieux); Poète et Paysan, ouverture (Suppé), au saxo-alto-solo, le jeune Dautriche, 13 ans, élève de l'Ecole de musique, fut particulièrement remarqué et apprécié par l'auditoire; L'Angélus, Scènes pittoresques No 3 (Massenet); Symphonie en Ut (François-Joseph Gossec); Impressions de Juillet, fantaisie (Alfred Saguez); L'invitation à la valse (Weber); Marche (Ailler).

Avant l'interprétation du dernier morceau, M. Klingler, au cours d'une courte allocution, remercia les personnalités présentes et le public pour leur attachement à la cause musicale. Après quoi, M. le maire félicita le directeur et les musiciens, non sans souligner toute l'importance que son conseil municipal accordé à la place qu'occupe sa musique dans la vie active de la commune. Il traça en quelques mots l'histoire de la société, puis, désignant la vieille bannière toute défraîchie qui était exposée au fronton du kiosque, dit d'un ton ému qu'elle avait bien mérité sa « retraite » et en remit une nouvelle, entièrement confectionnée par une main habile de Viry. De plus, il remit à plusieurs anciens des médailles d'honneur des Sociétés musicales et Chorales ainsi que de la Confédération Musicale de France.

J. MASSUCHETTI.

L'Amicale de Villabe a donné son concert annuel

Le vent frisquet de cet après-midi de l'Ascension n'a pas empêché les nombreux mélomanes que compte Villabe et sa région de se rendre dans la salle de M. et Mme Joseph Fouquet, au hameau de Villon, gracieusement mise à la disposition des organisateurs de cette inoubliable séance récréative au cours de laquelle l'assistance a pu applaudir: L'école de danse de Villabe, dirigée par Mme Thomas, professeur de danse à l'Opéra, qui fit évoluer quelques petits rats auxquels nous souhaitons un brillant avenir; la Section théâtrale « A tout vent » de Villabe qui présente, avec un réel talent d'artistes confirmés, une pièce en un acte « Les Trois Masques », de Charles Méré; la Chorale U.A.C.F. de Corbeil-Essonnes qui interpréta: Ima Rollino, La boîte à chansons, Cent mille chansons, La marche des soldats de Turenne; l'Amicale de Villabe (fanfare-batterie), très acclamée tant pour sa présentation que pour l'interprétation d'un programme éclectique qui fit vibrer l'atmosphère sous la direction de M. Ansard, sorti de clinique le chef, M. Claude Sainsard, souffrant.

Successivement, nous avons entendu: Tagada Pan Pan (arrangement de L. Delbecq); La Fleur aux dents, de Joe Dassin (arrangement de L. Delbecq); Marche des Petits Soldats, pas redoublé (Armand Tournel); Marche des Apprentis Marins (J. Farigoul); La Fille du Régiment (Donizetti, arrangement Ailler); Marche des Enfants de Troupe, défilé (Armand Tournel); Le Téméraire, pas redoublé avec cors (C. Mougeot).

Parmi les personnalités présentes, on remarquait M. le maire de Villabe; M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ile-de-France, et le colonel Charolais, secrétaire général; M. et Mme J. Fouquet et M. Villon, présidents d'honneur de l'Amicale; M. Massuchetti, secrétaire général de l'Union départementale des Sociétés musicales de l'Essonne; M. le curé de Villabe, M. l'adjoint-cher, commandant la Brigade de Gendarmerie.

Au cours d'une courte allocution, le président Duboz les remercia d'avoir répondu à son appel, ainsi que

l'assistance très nombreuse qui, par ses encouragements, prouve toute la sympathie qu'elle témoigne à l'Amicale de Villabe.

M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ile-de-France, félicita dirigeants et musiciens et les incita à poursuivre la tâche qu'ils se sont assignée, c'est-à-dire la propagation et la défense de la musique populaire; puis, s'adressant à M. Fouquet, il lui exprima la reconnaissance de la Fédération pour toute l'aide qu'il apporte à l'Amicale de Villabe, et par-delà à la musique en général, et lui remit la médaille d'honneur de la Confédération musicale de France.

M. Massuchetti, secrétaire général de l'Union départementale des Sociétés musicales de l'Essonne, félicita une fois de plus l'Amicale de Villabe qui se distingua lors du deuxième festival de l'UDSM 91 à La Ville-du-Bois, et remit au président Pin une plaquette souvenir dudit festival.

Ainsi s'achevait cet après-midi bien rempli et, tandis qu'officiels et public se pressaient autour des tables où était servi un vin d'honneur, l'orchestre de variétés-jazz « Les Tempus », formé d'un groupe de jeunes auteurs-compositeurs de la région, jouèrent:

Ma Princesse; Rose Perdus; Mes-sieurs Dames; Tu es la plus belle, terminant ainsi dans une ambiance moderne cet après-midi, qui fut musical dans toute l'acceptation du terme.

J. MASSUCHETTI.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Harmonie de Charlieu

Charlieu est incontestablement la localité du département de la Loire la plus riche en monuments médiévaux:

— Une abbaye bénédictine fondée en 872, avec le narthex de son église et son magnifique tympan du XIIème siècle, son cloître et ses corps de logis construits du XIème au XVème siècles.

— Un couvent de franciscains « Cordeliers » avec une église et un cloître des XIVème et XVème siècles.

— Un Hôtel-Dieu très ancien reconstruit au XVIIIème siècle.

— Une trentaine de maisons anciennes dont beaucoup sont classées et, dans les environs immédiats, de nombreux châteaux de différentes époques.

Après le festival de musique de 1970, organisé par l'Harmonie Municipale avec la participation précieuse de la Musique de la Légion Etrangère, Charlieu va célébrer, cette année, le XIème centenaire de sa fondation. Ces manifestations sont placées sous le patronage effectif de M. Jacques Duhamel, ministre des Affaires culturelles.

Un programme très important et très varié se déroulera dans le cadre des différents monuments de la ville et des environs, de mai à septembre inclus.

On y trouvera: Des journées d'études archéologiques; des expositions; des reconstitutions historiques (départ de la IIIème Croisade, tournoi de chevalerie); du théâtre (Macbeth de Shakespeare); de la philatélie, avec une exposition et le « 1er jour » du timbre de Charlieu émis par le ministère des PTT; du sport et, bien sûr, de la musique:

— Musique classique avec l'Orchestre de la Garde Républicaine de Paris, sous la direction de son chef, le lieutenant-colonel Raymond Richard.

— Musique de Chambre avec un concert-sérénade au château de St-Hilaire.

— Musique d'église, sur les excellentes orgues renouées de St-Philibert de Charlieu, avec successivement Gerhard Dickel, François Chapelet et Michel Trique.

— Musique et danses anciennes, avec le Ballet Populaire Français de

Lyon et le Groupe Polyphonia Antiqua d'Aix-en-Provence.

— Des concerts d'Harmonie avec la Société Musicale de Charlieu et vocaux.

Un bal avec André Verchuren et son ensemble.

Souhaitons que le beau temps favorise la réalisation de ce vaste programme, dans lequel tous les goûts peuvent trouver des satisfactions.

Le calendrier détaillé de ces festivités sera envoyé gratuitement, sur simple demande adressée à la mairie de Charlieu (42).

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Brillant concert à Panissières

Samedi 29 avril, à 20 h. 30, avait lieu en l'église de Panissières, un très beau concert instrumental et vocal.

Sous la baguette de son talentueux directeur, G. Jaboulay, la Philharmonique de Panissières exécuta avec un brio remarquable: La Marche Hollandaise, d'Oscar Tschouk; La Cavatine du Barbier de Séville, de Rossini, soliste Georges Ducreux; Deux Danses Norvégiennes, de Grieg; La Légende d'Ardennes, de Pliet; Prélude et Marche Triomphale, de Lully; Les Danses Hongroises, de Brahms (No 5).

Le professeur Guy Carrière et ses brillants élèves du Conservatoire de Saint-Etienne se firent entendre dans deux compositions pour clarinettes et piano de G. Jaboulay.

— Gloria Dei Di Meliora et Bal-

lade. Quant aux solistes, leur réputation est connue de tous les mélomanes de la région: Mme Marguerite Morello (La Tosca et les Saltimbanques); Mme Suzanne Rossi (Véronique et les Saltimbanques); M. André Saint-Cyr (Andalousie, Les femmes sont des fleurs, La Belle de Cadix); M. Henri Subrin (Hérodiade, La Joconde, Paillasse, La Bohème); M. Jean Mégemont (Le Jongleur de Notre-Dame, La Prière des Forêts, Véronique, La Bohème); M. Rolando Malardenti (Les deux grands Aïcs de Rigoleto).

Le piano d'accompagnement était tenu par Mme Bury et Ginette Daffix. André Saint-Cyr présenta le programme avec élégance.

En résumé, une excellente soirée musicale digne d'intéresser pour la nombreuse assistance.

A l'issue du concert, un vin d'honneur réunissant à nouveau musiciens et chanteurs.

M. le maire excusa M. Dutel, président de la Philharmonie, retenu par le mariage de son fils à Charolais. Il félicita en termes élogieux les exécutants, instrumentistes et chanteurs, le professeur de clarinette du Conservatoire et ses élèves ainsi que les solistes de la Gerbe Artistique.

Fifres Roannais

Ce dimanche 23 avril se sont déroulés les examens de fin d'année, des élèves de la société. 22 jeunes sociétaires ont passé avec succès ces épreuves.

Au cours d'un vin d'honneur qui suivit la remise des récompenses, le président Alphonse Thomas félicita les jeunes élèves pour leur bon travail et les résultats qu'ils ont obtenus. Il félicita également les professeurs de chaque section pour le dévouement qu'ils ont apporté à la préparation de ces examens. Le président exprime sa satisfaction de voir les nombreux parents qui se sont intéressés à ces épreuves.

M. Thomas, au nom de la société, adresse ses sincères remerciements à M. Bonneville qui a fait don de trois challenges pour primer ces examens ainsi qu'à M. Besson qui a offert une trompette, un clairon également été offert par un anonyme.

Le président et le directeur Roger Clat avaient ensuite le plaisir de remettre à chacun diplômes et récompenses. Furent récompensés:

Section clairon, préparatoire: Gérard Boust, 1er prix.

Section clairon, élémentaire: Christian Danton, 1er prix, félicitations du jury; Daniel Raverty, 1er prix; Roland Boust, 1er prix.

Section tambours: Christian Lavenir, 1er prix, félicitations du jury; Christian Paravel, 1er prix; Gilles Cote, 2ème prix.

Section fifres, 1er groupe: Pascal Tosolini, 1er prix, félicitations du jury; Didier A-thaud, 2ème prix; Gilles Demurger, 2ème prix.

2ème Groupe: Thierry Deligne, 1er prix, félicitations du jury; Robert Duverger, 2ème prix; Philippe Chemier, 1ère Mention; J.-Pierre Duverger 1ère Mention, 3ème Groupe; Garel Gilles; 1er Prix (félicitation du jury); Legros Didier; 1er Prix Pierrat Gilles; 1er Prix; Ederwald J.-Marc; 1er Prix; Serasacca Luis; 2ème Prix; Abderrahmane Maklouf; 2ème Prix; Del Omo Francesco; 1ère Mention; Minichetti Michele; 1ère Mention.

Le jury était présidé par M. Parcharidis Georges avec pour la section clairon, MM. R. Mortet et P. Baudinat, pour la section tambour MM. A. Thomas et R. Clat, pour la section fifre, MM. Verne J. et Paravel M.

Le secrétaire, P. MOTTET.

Succès du Festival de Musique organisé par la « Société Musicale de la Pacaudière »

Le Comité Roannais des Sociétés Musicales avait chargé la Société Musicale de La Pacaudière d'organiser le Festival annuel.

Cette manifestation débuta le samedi 27 mai 1972, par une retraite aux flambeaux avec la participation du Réveil de Chauffailles, les aînés entraînant réchauffant les acteurs et nombreux spectateurs malgré le vent et la fraîcheur de la température qui ont nuit quelque peu au succès de cette soirée.

A 21 h., sur le podium installé dans la cour des écoles publiques, les sociétés suivantes se produisirent, l'exécution des différents morceaux furent vivement applaudis: Les Amis de l'Accordéon de Roanne; La



Chorale de l'Association des Parents d'élèves de l'Arse...

Ce concert était réhaussé de la participation des Artistes des Concerts Roannais.

Le dimanche 28 mai, à 9 h. 30, à l'Hôtel de Ville de La Pacaudière...

M. Labouret ayant eu le grand plaisir d'annoncer l'arrivée de M. Rouchon...

Les congressistes participèrent aux débats. M. Genest remerciant toute l'assemblée...

M. Rouchon félicitant M. Genest et ses collaborateurs d'avoir surmonté toutes les embûches...

M. Labouret très touché des paroles de M. Rouchon...

M. Ravassard demande que les dates des règlements des cotisations et des assurances soient respectées.

En 1973, le festival sera organisé les 13 ou le 20 mai par l'Association des Parents d'élèves de l'Arse...

En 1974, le festival aura lieu à Pouilly-sous-Charlieu.

Celui de 1975, à Chanzy. Saint-Germain-L'Espérance demandant l'organisation de celui de 1976.

M. Rouchon termine ce congrès en proclamant : Qu'elle chance vous avez dans le Roannais d'avoir des volontaires pour organiser les festivals.

A 11 h., sur la grande place de La Pacaudière, M. Gallet, maire, entouré de ses adjoints...

Un défilé conduit par l'Harmonie Municipale du Creusot (leur superbe costume « bleu turquoise » faisant l'admiration de tous)...

Ouvrant la série des discours, le maire M. Gallet dit la fierté et le grand honneur de La Pacaudière d'accueillir les hautes autorités du département...

M. le préfet trouve normal d'être à la Pacaudière à cette occasion. Il se réjouit de la présence de son excellence l'Ambassadeur qui, en visite officielle dans la Loire, a bien voulu l'accompagner à La Pacaudière.

Eu termes très choisis, son Excellence l'Ambassadeur de Roumanie en France se plait à dire la joie, le plaisir de se trouver dans un village de France rappelant les liens d'amitiés qui unissent nos deux pays.

Il était 12 heures quand cette cérémonie protocolaire prit fin. A 12 heures 30, à l'Hôtel du Commerce, fut servi l'excellent repas officiel où, à la table officielle, on notait, entourant M. Rouchon : M. et Mme Terrenoire, M. Gruel, M. Gallet (maire de La Pacaudière) ; MM. Billard, Bertrand, Labouret, Genest, le capitaine Allouis, M. Bouillot (chef de l'Harmonie du Creusot), et une quarantaine de convives.

Au dessert, le président Rouchon avait le plaisir de remettre la médaille de dévouement fédéral à M. Genest, président de la Société Musicale de La Pacaudière, grand responsable de ce Festival.

M. Genest précisa une équipe dévouée et compétente, la Municipalité, la Fédération, la Ville de Roanne et beaucoup d'autres personnes, lui avaient facilité la tâche.

A 14 h 15 ce fut le départ du Défilé avec les 18 sociétés prévues et la gracieuse présence des Majorités de l'Avenir Musical de Pouilly-sous-Charlieu...

Ensuite, devant une foule compacte et enthousiasme chaque Société prit possession du podium pour exécuter un ou deux morceaux de choix.

A l'entr'acte ce fut le brillant concert de l'Harmonie Municipale du Creusot qui, sous la Direction de son chef M. Bouillot, exécuta le programme suivant :

1) Final de tableaux d'une exposition, de Moussorgsky ; 2) Les danses Poloviennes, de Borodine ; 3) Teddy Trombone (Fantaisie Américaine), d'Henry Fillmore ; 4) La Boda de Luis Alonso (Intermède), de Gimenez ;

Chaque exécution recueillit de chaleureux applaudissements.

A l'issue de cette soirée, le président avait le plaisir de procéder à la distribution des Coupes réservées aux Sociétés de 2ème et 3ème Division.

Coupe du Comité Roannais, à la Fanfare de Coutourne ; Coupe de la Caisse d'Épargne, à la Fanfare de St-Germain-L'Espérance ; Coupe de la Municipalité de La Pacaudière, à la Fanfare de Chanzy ;

Coupe de la Société Musicale de la Pacaudière, à la Joyeuse de St-Just-la-Pendue ; Coupe du Comité des Fêtes, aux Jeunes Tambours de l'Harmonie de Charlieu ;

Coupe de la Fédération Loire et Haute-Loire, à la Société Musicale de Renaison.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

Le 60ème Congrès Fédéral du 7 mai 1972 à Avesnes-sur-Helpe

Le 60ème congrès fédéral s'est déroulé le dimanche 7 mai à 9 h. 30, en l'Hôtel de Ville d'Avesnes-sur-Helpe sous la présidence de M. Prévot, doyen des vice-présidents, en l'absence de M. Briançon, excusé et en présence de la majorité des membres du conseil d'administration.

A l'ouverture du congrès, M. Prévot donna lecture du message traditionnel du président dont on trouvera ci-dessous le texte :

« Mes chers amis, Un devoir familial impératif, m'éloigne de cette ultime journée du 60ème congrès de notre Fédération. Je vous prie de m'en excuser. »

M. Prévot, vice-président, a bien voulu me remplacer et vous faire part de la traditionnelle communication du président aux congressistes.

Je l'en remercie. Notre Fédération, après avoir modifié profondément ses structures, doit adapter et moderniser ses moyens d'action.

C'est ainsi qu'après les décisions de notre conseil d'administration, nous inaugurons aujourd'hui une nouvelle méthode de contact avec les musiciens, nos mandataires. Le congrès annuel statutaire aura lieu désormais, à tour de rôle, au chef-lieu d'une délégation.

Il s'avère en effet nécessaire que les responsables fédéraux apprécient de visu, vos efforts d'organisation, de promotion ; connaissent vos difficultés, vos projets, vos suggestions ; envisagent avec vous les moyens de votre développement ; vous fassent profiter des expériences heureuses d'autres régions ; vous aident à animer cette organisation décentralisée que nous perfectionnons chaque jour.

Il faut féliciter sans réserves le président de la délégation d'Avesnes (Thierache), M. le docteur Lagrene et son secrétaire, M. Dufrane, qui ont redonné vie à cette délégation, et qui ont tout mis en œuvre pour que ce congrès soit une réussite.

Avesnes I est définitivement entre bonnes et sérieuses mains. Sur le plan de l'activité musicale, nous innovons également.

L'expérience démontre que les festivals fédéraux traditionnels ont vécu. Les conséquences financières d'abord, font hésiter les villes-siège de moyenne importance et les grandes villes estiment davantage les manifestations pourtant plus coûteuses, d'un autre caractère qu'il ne nous appartient pas de juger.

Et puis, il faut bien l'avouer, la décentralisation de nos structures a fatalement et heureusement entraîné celle des activités artistiques. C'est ainsi que les festivals de nos délégations ont pris une importance considérable à tous points de vue, et un peu mis sous l'éclairage des festivals fédéraux.

Nous devons nous en réjouir. Il vaut mieux 32 ou 15 festivals régionaux groupant ensemble 300 sociétés qu'un festival fédéral annuel, réunissant au maximum 50. Sur ce plan également le but recherché est atteint.

Enfin, chaque année, en fin de saison, au cours d'un congrès extraordinaire, dit de « travail », nous ferons le point des activités administratives, artistiques, sociales. Nous étudierons et solutionnerons les grands problèmes qui se posent aux sociétés et aux musiciens, au cours d'un contact direct, d'un dialogue général.

Ainsi le terme si souvent employé de « grande famille fédérale » prendra-t-il son vrai sens.

Pour cette besogne aussi utile que prétextueuse, nous avons constitué une équipe fédérale qui ne ménage pas sa peine. Vous vous en rendez compte tout au long de ce congrès à l'occasion des sujets très importants qui vont y être traités. C'est à vous qu'il appartient de juger vos dirigeants.

Aussi, je ne citerai aucun nom. Tous ont droit à vos éloges, à votre reconnaissance et à votre entière confiance.

Notre Fédération est devenue une grande affaire collective. Les hommes qui ont la charge de sa gestion, ont besoin de votre ponctualité, de votre discipline, de votre aide, pour résoudre les problèmes de tous les jours soulevés par 650 sociétés et 30.000 membres ; la parution d'un journal qui tire à présent 6.500 exemplaires ; les problèmes d'une répartition équitable des subventions des collectivités départementales ; de l'organisation des examens - 4.000 candidats aux sessions de 1972 ; les problèmes de gestion et d'entretien des biens, du développement des œuvres sociales, dont tout à l'heure vous serez entendus.

Si la Fédération est une grande affaire, sachez et n'oubliez jamais, qu'elle est votre affaire, et que son développement dépend avant tout de votre collaboration intelligente, disciplinée, dévouée. Notamment, et j'insiste beaucoup sur ce point, vous devez vous pénétrer de l'idée d'Association décentralisée, qui fut en son temps largement expliquée, commentée et définitivement adoptée.

La Fédération est la mère de toutes les délégations régionales, au même titre que les fédérations sont les enfants de la Confédération Musicale de France.

Les conditions de l'autorité et de la hiérarchie doivent être respectées.

Les délégations doivent s'inspirer de ce principe pour ne pas s'ériger en Etat dans l'Etat, ce qui conduirait finalement et fatalement à l'anarchie administrative et réduirait nos efforts d'unité à l'impulsance.

Notre organisation fédérale est considérée partout dans la France Musicale Populaire comme un exemple d'unité, d'efficacité. Nous devons en être fiers. Nous avons le devoir de demeurer dignes de cette consécration.

Votre président compte sur la compréhension et la bonne volonté de tous. Bonne journée, mes chers camarades. Vive la musique !

1) RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Le secrétaire général donne lecture de son rapport moral consacré à l'activité fédérale depuis le congrès de Lille de juin 1971 et apporte les commentaires qu'appellent les questions traitées.

Ce rapport qui est reproduit in extenso dans les pages du journal, met essentiellement l'accent sur les réformes administratives intervenues et sur l'audience nouvelle que rencontrent les instances fédérales auprès de toutes les autorités, services et structures qui, comme notre Fédération, sont préoccupés par la culture et les loisirs populaires.

Il faut noter également qu'à la faveur d'une progression constante, près de 4.000 candidats sont inscrits en 1972 aux examens fédéraux dans les diverses divisions.

Le rapport moral proprement dit est complété par une annexe constituant le rapport annuel d'activité des délégations pour l'année 1971. Le texte de ce rapport est également publié d'autre part.

A mains levées, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2) RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

M. Libre, trésorier, donne lecture des comptes de résultats et du bilan au 31 décembre 1971 qui font apparaître un solde créditeur de 1.837.66 F pour 190.806.86 F de dépenses et de charges.

Le bilan est équilibré à 165.509.46 F avec à l'actif 131.260.38 F d'immobilisation et 34.249.08 F de disponibilités ordinaires.

M. Libre fait le commentaire des différents postes budgétaires et, avec M. Rose, insiste pour que les sociétés veillent bien à préciser sur les talons de leurs chèques et virements l'objet précis et la répartition de leurs envois, de même qu'elles prennent toutes les mesures nécessaires pour entrer rapidement en possession des fonds qui leur sont adressés.

Au cours de la discussion, le représentant de l'Harmonie Municipale de Graincourt-lès-Havrincourt (P.-de-C.) souhaite que les petites sociétés rurales qui éprouvent les plus grandes difficultés financières, reçoivent une aide plus substantielle.

C'est l'occasion pour MM. Legrand et Guilbert de rappeler que, si sur le plan de l'intervention globale des 2 conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, les sociétés des deux départements se trouvent à parité, les modalités et responsabilités de répartition diffèrent sensiblement.

L'administration départementale du Pas-de-Calais, en effet, assure elle-même la répartition de sa subvention aux sociétés fédérées ou non, selon des critères qui lui sont propres et qui échappent à la Fédération.

La subvention départementale du Nord est versée à la Fédération qui la répartit aux sociétés dans les conditions suivantes susceptibles dans l'avenir de modifications suivant l'évolution des éléments :

- Subvention uniforme de 150 F. - Subvention de 100 F pour toute participation à un festival fédéral ou à un festival d'arrondissement.

- Subvention de 10 F par séance présentée aux examens fédéraux. Les efforts sont poursuivis pour parvenir à une similitude de traitement dans les deux départements.

A la demande de M. Pierre, représentant l'Union Orphéonique de Denain et d'un autre congressiste, toutes précisions sont données sur les conditions d'impression du journal « Le Musicien Fédéré » qui a tiré à 5.800 exemplaires pour le numéro d'avril 1972. Un appel est lancé pour que toutes les sociétés comprennent leur devoir à cet égard et fassent en sorte que le chiffre de 8.000 exemplaires puisse être rapidement atteint.

Sous le bénéfice de ces réserves, le rapport financier de l'exercice 1971 tel qu'il est publié d'autre part, est déclaré adopté.

3) REFORME DES ŒUVRES SOCIALES

M. Guilbert rappelle les motifs qui ont conduit à envisager la réforme de nos œuvres « gros sou orphéonique » et « Bébé Musicien » et expose les grandes lignes des rapports qui ont été discutés par le bureau, la commission administrative et le conseil d'administration, lors des séances des 17 janvier, 30 janvier, 8 avril et 6 mai 1972.

Le 30 janvier notamment, le conseil d'administration avait défini l'orientation des études définitives devant aboutir à cette réforme, c'est-à-dire :

- a) Maintien du principe des œuvres sociales sous leurs deux aspects : décès et charges familiales. b) Gestion et équilibre nettement séparés de la gestion administrative. c) Financement assuré par les cotisations, les ventes de marguerites fédérales et les seuls dons auxquels les sociétés auront donné de manière expresse cette destination. d) Modernisation des appellations. e) Simplification de la réglementation, recherche d'un caractère non discriminatoire. f) Augmentation des allocations (plus spécialement de décès). g) Responsabilité accrue des sociétés quant aux attributions et justifications.

Il est donné ensuite lecture, en les commentant, des textes proposés de l'article 29 modifié des statuts et du nouveau règlement intérieur.

L'article 29 des statuts serait désormais libellé dans les termes suivants :

« Un fonds dit fonds d'action sociale (FAS) permet d'attribuer aux membres actifs des associations adhérentes et en application d'un règlement intérieur délibéré par le conseil d'administration et adopté par le congrès des allocations en cas de décès et de naissance ainsi que des secours particuliers en présence de situations exceptionnelles.

« La gestion de ce fonds est suivie dans des comptes séparés de la gestion administrative ordinaire. « Ses recettes proviennent des cotisations « sociales » versées par les sociétés, du produit de la vente des « marguerites fédérales » et des dons qui sont, de la volonté expresse de leurs auteurs, destinés à cette affectation.

« La gestion ordinaire du fonds est assurée par la commission administrative. »

L'assemblée adopte à l'unanimité sans observations la modification statutaire proposée ainsi que le règlement intérieur tel qu'il figure dans le présent numéro du journal et qui sera applicable au 1er janvier 1973.

4) MOTION RELATIVE AUX DROITS FISCAUX

Le congrès approuve le vœu adopté le 30 janvier par le conseil d'administration en matière de TVA sur les spectacles de nos sociétés. Ce vœu sera transmis aux parlementaires de la région et aux pouvoirs publics.

(Le vœu en question figure à la fin de l'article publié dans le journal sous le titre « La TVA et les manifestations de nos sociétés »).

5) CONGRES CONFEDERAL DES 16, 17 et 18 JUIN DES SABLES-D'OLONNE - VIEUX

Le congrès adopte les vœux proposés par la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais sur les sujets de l'éducation musicale à l'école, la représentation des Fédérations aux congrès confédéraux, l'obtention de Palmes académiques aux directeurs et professeurs des écoles et cours de musique.

6) EMISSION « LES MUSICIENS DU SOIR »

Les congressistes ayant soulevé la question de la qualité et du caractère de l'émission télévisée « Les Musiciens du Soir », il est donné connaissance de l'intervention de la Fédération à ce sujet le 27 mars 1972, auprès de la Direction générale de l'ORTF.

Le congrès est unanime à souhaiter le maintien et même le développement de cette émission sous la réserve que sa programmation et sa présentation ne contrarient pas le rayonnement qu'elle peut avoir.

M. Hautecœur, président de l'Harmonie Municipale de Lille, exprime à cette occasion les remerciements de sa société pour l'appui qu'elle a trouvé auprès de la Fédération.

Le colonel Charollais indique que l'intervention de la Fédération se situe dans le même esprit que celle que la CMF a récemment été appelée à faire auprès de l'ORTF sur le même sujet.

7) REGLEMENT DES COTISATIONS - ABONNEMENTS AU JOURNAL

M. Rose précise que l'appel de cotisations pour 1973 sera lancé très prochainement et il espère que nos sociétés feront tous leurs efforts pour que leur situation soit régulière au 31 décembre 1972.

Il rappelle que la cotisation 1973 sera de 40 F, se décomposant comme suit : Confédération Musicale de France, 7,50 F. Journal, 5 F.

Délégation, 5 F. Fédération, 22,50 F. Total : 40 F.

Les abonnements au Musicien Fédéré seront recueillis à l'aide de bulletins individuels qu'il y aura lieu de remplir très lisiblement avec l'adresse très exacte du bénéficiaire.

8) ATTRIBUTION DES PRIX FEDERATION

Avant de se séparer, l'assemblée procède au tirage au sort des prix habituels.

Prix fédéral des Sociétés Chorales (50 F) : Chorale « Les Petits Chanteurs » de Denain (Délégation de Valenciennes).

Prix Henri Rousseau (20 F) entre les détenteurs de l'Etoile Fédérale présents au congrès : M. Thiron, de l'Harmonie de Petite-Forêt (Délégation de Valenciennes).

Prix Emile Capelle (2 prix de 20 F) entre tous les détenteurs de l'Etoile fédérale en activité ou non : M. Descendre, de la Fanfare Municipale d'Angres (Délég. Lens) ; M. Vendievel, de la Fanfare « Les Joyeux Accordéonistes » de Roubaix (Délég. Lille II).

Prix Alfred Richard (20 F) au plus vieux musicien toujours en activité : M. Raimand, âgé de 91 ans et caisse claire à la Fanfare Municipale de Solre-le-Château depuis 1907 (Délégation d'Avesnes II).

Prix Vercrysses et Dhondt : la trompette argentée, traditionnellement offerte par les Ets Vercrysses et Dhondt de Lille, rue Grande-Chaussée, à qui va toute notre gratitude, est gagnée par l'Harmonie Municipale de Mons-en-Barœul.

Le splendide et réconfortant Festival d'Avesnes-sur-Helpe

Nous attirons d'autre part votre attention sur les importantes délimitations du conseil d'administration et du 60ème congrès fédéral réunis à Avesnes-sur-Helpe les 6 et 7 mai 1972.

A cette occasion, la Délégation d'Avesnes I (Thierache) grâce à l'autorité et au dévouement de son président, M. le docteur Lagrene, grâce à l'activité débordante et généreuse de son secrétaire, M. Dufrane, directeur de l'Harmonie Municipale d'Avesnes, organisait un festival sous les auspices de la municipalité et de l'Union commerciale doublé des coupes fédérales des harmonies.

Dès le samedi soir, dans la salle des fêtes, l'Harmonie Municipale d'Avesnes ouvrait les festivités par un magnifique concert qui consacra sa progression constante sous la baguette de M. Dufrane.

Le dimanche matin, pendant le congrès, se disputaient les coupes fédérales des harmonies en présence d'un jury composé de MM. Dufour, Hazard et Dailenne. Successivement, l'Harmonie d'Auoyne-Aymeries en 1ère division, l'Harmonie d'Aliennes-lès-Marais en 2ème division et l'Harmonie de Mons-en-Barœul en 3ème division recevaient la coupe qui récompensait leur succès.

A 11 h. 30, à l'issue du congrès et sur la place du Maréchal-Leclerc, une délégation de l'Harmonie Municipale de Lille, conduite par M. Hautecœur, président et Struyf, directeur, remettait le fanion fédéral à R. Moulin, député-maire qui en confiait la garde à l'Harmonie Municipale d'Avesnes. Un court défilé conduisant les personnalités, place de la gare, où un concert apéritif d'honneur clôturait les manifestations de la matinée.

Dès 15 h. cependant, en 6 emplacements différents, des concerts étaient donnés par quelque 35 sociétés. Un moment perturbé par la pluie, le festival reprenait ensuite de plus belle pour se terminer en apothéose.

A 18 h. 30, toutes convergeaient vers la place du Maréchal-Leclerc dans un ordre remarquable, fruit du souci d'organisation de M. Dufrane. Bientôt, les 2.000 musiciens se trouvaient intimement liés pupitre par pupitre et interprétaient successivement avec un parfait ensemble la Marche « Salut au 86ème » et la Marseillaise.

M. le député-maire évaluait à 10.000 personnes la foule qui se pressait sur la place et aux alentours pour ne pas manquer cette grandiose et émouvante manifestation.

Il en est plus d'un qui fut frappé par l'extrême jeunesse des membres, nombreux de certaines sociétés. Nous en oublions certainement qui se distinguent à ce point de vue, mais nous avons remarqué particulièrement la Philharmonie « l'Union » de Cousoir, l'Harmonie Municipale de Fournies et la Fanfare Municipale de Wignehies.

Nous les remercions du fond du cœur, de nous avoir montré que le souffle de la musique et de la solidarité passait encore, passait toujours par la jeunesse et d'avoir hautement fait la preuve de la justesse de nos efforts et de notre combat.

Après les allocations chaleureuses de M. le Dr Lagrene, de M. Prévot et de M. Moulin, député-maire (et comment n'aurait-elles pas été chaleureuses ?) l'Harmonie Municipale d'Anzin qui avait concouru dans l'après-midi dans la catégorie « excellence » avec une classe et un brio étonnants sous la direction de M. Gabriel Orivaux, recevait une splendide coupe remise à son remarquable président, M. Chotteau.

La Fédération honorait également les responsables de cette magnifique journée en remettant la plaquette de la Fédération à M. Arthur Moulin, député-maire ; Paul Dufrane, organisateur émérite du festival, et Gérard Carlier, président de l'Union Commerciale, tandis que M. le Dr Lagrene recevait la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France.

Le colonel Charollais, membre du Comité de la Confédération Musicale de France, qui avait eu la gentillesse de participer à ces manifestations, se voyait également décerner la plaquette de la Fédération.

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions
aux meilleurs prix — Grand choix

E^{ts} DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél.: (48) 24.34.67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

Enfin, chacun espérait, au balcon de l'Hôtel de Ville, félicité et applaudir le doyen des musiciens du Nord et du Pas-de-Calais encore en activité: M. Arthur Raïmand, 91 ans, caisse claire à la Fanfare Municipale de Solre-le-Château depuis 1907. Hélas, un malencontreux accident l'immobilisait depuis quelques jours et a empêché la manifestation publique que notre Fédération tenait à lui réserver en lui remettant avec le Prix Alfred Richard, la plaque fédérale.

Nous regrettons qu'il n'ait pu participer avec nous à cette fête inoubliable de la musique car son cœur de vieux musicien aurait été ému par tant de signes de jeunesse et de renouveau; nous lui exprimons nos sentiments de respectueux hommages et nous espérons pouvoir bientôt lui témoigner notre attachement.

le 10 septembre aussi, par la voix du journal de la C.M.F. Demandons-nous aux présidents, directeurs et membres du bureau de tenir compte d'ores et déjà du calendrier suivant:

Pour le 16 septembre, dernier délai, faire parvenir à M. Yvon Aillard, secrétaire général, 59, boulevard Ampère, Les Sables-d'Olonne, la fiche détachable du bulletin FSMO (composition de la délégation, inscriptions au banquet, procurations).

Nécrologie

La F.S.M.O. vient de perdre, en la personne de M. Fernand Bonnia, son président adjoint, président de l'U.D. de Charente-Maritime, le plus dynamique et le plus connu de nos représentants des musiques populaires auprès de la C.M.F.

Au soir du concours national des Sables-d'Olonne faisant suite au 60e Congrès de la C.M.F., notre ami s'est éteint brusquement, au service de la musique comme il avait vécu. C'est toute une page de la vie de la Fédération qui est tournée, une page qui tient une place abondante. Aussi n'est-ce pas dans un seul entrefilet de ce journal qu'il est possible de rendre l'hommage déferlant que les 200 sociétés de la FSMO doivent à la mémoire de M. Bonnia. C'est pourquoi nous vous proposons dans un prochain numéro de ce journal de revenir sur cette tragique disparition.

Que la famille de M. Bonnia reçoive ici l'expression des condoléances émues de la Fédération.

PICARDIE

Un concert sans précédent

Par son caractère d'inédit et conséquemment d'inouï, le concert que vient de donner à la Maison de la Culture d'Amiens, faisant salle comble, l'Harmonie Municipale d'Amiens constitue un petit événement musical.

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire l'interview du Maître Charles Jay, directeur de l'Ecole nationale d'Amiens et directeur de l'Harmonie, situant parfaitement le caractère de cette manifestation musicale dont le sens culturel est artistiquement évident.

G. H.-L.

« L'Harmonie d'Amiens n'évolue plus dans un style dit « traditionnel » et dans un répertoire qu'il est tentant, je l'avoue, de lui assigner d'office en se référant à l'habitude (Musique militaire, par exemple).

Mais il ne faut pas perdre de vue que le but de notre société est de propager le goût de la musique en faisant connaître les œuvres consacrées, mais aussi les œuvres nouvelles. Il était donc de notre devoir de mettre le répertoire au niveau de la pensée d'aujourd'hui et de s'éloigner de la musique militaire.

Justement, nous avons tout cela à Amiens. Les Amiénois peuvent à juste titre s'enorgueillir d'avoir parmi leurs concitoyens des jeunes qui sont de véritables compositeurs et qui ont écrit tout exprès pour une harmonie alors que d'habitude les orchestres de ce genre doivent se contenter d'arrangements.

Les œuvres inédites inscrites du concert ont pour auteurs trois des plus récents élèves du conservatoire que j'ai fortement encouragés à composer pour notre formation. Comme je n'ai pas voulu être en reste, j'ai écrit moi-même quelque chose pour ce concert.

Qui sont ces trois compositeurs? Sivain Cambreling, Francis Lapauw et Gilles Cagnard. Ils sont tous plusieurs fois premiers prix des conservatoires de Paris et d'Amiens.

Les deux premiers sont titulaires d'un certificat d'aptitude à l'enseignement dans un conservatoire. Le troisième possède le certificat d'aptitude à diriger un conservatoire.

De Sivain Cambreling était jouée « Esquisse », qui, malgré son titre, est une œuvre extrêmement achevée, alliant avec bonheur la vigueur classique avec l'audace la plus moderne. De Francis Lapauw: « Perpetuum mobile », œuvre riche de sonorités, possédant une ligne mélodique complexe. Quant à Gilles Cagnard, c'est son « Etude pour orchestre » qui prend son inspiration dans la mélodie et le thème des carillons.

Le Maître faisait figurer en outre au programme les deux œuvres de sa composition signalées dans son interview: « Trois pièces brèves pour

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES · COIFFURES · CHEMISES

MAJORETTES

S. A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne PARIS-8^e
522-34-00

clarinette seule», dont le soliste est Jacques Niopel et « Carillon » qui évoque une fête sur la place d'un village.

Seul compositeur non Amiénois et plus tout à fait contemporain puisqu'il est mort en 1926, Karl von Weber trouvait sa place dans cette soirée avec « Concertino pour clarinette et orchestre » (soliste: Jacques Niopel), le distingué professeur de clarinette du Conservatoire.

Cette soirée fut honorée de la présence de hautes personnalités de la musique: MM. Pierre Auciert, inspecteur principal du ministère des Affaires Culturelles et Tony Aubin, membre de l'Institut, professeur de composition au Conservatoire National Supérieur de Paris.

G. H.-L.

Je dois ajouter qu'à l'occasion de ce concert le Maître Charles Jay a été invité à intervenir à la télévision régionale de Picardie où la question suivante lui a été posée:

« Pourquoi ce programme « osé » et qui peut paraître « insolite » à vos mélomanes? »

Le Maître Directeur de l'Harmonie a donné cette réponse qui répond parfaitement à l'objection:

« Il faut dire que pour continuer et accroître l'intérêt du public pour notre genre de formation, il est nécessaire — dans l'élaboration de nos programmes — que nous tenions compte de l'évolution de la musique et des tendances qui s'y manifestent progressivement.

Le rôle de nos sociétés est de satisfaire mais aussi de renseigner et d'instruire les mélomanes.

C'est donc dans ce but que — préchant par l'exemple — j'ai demandé à trois de mes anciens élèves de composer une œuvre pour notre Harmonie, ce qu'ils ont fait et que vous entendrez ce soir.

Ceci dit, il n'est pour nous aucunement question d'abandonner un répertoire traditionnel composé d'œuvres consacrées. Mais, néanmoins, notre devoir est d'en écarter les ouvertures usées et désuètes qui ne répondent plus aux aspirations ni aux normes de l'esthétique du jour.

alors l'achat enfin réalisé d'une tenue pour les musiciens qui, en contre partie, doivent s'engager à assurer les services d'été et des fêtes patriotiques. Fresnay bouge. C'est bon signe!

Concert de la Musique Municipale de Fresnay-sur-Sarthe du 3 juin 72

Après le concert de gala de l'Harmonie Municipale, les circonstances atmosphériques ont obligé l'utilisation de la salle des fêtes pour le concert donné à l'occasion du jumelage de Fresnay avec Bassum (Allemagne). Ce concert était présidé par le Docteur Riand, maire et président de l'Harmonie; M. le maire de Bassum et tous les membres de la délégation allemande; plusieurs conseillers municipaux de Fresnay. La salle était comble et de nombreuses personnes durent rester debout. La Fédération Sarthe-Mayenne était représentée par M. Hureau, président, et Madame, fidèles Fresnois depuis plusieurs années. L'Harmonie était sous la direction de Claude Thérou.

La Batterie et l'Harmonie ont interprété Bois Rousseil de Claude Thérou et l'Hymne de l'Infanterie de Marine. La Clique dirigée par M. Souchères, bugie solo, est en progrès constant. L'Ouverture de Guillaume Tell nous permit d'apprécier le talent de Michel Tison au cor anglais, Bernard Grout à la clarinette basse, Françoise Marzorati à la flûte. Un tonnerre d'applaudissements salua cette exécution enlevée avec brio par toute l'Harmonie. La Romance en Fa de Beethoven transcrite pour flûte par Colman nous permit d'apprécier le talent et la virtuosité de Mme Marzorati. La Marche du Couronnement de la Musique de Charpentier mit au valeur trombones, trompettes et basses. Cette œuvre fut très brillante et fort bien timbrée.

Après l'entracte Vieux Caricade enchanta littéralement nos visiteurs d'Outre-Rhin qui trouvèrent l'exécution parfaite.

Dans une ambiance tout autre, le 1er mouvement de la Symphonie Inachevée rappela combien la musique romantique était encore prise de nos jours. (Avec Guillaume Tell ce furent les morceaux les mieux rendus de cette soirée).

Suite Ballet de Popy nous ramena dans un monde plus moderne. Nous avons beaucoup apprécié l'excellent solo de clarinette de Jacques Renou. Fannhäuser clôture ce concert à la grande joie des 8 trombones qui soulevèrent l'enthousiasme.

Pour ce beau concert 80 musiciens avaient revêtu la nouvelle tenue que la ville avait offerte et l'ensemble présentait fière allure.

Fanfare de Bouère (Mayenne) 27 Mai 1972

C'est devant une nombreuse assistance que la Fanfare de Bouère fête son cinquantième anniversaire. A cette occasion, M. Reault et son bureau avaient demandé le concours de la Musique Municipale de Laval.

Ce cinquantenaire musical de Bouère était placé sous les auspices de la Fédération Musicale Sarthe-et-Mayenne représentée par son président M. Daniel Hureau, le vice-président de la Mayenne M. Georges Verrier et MM. Louis Baslé et Alex Sémin.

Dans l'assistance nous notons la présence de M. Suzanne, conseiller général; de M. le maire et de nombreux présidents et directeurs de musique.

Le concert débuta par une audition de la Fanfare de Bouère sous la direction de M. Louis Baslé qui est également directeur de l'Union Musicale de Sablé-sur-Sarthe. Les deux œuvres (Marche de l'Amitié d'Alfred Saguez et Aube Dorée) petite ouverture de A. Debucq, eurent un grand succès et furent chaleureusement applaudies.

C'est alors que M. Georges Colzard, secrétaire de la Fanfare, prit la parole pour retracer les différentes étapes de la société depuis sa création. C'est à la fin de l'année 1921 que M. Lhuissier, instituteur, prenait l'initiative de grouper quelques bonnes volontés pour former une association musicale dont la présidence fut confiée à M. Bodin. L'enthousiasme fut grand et une quarantaine de musiciens répondirent à l'appel de leur chef, M. Lhuissier. La tâche était difficile et plusieurs d'entre eux durent suivre des cours de perfectionnement.

Le travail portait ses fruits et l'inauguration du monument aux morts au printemps 1922, donna l'occasion à la Fanfare de Bouère d'effectuer sa première sortie.

En 1925 la société concourut pour la première fois à Caen. Plus elle participa également à plusieurs festivals régionaux. En 1947 elle organisait le sien et avait demandé à cet effet le concours de la Musique Militaire du Général Gémis. En 1931 eurent lieu les concours de Bouère, Les Sables-d'Olonne en 1949, Nevers en 1951, Bayona en 1953, Fribourg en 1955, Dieppe en 1957 en 2ème année 2ème session.

M. Lhuissier, muté à Laval, dut abandonner la direction en 1928. Deux jeunes instituteurs lui succé-

SARTHE ET MAYENNE

Musique Municipale de Fresnay-sur-Sarthe
Concert du 19 mars 1972

L'Harmonie Municipale a donné son concert de printemps sous les présidences du docteur Riand, maire, et de M. Hureau, président de la Fédération Sarthe-Mayenne.

Pour ce concert la salle des fêtes de Fresnay était pleine et avec joie on constate l'intérêt porté par une grande partie de la population et quelques édules (les mêmes fidèles) aux concerts de haute tenue donnés par la société locale.

La première partie consacrée à l'ensemble formé par l'harmonie et la batterie dirigée par Maurice Souchères, le bugie solo permit aux nostalgiques des défilés d'entendre successivement Bois Rousseil de Claude Thérou, Saint-Cyr et le Défilé de la Garde de Wettge.

L'harmonie offrit alors l'ouverture de l'Italienne à Alger avec quels talents ou Raymond, 1er prix du Conservatoire de Paris, professeur de saxo à l'école de musique de Fresnay, exposa le thème de l'Andante du début, et Michel Tison, le délicat solo de hautbois. L'Harmonie se chargea du reste avec brio dans un mouvement proche de la vérité. M. Moreau sous-chef, dirigea le Concerto pour un été interprété à la trompette par le chef M. Thérou Claude. Cette douce mélodie nous permit de goûter avant la date les joies estivales sur une cote qu'on imagine méditerranéenne tant l'atmosphère respire le sable chaud!

En troisième partie M. Thérou dirigea un ensemble composé des jeunes de l'harmonie et des 55 élèves de l'école de musique pour lesquels il avait arrangé la Symphonie numéro 40 de Mozart et l'Oiseau, extrait de Sébastien parmi les hommes. Quel régal de voir ces jeunes âgés de 7 à 12 ans boire littéralement les moindres gestes du chef.

Vers la Paix, pas redoublé de Turine, rappela à bon nombre d'auditeurs du 3ème âge les joies du kiosque à musique à une époque où on appréciait la musique et non le bruit.

Une difficile fantaisie sur Carmen rememora les thèmes principaux de l'œuvre de Bizet.

Pour clore ce concert l'Harmonie interpréta le Ballet de Coppélia. Avec amour, les coralistes Humaité et Souchères nous préparèrent à danser valse et mazurka. Un vin d'honneur termina cette excellente soirée et le docteur Riand remercia en premier lieu M. Hureau, président de la Fédération Sarthe-Mayenne, Madame et leur très fidèles aux concerts de Fresnay. M. Thérou qui a insufflé sa passion aux jeunes du pays, il annonça

BUFFET
Grampon
PARIS

GRAMPON

Saxophones
Clarinettes
Hautbois
Cors Anglais
Bassons
Flûtes

18-20 Passage du Grand-Cerf / Paris 2^e / Tél.: 231.83.78.

G. Pétro

dèrent pendant 2 années. Puis ce fut M. Jouveau, jeune normalien, qui prit la baguette jusqu'en 1952. Le passage de M. Jouveau fut bénéfique pour la société.

Puis M. David de 1952 à 1959 et M. Bossuet de 1959 à 1965.

Depuis 1965, c'est à M. Joseph Hivert qu'ont été confiées les destinées de la Fanfare avec M. Reaule à la présidence, M. Louis Baslé secondant la direction et assurant la formation des élèves.

Enfin M. Georges Colgnard, en terminant, forma le vœu de voir beaucoup de jeunes fréquenter les cours de musique afin qu'ils puissent plus tard rejoindre leurs aînés pour assurer la continuité de cette musique populaire si précieuse à la vie des petits pays.

Il remercia très vivement les personnalités présentes et en particulier le président fédéral Daniel Hureux, le vice-président Georges Verrier et M. Alex Semin, directeur de la Musique Municipale de Laval.

La parole est donnée à M. Auze-méry, directeur adjoint de la Musique Municipale de Laval qui s'exprima en ces termes :

« Très heureuse de se trouver ce soir à Bouère pour célébrer le cinquantième de la Fanfare, la Musique Municipale de Laval vous présente un concert de gala.

Le programme, très varié dans le choix des morceaux, nous en sommes persuadés, intéressera chacun de vos auditeurs.

La Musique Municipale de Laval est classée en division supérieure. M. Alex Semin, notre directeur, clarinetiste distingué, est lauréat de l'Ecole Supérieure de Musique de Paris et plusieurs chefs de pupitres et solistes ont obtenu des diplômes ou récompenses de conservatoires.

Notre société participe régulièrement aux concours organisés sous l'égide de la C.M.F. Notre dernière succès date de 1970, au concours de Chalou-sur-Saône où nous y remportons un 1er prix d'excellence à l'unanimité du jury, le prix spécial du ministère des Affaires Culturelles et un prix de direction pour notre chef, M. Alex Semin.

Pour la première fois que la Musique Municipale de Laval se décentralise, nous espérons vous intéresser, vous plaire et devenir vos amis, des amis réunis ce soir pour goûter de la belle musique.

Le programme était composé comme suit :

1ère partie : 1) Marche Triomphale d'Aïda, de Verdi ; 2) Iphigénie en Aulide, ouv. de Gluck ; 3) Prélude de Rachmaninoff ; 4) Final de la 5ème Symphonie, de Dukak.

2ème partie : 1) Marche du Sacre du Prophète, de Meyerbeer ; 2) Concerto pour 1 voix, de Saint-Freux, trompette solo Jean-Marie Leblanc ; 3) A travers la Hongrie, fantasia tzigane de Mencheviti ; 4) American Panorama, fantasia-jazz de Darling.

Cette brillante soirée musicale se termina par un vin d'honneur.

SEINE - ET - MARNE

Nécrologie

La Fédération Musicale de Seine-et-Marne est à nouveau frappée, M.

Louis Chevrier, son trésorier depuis bientôt 40 ans vient d'être arraché à l'affection des siens après une longue et douloureuse maladie à l'âge de 80 ans, malgré les souffrances endurées il sut remplir sa tâche jusqu'au dernier jour, exemple de l'abnégation et du devoir civique.

Parmi la foule de ses amis l'accompagnant au cours de l'ultime voyage, nous avons remarqué la présence de M. Paul Flévet, président de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, membre de l'Institut, qui, en hommage au disparu, tint les grandes orgues au cours de l'office religieux ; de MM. Faucher, Masse, Chalumeau, Perathoner, vice-présidents ; de Mme André Chalumeau, secrétaire générale ; de M. Dantigny, trésorier adjoint de FMSM ; de MM. Renard, président de l'Harmonie de Provins ; Perolat, directeur de l'Harmonie de Fontainebleau ; Bailly, directeur de la Fanfare d'Héricy ; des représentants de la Philharmonie et de l'Harmonie de Fontainebleau, ainsi que les représentants de nombreuses sociétés Seine-et-Marnaises.

En ces pénibles circonstances, la Fédération Musicale de Seine-et-Marne renouvelle à Mme Chevrier, à ses enfants et petits-enfants ses condoléances les plus sincères.

Le Festival Départemental de Musique de Fontainebleau

Fontainebleau-Avon a vécu un dimanche faste en cette journée du 4 juin. Dès 9 h. du matin, une douzaine de sociétés sillonnaient les rues de Fontainebleau et d'Avon se rendant sur les lieux qui leur étaient désignés pour un concert matinal, prélude aux auditions de l'après-midi.

Ces concerts de quartier, forts appréciés du public local et des visiteurs que le festival avait attirés à Fontainebleau, furent exécutés d'une façon parfaite par les sociétés participantes dont quelques-unes se doublèrent de la « note gale » que sont les majorettes, toutes charmantes.

Au passage, nous avons pu applaudir : L'Union Musicale de Chelles, L'Harmonie Municipale de Coulommiers, la Fanfare Municipale de Dammarie-les-Lys, le Carillon Grézois et ses Majorettes, la Fanfare d'Héricy-sur-Seine, L'Espérance Longuevilloise, L'Union Musicale Melunaise et ses Majorettes, L'Union Musicale et Artistique de Mitry-Motz et ses Majorettes, le Réveil Mormantais, La Renaissance Sablonnaise.

A 11 h., une cérémonie se déroulait devant le monument aux morts, où après le dépôt d'une gerbe par MM. Seramy, vice-président du Conseil général, maire de Fontainebleau, et Flévet, président de la Fédération des Sociétés musicales de Seine-et-Marne, le Réveil Mormantais transmettait le fanion fédéral à l'Union Musicale de Fontainebleau-Avon qui en aura la garde jusqu'au prochain festival départemental. Ce geste, symbolise la continuité de nos sociétés populaires. Les sonneries réglementaires étant exécutées par la Batterie-Fanfare de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, la « Marsillaise » par les musiciens du Réveil Mormantais.

Le cortège réformé, parcourait à nouveau les rues de la ville, se rendant à l'Hôtel de Ville où après une nouvelle audition de la Fanfare des

Gardiens de la Paix et du Réveil Mormantais, M. Seramy, maire de Fontainebleau, vice-président du Conseil général, accueillait les personnalités dans les salons de l'Hôtel de Ville, après quelques paroles de bienvenue à ses invités, il remettait à chacune des sociétés participantes la médaille souvenir de la ville de Fontainebleau. Levant son verre à la prospérité de la musique populaire il termine son allocution en formulant des souhaits pour que la musique garde une place prépondérante dans notre vie moderne.

L'après-déjeuner voit à nouveau retentir les échos sonores des sociétés se rendant dans la cour du quartier Henri-IV, lieu, où, tour à tour, dans un ordre parfait elles vont se faire entendre sur les podiums mis à leur disposition.

Clôturent en apothéose, cette magnifique journée musicale, devant un public conquis et attentif, l'audition du concert d'honneur, exécuté par l'ensemble de la musique des Gardiens de la Paix de Paris, placé sous la direction du Commandant Dondeyne, laissera tous les auditeurs sous le charme d'un programme hors série.

Après le pas redoublé d'usage, l'« Ouverture du Carnaval Romain », de Berlioz, permet d'apprécier la voix combien prenante du cor anglais, confiée en soliste à M. Michel De Nattes, le « Quadrille de la Chauve-Souris » avec ses 6 numéros, tout de légèreté et de finesse auquel va succéder la « Rapsodie Hongroise », de Liszt, laissant l'auditeur dans un état de douce euphorie dont il ne se réveille que pour accueillir une suite de musique légère d'où nous allons extraire : « La Mer » de Ch. Trenet, « La Jascuse », de J. Strauss, « Traité de Plaisir », de Strauss également, « Buglers Holiday », de Leroy-Anderson, en final nous pourrions admirer en solistes MM. A. Galaup, clarinette, H. Fauconnier, cornet, H. Prunet, trombone, dans la magistrale interprétation de « Dixieland Festival », de Green, terminant ce concert d'apothéose, la Batterie-Fanfare placée sous les ordres du tambour-major P. Bréard va se joindre au groupe harmonie pour l'exécution de l'ultime morceau, ce sera « T.A.M. », de Fayeulle.

En dehors de ces manifestations, une distinction bien méritée fut remise à Mme Paulette Villard, secrétaire adjointe, par M. Paul Flévet, président, assisté de Mme A. Chalumeau, secrétaire générale, et M. Chalumeau, vice-président, en décorant Mme Villard de la médaille du Mérite musical, pour services rendus à l'art musical en Seine-et-Marne, M. Flévet, rappelle en quelques paroles émues le travail obscur mais combien efficace de la récipiendaire.

Au cours de cette journée, nous avons pu noter la présence de M. le préfet de Seine-et-Marne, M. Richard et Mme : M. Seramy, vice-président du conseil général, maire de Fontainebleau ; M. Julla, député de S.-et-M., et Mme ; M. Brignon, maire adjoint, chargé de la Commission des fêtes, et Mme ; M. Paul Flévet, président de la Fédération musicale de S.-et-M., et Mme ; Mme Chalumeau, secrétaire départementale de la Fédération musicale de S.-et-M. ; Mme Villard, secrétaire adjointe de la FMSM ; M. Frloux, président de l'Union fédérale des T.C.T.C. de S.-et-M., et Mme ; M. Louis Faucher, vice-président de la FMSM ; M. André Chalumeau, vice-président de la Fédération de S.-et-M. ; M. Perolat, directeur de l'Union Musicale ; M. Fache, vice-président de l'Union Musicale ; et Mme ; M. Dantigny, sous-directeur de l'Union Musicale, et Mme, etc.

Les organisateurs du festival, en particulier, M. Raymond Dantigny, cheville ouvrière de cette belle réalisation, peuvent se montrer fiers du résultat qui, souhaitons-le, suscitera de nouvelles vocations parmi les jeunes et un appui toujours plus grand des autorités soucieuses de l'avenir de nos belles sociétés de musique populaire.

Heureuse initiative à l'Harmonie de Coulommiers

C'est dans le cadre d'échanges culturels que l'Harmonie municipale de Coulommiers, recevait, dimanche 11 juin, sa consœur de Cosne-sur-Loire (Nièvre).

Cette société, forte de 60 exécutants, musiciens tambours et clairons, présidée par M. Pautrat, dirigée par M. Jean Robert, ex-sous-chef de musique militaire, a de nombreux points communs avec la société locale, tant par sa structure, l'équilibre de ses effectifs, la place réservée aux jeunes que par l'harmonie qui régit entre ses membres. M. Chalumeau ne pouvait faire meilleur choix.

L'Harmonie municipale de Coulommiers recevait donc ses amis musiciens Cosnois. Dès 10 h. 30, après une audition d'accueil avenue Victor-Hugo, les deux sociétés, conduites par l'Harmonie de Cosne, parcouraient les principales artères de la ville, la masse imposante des quelque 120 musiciens animant par l'éclat de ses cuivres, la mainnée de ce dimanche exceptionnellement ensoleillé. Après un excellent repas servi au réfectoire du Lycée, les musiciens Cosnois prenaient possession de la scène du théâtre, agrandie pour la circonstance, et présentaient au public coulommier, qui, malgré l'appel d'un soleil inhabituel, avait tenu à répondre à l'invitation de l'Harmonie. Un programme varié allait être présenté : un pas redoublé « Artillerie de Marine » dirigé par le sous-chef Gérard Guillerant, mettait les auditeurs en ambiance. M. Jean Robert, directeur, ex-sous-chef de musique militaire, montait au pupitre, pour la suite de « King Arthur », de Purcell, à laquelle allait succéder le célèbre « Concerto pour une voix », de Saint-Brevin, dans lequel le soliste est M. Alain Karman, la bande sur « Graména », de Lora, allait précé-

der un pas redoublé « Le Caïd » qui mettait fin à la première partie du concert.

Après un court entracte, M. Robert en quelques mots exprimait le plaisir des musiciens Nivernais d'être reçus... Coulommiers, il donnait alors dans un geste amical la baguette à M. Chalumeau, directeur de l'Harmonie de Coulommiers, pour la deuxième partie du concert parce qu'à Cosne on intitule « La Marsillaise Cosnoise » (en réalité le pas redoublé de Petit « Salut au 85 »), (le 85ème R.I. maintenant dissous était autrefois cantonné à Cosne-sur-Loire). M. Robert reprend place au pupitre de direction pour une ouverture « La Saint-Jean à Bourbourg », de Semler-Colery, fortement applaudie ; « Le Roi s'amuse », de Léo Delibes, suite en 6 numéros et nous nous retrouvons dans « Les Rues d'Antibes », de Sydney Béchot. Précédent « L'Escout », le pas redoublé qui met le point final à ce magnifique concert, deux charmantes musiciennes de l'Harmonie de Coulommiers, Mlles Thomain et Gasquet vont offrir à M. Robert, la gerbe de l'amitié.

De nombreuses personnalités avaient tenu à recevoir l'Harmonie de Cosne-sur-Loire, M. Bertrand Flornoy, député-maire, conseiller général, malgré de multiples engagements avait tenu à passer quelques instants parmi les musiciens Cosnois et avait désigné M. Villeneuve, maire-adjoint, pour le représenter au cours de cette journée Cosne-Coulommiers. Avalent également pris place auprès de MM. Pautrat et Rouet, respectivement présidents des Harmonies de Cosne et de Saint-Satur ; MM. Tournour, ancien maire et Burin, présidents d'honneur de l'Harmonie de Coulommiers ; le lieutenant Vermeulen, représentant le chef de bataillon Galtier, commandant d'armes Mme Tournour, présidente de la Croix Rouge, conseiller municipal ; Mme Villeneuve, secrétaire du Souvenir Français ; le commandant Bordeyne, M. Guadet, président du S.I., conseiller municipal ; M. Courvoisier, directeur de l'Hôpital et Mme ; M. Chabannol, directeur de la Banque de France, et Mme ; M. Allegre, président des A.C. et Mme ; M. Guilvert, président des Anciens P.G. et Mme ; M. Villedieu, président de la Société d'Horticulture ; M. Dart, adjoint au maire de Boissy-le-Châtel ; M. Margain, président de l'Harmonie, conseiller municipal ; Mme Chalumeau, secrétaire de l'Harmonie et de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne ; M. Chalumeau, directeur de l'Harmonie, vice-président de la Fédération de Seine-et-Marne, représentant M. Flévet, président départemental ; M. Deville, trésorier ; M. Crouzart, vice-président de l'Harmonie, etc.

Une journée qui marquera les annales coulommériennes, et, qui, souhaitons-le sera suivie de beaucoup d'autres, tant dans l'intérêt mutuel que dans l'intérêt de la musique populaire.

Aux élèves, parents d'élèves et amis de l'Ecole Municipale de Musique Claude Flévet

En octobre 1972, l'Ecole municipale de Musique de Fontainebleau comptera quarante années de bons et loyaux services depuis que son fondateur, Claude Flévet, en a jeté les premiers jalons pour la rentrée scolaire de 1932.

Son fils, Paul Flévet, dédaignant les succès d'une carrière parisienne, groupe dès cette époque autour de lui des professeurs dont certains sont encore à ses côtés et assument la direction, assisté par Mme Flévet ; chacun de vous connaît leur dévouement et saura considérer et estimer les services qu'ils ont rendus à la musique et non seulement à notre cité, mais à toute notre région. Les milliers d'élèves qui sont passés par notre école en sont le témoignage fidèle. Certains d'entre eux font de brillantes carrières de professionnels, mais tous, jusqu'à l'amatour le plus humble, se souviennent de l'ambiance amicale qu'ils ont toujours trouvée dans l'école, depuis les temps héroïques de la municipalité de Dr. Matry jusqu'à la municipalité de M. Paul Seramy, laquelle ne cesse d'ouvrir en vue d'un rayonnement toujours plus grand de notre chère maison.

C'est pourquoi, il nous a paru indispensable de marquer ce 40ème anniversaire par des manifestations qui vous seront précieuses lors de la rentrée d'automne et qui se dérouleront les 21 et 22 octobre.

Dès maintenant, nous vous prions vivement de témoigner de votre attachement et de votre soutien à l'Ecole de musique ainsi qu'à leurs animateurs, M. et Mme Flévet, en participant massivement à la collecte que nous organisons. Vous pouvez verser vos dons, si modestes soient-ils, aux professeurs de l'Ecole de musique qui les regrouperont, ou bien au CCP de M. Jean Mailhard, No 2663-20 Paris. Une liste-souvenir des participants sera — sauf volonté expresse d'anonymat — remise à M. Flévet.

D'avance, nous vous remercions pour votre compréhension et votre aide. Musicalement vôtres. Les membres responsables du Comité, conseillers municipaux et professeurs de l'école.

SUD-EST

Une belle manifestation musicale

Eglise de Saint-Bonnet-de-Mure : samedi 15 avril : cela suffit pour nous faire revivre une merveilleuse soirée organisée par l'Association musicale de Saint-Bonnet.

Maurice Boize, directeur de l'Association, présente tout d'abord la chorale « Chantelume ». Cette formation présente pour notre plus grande joie des chants très variés : pièces de la Renaissance (Januquin, Sermsy, Morales), du 20ème

siècle (Geoffroy), des Negro-Spirituels, nous permettant d'apprécier la haute tenue musicale du groupe. Nous eûmes également la surprise de découvrir en soliste une très belle voix d'alto qui sut charmer le public attentif et silencieux.

L'Harmonie municipale de Vaulx-en-Velin, dont la réputation n'est plus à faire dans notre région grâce au dévouement et aux profondes qualités musicales de son chef, M. Jean Foucaud, succéda à la chorale « Chantelume » pour une interprétation, tour à tour délicate et pleine de brio des œuvres de Schubert (Romaine) et de Beethoven (Marche Turque).

Puis l'ensemble de « Musique de Chambre » de Vaulx-en-Velin, toujours dirigé par M. Jean Foucaud, met en valeur les sonorités chaudes des instruments dans l'exécution précise et avancée de deux pièces de Rameau, d'un adagio et d'un menuet extraits d'une sonate de Beethoven.

Pour terminer la première partie de ce magnifique concert, Alain et Georges Bulsson donnèrent un duo pour flûtes à bec alto, de Haendel, également très apprécié de l'assistance.

Christian Hieronimus, chanteur et pianiste à la fois, interpréta de très jolies mélodies de sa composition accompagnées, à la flûte, par Marc Boize.

Pour mettre fin à cette agréable soirée, M. Jean Foucaud reprit la baguette en faisant jouer une suite de folk-song américain très goûtée du public.

Ce public, composé en grande partie de parents d'élèves de la jeune association de Saint-Bonnet-de-Mure, montra tout son enthousiasme à l'issue de ce magnifique concert qui fut pour tous un enchantement musical.

Elisabeth.

Assemblée générale de la Fédération des Musiques du Faucigny Cluses, le 9 avril 1972

Concert du 6 mai 1972

L'an 1972, le 9 avril à 9 h., le bureau fédéral, les présidents, directeurs et délégués des musiques du Faucigny se sont réunis en assemblée générale, à l'Hôtel de Ville de Cluses.

Ont pris place au bureau, MM. Coudurier Paul, président ; Peyre André, vice-président ; Desarnod François, vice-président ; Buzac Lucien, trésorier ; Cachat Gérard, secrétaire général.

Sont présentes les sociétés de Annemasse, Bonnaville, Bonne-sur-Menoge, Chable-Baumont, Chamoni, Chatillon-sur-Cluses, Cluses, La Frasse-Arraches, Gaillard, Les Houches, Magland, Marignier, Maraz, Mégève, Mieuassy, Passy, Petit-Bornand, Saint-Gervais, Saint-Jeoire, Saint-Sigmond, Sallanches, Samon, Sionnaz, Sixt, Taninges, Thiez, Vlioz-en-Salaz.

Sociétés absentes / excusées : Relgnier, La Roche-sur-Foron, Ville-la-Grand ; absentes : Trompes de Chasse de Bonne, Clique de Combloux, Clique des Gets, Musique de Mont-Saxonnex.

Participent également à la réunion : Mlle Claude Moulier, Duchesse du Faucigny 1971 ; MM. J.-M. Porporato, délégué technique régional ; les présidents des Musiques de Sallanches, Saint-Jeoire, Chamoni, Gaillard, Passy, membres du Comité ; M. Delsant, secrétaire général de l'Union départementale ; Passaguin, président des Musiques du Chablais ; Léonard Joseph, délégué technique adjoint ; Loze, président du Comité d'organisation du Festival de 1972 à Passy ; Ballaloud, maire de Marignier.

M. le président ouvre la séance et adresse ses vœux de bienvenue aux présents en remerciant Mlle Moulier qui a bien voulu participer à la séance.

Puis, il donne la parole au secrétaire général pour la lecture du compte rendu de 1971. Ledit rapport est approuvé à l'unanimité.

M. le président expose ensuite, que la Fédération a fait imprimer des formules de lettres de décès, ces formules seront distribuées à toutes les sociétés qui les utiliseront pour aviser d'un décès, le président de la Fédération, la société qui détient le drapeau des vieilles casquettes, celle qui détient le drapeau fédéral, ainsi que les sociétés les plus proches qui sont susceptibles d'envoyer une délégation.

Puis, M. Buzac, trésorier, donne le compte rendu financier qui laisse apparaître un reliquat de 5.716.94 francs.

M. le président remercie les Sociétés de Gaillard et de Chamoni, organisatrices de la Fête des Vieilles Casquettes et de la Fête des Musiques du Faucigny en 1971. Il remercie tout particulièrement M. Bernard Catella, président du Comité d'Organisation du Festival des Musiques.

Il annonce que la subvention du département pour les trois fédérations est portée à 8.000 F au lieu de 6.000. Cette annonce est confirmée par M. Delsant.

Il est ensuite demandé de fixer à titre définitif la date du festival au dernier dimanche de Juin. Les sociétés de Taninges et Mégève soulèvent une objection en ce qui concerne le dernier dimanche de Juin car, leurs communes organisent ce jour, la fête patronale. Néanmoins, la question est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des membres présents.

Puis, il est procédé à la fixation des dates des examens : ils auront lieu aux dates suivantes :

15 Juin 1972, préparatoire et élémentaire dans les centres d'Annemasse, Taninges, Passy ; à noter la création du centre de Taninges ; 23 Juin 1972, cours moyen à Cluses.

M. Porporato donne le nombre d'élèves présentés aux examens de Juin 1971 : Solfège 193, instruments 88.

M. le président remercie la Musique de Saint-Gervais pour la parfaite organisation du Challenge de ski « Louis Mannessy » et félicite

TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318m.)

BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY

(Tous les vendredis, de 19 h. 36 à 19 h. 50)

MOIS D'AOUT 1972 :

4 AOUT :

Les forgerons, polka, (trombone solo : Michel Culasso), M. Bléger ; Blanche de Castille, schottisch, M. Bléger ; Panache et Pompon, mazurka militaire, F. Andrieu.

11 AOUT :

Espana, valse, Waldteufel, F. Andrieu ; Les nuits de l'Opéra, quadrille, Félix Wibert.

18 AOUT :

Ispahan, palka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac), Oudin-Lemaire ; Ferruche et perroquet, schottisch, A. Corbin ; Badinage, mazurka pour clarinette (soliste : Armand Médous), Louis Moisele.

25 AOUT :

Triollette, mazurka pour petite flûte (soliste : Claude Cugulière), Alex Loger ; Madrilène, valse espagnole, Félix-Pierre Loup ; Rochambeau, quadrille, Henri Gagnaire.

MOIS DE SEPTEMBRE 1972 :

1er SEPTEMBRE :

Diane, polka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac), Alexandre-Sylvain Petit ; Schottisch ou Carillon ; L'élégante, mazurka pour clarinette (soliste : Armand Médous), F. Deydier.

8 SEPTEMBRE :

Hymne à l'amour, valse, Francis Popy ; Baby, quadrille, Henri Gagnaire.

15 SEPTEMBRE :

Badinage, polka pour clarinette (soliste : Armand Médous), Edmond Avon ; Linette, schottisch, Henri Paradis ; Pour avoir la fille, mazurka, Holzer-Walzer.

22 SEPTEMBRE :

Rita, valse espagnole (Romsberg-Fossé), Fernand Andrieu ; Spartacus, quadrille, Antony Lamotte.

29 SEPTEMBRE :

Pralinette, polka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac), F. Romain ; Au Tourmalet, schottisch, Félix-Pierre Loup ; Chasse aux cailloux, mazurka, Henri Paradis.

MOIS D'OCTOBRE :

5 OCTOBRE :

T'en souviens-tu ?, valse, Victor Turine ; Quadrille sur des airs populaires, A.-S. Petit.

particulièrement la Musique de Tannings et son président, M. Feguet, pour leur victoire lors de cette compétition.

M. Porporato, dans son compte rendu d'activités, déplore une fois de plus, l'absence d'un trop grand nombre de chefs. Il signale que les listes de candidats doivent être adressées au plus tard le 31 mai dans les centres d'examen.

Il conseille aux sociétés de se procurer pour leurs élèves le livret musical scolaire de même que pour elles-mêmes le livret fédéral. Il annonce que la subvention des arts et lettres pour l'ensemble du territoire est portée à 130.000 F au lieu de 100.000 F, ce qui soulève un murmure de désapprobation dans la salle, devant la faiblesse de cette aide.

Enfin une décision importante a été prise lors de la dernière réunion du bureau fédéral et des chefs ; devant le nombre croissant de jeunes élèves, il est décidé que les examens préparatoires A se feront désormais dans chaque société et que, les élèves devront être au niveau B pour se présenter dans les centres.

A la demande de certains présidents, il est décidé qu'une réunion commune du bureau et des présidents se déroulera trois semaines avant l'assemblée générale.

M. le président propose que désormais, il sera procédé à la décoration des musiciens appartenant à la Société organisatrice de la fête des Vieilles Casquettes, le jour même de cette fête. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Puis, M. le président procède à l'appel des musiciens décédés au cours de l'année : MM. René Mléuset (La Roche), Dechignis (Magliand), Henri Racloz (Marnaz), Georges Depolsier (Galliard), Daniel Grange (Reignier), Megevan (Le Chable), Maurice Pfister (Bonnes-sur-Ménoze), E. Balmain (Salanodès), Auguste Montant (Annemasse), François Cachat (Saint-Gingolph).

Une minute de silence est observée par l'assemblée.

La parole est ensuite donnée à M. Loze, président du Comité d'organisation de la fête des musiques à Passy. Il invite les sociétés à participer au bal qui aura lieu le 13 mai au parc thermal du Fayet, ainsi qu'au bal de l'élection de la Duchesse, le 3 juin. D'autre part, une modification est apportée à l'ordre de la fête, en ce sens que le défilé aura lieu en début de matinée et la cérémonie proprement dite, après.

Les dates suivantes sont retenues : Fête des Musiques 1973, à Cluses ; fête des Vieilles Casquettes 1973 à Schonzier.

M. le président expose ensuite les divers problèmes qui se posent entre la SACEM et les sociétés musicales. Il rappelle les règlements à respecter pour pouvoir bénéficier des réductions accordées sur les droits afférents à l'organisation des bals.

M. Milhomme, président de la nouvelle Société musicale du Grand-Bornand, démissionnaire l'admission de sa société au sein de la Fédération du Faucigny.

Étant donné la position géographique de la commune de Grand-Bornand, l'assemblée décide de demander au préalable l'accord de la Fédération des Musiques de la région d'Annecy.

Sur proposition du président, l'assemblée décide de porter la subvention de la fête des Vieilles Casquettes de 500 à 1.000 F.

Il est également proposé de fixer la cotisation à la Fédération des Musiques du Faucigny à 1 F par musicien ceci afin de ne pas désavantager les petites sociétés.

En ce qui concerne la subvention aux sociétés qui ont mis des jeunes élèves sur les rangs, 13 sociétés ont répondu représentant un total de 107 élèves.

La subvention est fixée à 10 F par élève. Le président de la Société devra présenter le livret fédéral lors de la réunion préparatoire de l'assemblée générale.

Il est décidé que lors du banquet qui suit l'assemblée générale chaque société prendra en charge ses membres d'honneur.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 h. par le président, qui invite les participants à se rendre au concert offert par l'Harmonie de Cluses.

Le président et le secrétaire général ont signé le présent procès-verbal.

La première partie de ce Concert comportait l'exécution de divers motets de la Renaissance, dus à de grands Maîtres de la Musique Sacrée : Vittoria, Van Berchem, Viadana et Alchinger. Cette musique délicate fut dirigée avec la maîtrise et la compétence qu'on lui connaît par M. l'abbé Jean Birreux, ancien Directeur de la Société, remplaçant l'actuel titulaire, M. Marcel Dijoud, qui la mort dans l'âme avait dû renoncer à tenir la baguette ayant subi quelques semaines auparavant une délicate intervention chirurgicale.

Suivit l'exécution magistralement interprétée sous la brillante direction de Michel Lombard et avec le concours de son Orchestre de Chambre de la Messe du « Couronnement de Mozart » œuvre difficile entre toutes, avec comme solistes, Mmes Dorabelle, Soprano, et Josette Jaques, Mezzo Soprano, MM. Marcel Dijoud, Ténor et Roland Jaques, Basse.

Puis ce fut le bouquet. — 300 exécutants, Chœurs et Orchestre sous la direction de Pierre Begou firent retentir les voûtes de Saint-Maurice des accents magistraux de la Musique Wagnerienne.

Trois grandes chorales étroitement unies à l'Harmonie Chorale — les chœurs du Cercle Philharmonique de Chambéry, la Cantoria de Mâcon et la Chorale de Saint-Maurice répondant avec sûreté et enthousiasme à la baguette du Chef interprétaient avec le concours des Orchestres du Conservatoire de Grenoble et du Conservatoire de Chambéry les préludes du 1er acte et du 3ème acte, le Chœur de Flançailles de Lohegrin suivis de la Marche et Chœur des Invités, du Chœur des Félérins et Final de Tannhäuser.

Ce fut alors du délire dans le public qui pendant de longues minutes fit retentir à son tour les voûtes de ses applaudissements prolongés, réclamant un bis et les appels n'en finissant plus le Final du Chœur des Félérins fut à nouveau exécuté avec tout le brio que l'on peut imaginer.

On se souviendra longtemps de cette mémorable soirée, qui se termina par une réception offerte par la Municipalité dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville et au cours de laquelle M. Grandchamp, Maire Adjoint et Président de la Commission des Affaires Culturelles adressa aux Chorales invitées et à leurs chefs ses félicitations et remerciements pour le Concert apporté à cette manifestation.

Le lendemain, dimanche 7 mai, M. Bosson, Sénateur-Maire, en présence de nombreux personnalités, et en particulier de M. Vettard, Président adjoint de la Fédération des Stés Musicales du Sud-Est, recevait officiellement l'Harmonie Chorale dans la magnifique Salle des Gardes du Château d'Annecy.

Au cours de son allocution, le Sénateur-Maire exprima toute sa joie et sa satisfaction et aussi tous ses remerciements pour le travail accompli par la Société pendant de si longues années. Il dit combien la Ville d'Annecy s'honorait de compter cette Société d'Amateurs qui par son inlassable dévouement a très largement participé à la vie culturelle de la Cité et contribué au renom de la Ville d'Annecy au-delà de ses frontières. S'adressant au Président Pierre Guy et à son Directeur Marcel Dijoud il tint à leur exprimer le témoignage de reconnaissance de la Ville en leur remettant à chacun un souvenir personnel au nom de la Municipalité.

Prenant ensuite la parole, le Président Pierre Guy tint à remercier la Municipalité pour sa compréhension et l'aide matérielle et morale qu'elle a toujours largement accordée à la Société et notamment en ce qui concerne l'organisation des festivités du Centenaire. Faisant ensuite un rapide historique depuis la Création de la Chorale par l'abbé Joseph Tissot, il en rappela l'évolution au cours des années écoulées et en particulier, sa mutation en 1945 de Chorale d'hommes en Chorale mixte ce qui lui permit d'aborder avec le succès que l'on sait tous les genres d'expression. Ayant évoqué la Mémoire des anciens disparus, saluant la présence des anciens Directeurs et anciens Choristes présents, il s'adressa ensuite au Choriste d'aujourd'hui pour leur dire toute son amitié et ses remerciements avec une mention toute spéciale à leur Directeur Marcel Dijoud qui a assumé avec toute sa compétence et une inlassable patience les responsabilités techniques et musicales de la Sté depuis 1958.

Le Président Vettard prenant la parole à son tour, apporta à l'Harmonie Chorale le salut et les félicitations de la Fédération des Stés Musicales du Sud-Est, se réjouissant de l'occasion à lui offerte d'un si sympathique contact avec la Chorale Centenaire, occasion peu fréquente, et dit toute son admiration aux Choristes pour leur audition de la veille, dont les échos élogieux qu'il avait recueillis lui permirent de qualifier d'événement musical.

Puis ce fut la remise des récompenses.

Le Président P. Guy recut des mains de M. Vettard la Médaille d'Honneur du Centenaire décernée à la Société.

La Médaille d'Honneur de la Fédération fut remise à : Mme Berlioz Cécile, Vice-Présidente ; Mme Cross Marcelle (décédée le 30 avril) ; Mlle Peterlonge Clémentine, Luthulille Françoise, MM. Boisson Raymond, Brand Jean, Perrichon Bernard.

La Médaille de dévouement à : M. l'abbé Jean Birreux, Mlle Bouchet Marie G., Fayre Marie Th., Lagardette Claude, Mme Sublet M., M. Angello François, Bretton Fernand, Pinault Gaston.

Après le vin d'honneur offert par la Municipalité, les Choristes et leurs invités prirent la route de Talloires pour se retrouver une certaine de Convives autour d'une table bien garnie.

CHEFS DE MUSIQUE!

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	299	369
CORNET, si b	390	480
BUGLE, si b	435	525
ALTO, mi b	575	695
BARYTON, si b	695	875
BASSE, si b à 4 pistons	995	1.245
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	2.995	3.995
TROMBONE à coulisse	495	595
TROMBONE à pistons	695	815

	LAQUES OR CLES CHROMEES
SAXO SOPRANO, si b	795
SAXO ALTO, mi b	895
SAXO TENOR, si b	1.095
SAXO BARYTON, mi b	1.895
CLARINETTE, si b, super ébène	446
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	550

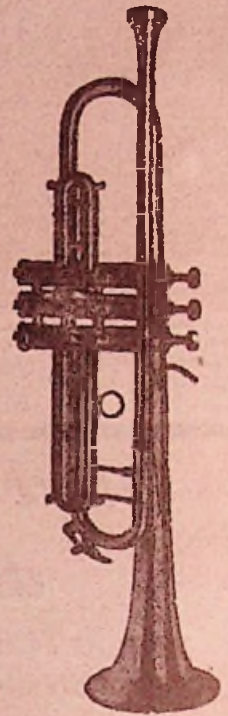
Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés

et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



SUD-OUEST

TALENCE

Didier Maillau et l'O.S.T.

Vraiment le programme offert par l'Orchestre symphonique de Talence était de valeur. Le public, en connaissance de cause, était venu en nombre répondant ainsi à l'appel des dirigeants de notre société musicale.

Ce fut d'abord l'ouverture des « Noces de Elgar », de Mozart, donnant à l'orchestre, excellentement dirigé par Tony Cerf, l'occasion de démontrer ses qualités techniques. L'interprétation du dernier morceau, la « Sixième symphonie », de Tchaïkovski confirmait encore la valeur de l'ensemble donnant toute son expression à l'œuvre magnifique.

Apparavant, nous eûmes l'audition du jeune Didier Maillau, âgé de 16 ans, ne jouant au piano que depuis deux ans et sorti de l'École municipale de musique.

Jouant pour la première fois avec l'orchestre, il interpréta le « Concerto no 28 », de Mozart. Ce fut une preuve du talent naissant de ce jeune pianiste, vraiment maître de lui.

Le président Esquerre se montrait satisfait de cette belle soirée, à laquelle le Conseil municipal avait délégué le docteur Buffet pour le représenter ; assistaient également les conseillers professeur Weill et M. Latour.

C'est Michel Perot qui assura la présentation.

SAINT-LOUBES

La Lyre a fêté sainte Cécile

Après un défilé entraînant de la mairie à l'église, l'harmonie interprétait, au cours de la messe de 11 heures : « Messe de notre temps », de L. Delbecq, avec entrée, offertoire, élévation, communion et sortie (soliste, M. Jacquet au trombone), sous la direction avisée de M. André Juin.

Après la messe, le défilé conduisit les fidèles à l'emplacement du concert public, au cours duquel fut exécuté le programme suivant : « Roncevaux », défilé de Leroy ; « la Magyar », marche de G. Allier ; « la Solxantaine », gavotte, de Wachs ; « la Fleur aux dents », de J. Dassin ; « Le travail, c'est la santé », défilé, d'H. Salvador.

Tous ces morceaux furent longuement applaudis, tout à l'honneur des musiciens, tambours, clairons et trompes sous la direction de MM. Salsac et Berthelier et de leur chef, M. Juin.

Puis ce fut le banquet traditionnel à l'hôtel du Vieux-Logis. A l'heure des discours, M. Ricard, président de la Lyre ; M. Dessaut, représentant M. Ciran, président fédéral (ex-cusé) ; M. Vignac-Anglade, président de l'Union musicale du canton de Carbon-Blanc ; M. Roux, maire de Saint-Loubes ; M. le curé Mialhe, exaltèrent les mérites et le dévouement des musiciens et de leur chef.

Étaient également présents : MM. Faysé, président d'honneur ; Jacquet, Salsac, vice-présidents ; Mialhe, trésorier ; Barthélier, secrétaire ; Fernand Pelletan, représentant le Secours mutual, ainsi que toutes les dames des musiciens qui apportèrent une note précieuse à ce joyeux repas.

AIRE-SUR-L'ADOUR

Un magnifique concert de musique ancienne

C'est dans le salon de l'hôtel de ville que l'ensemble « Antiqua Musica d'Aquitaine » donnait dernièrement un concert de musiques du Moyen-Âge, Renaissance et baroque.

Salon très beau certes, mais beaucoup trop petit pour recevoir le nombreux public venu ce soir-là applaudir ce groupe extraordinaire, qui a été créé à Aire-sur-Adour, avec des jeunes, par un Aturin, M. Albert Abadie, dont nous ne saurions trop louer les mérites.

M. Olivier Darblade, maire et conseiller général, présidait cette soirée, entouré de nombreuses personnalités locales.

La première partie du concert débuta par une série de rondeaux de Adam de la Halle, suivie de duos et de motets d'auteurs anonymes du XIIIe siècle. Nous entendîmes par la suite des branlées de Claude Gervaise, puis des danses extraites du ballet « Terpsichore », de Michel Praetorius.

Avant l'entracte, M. Abadie nous présenta tous ses instruments aux formes bizarres et timbres inhabituels. Ensuite, il fit jouer deux groupes de très jeunes musiciens, qui étonnèrent le public et eurent beaucoup de succès.

La deuxième partie, qui était consacrée à des œuvres de Gastoldi, Demantius, Phalèse, Barlier et, en bis, Clément Jannequin, fut un feu d'artifice musical, où nous vîmes ces virtuoses d'Antiqua Musica d'Aquitaine jouer de trois ou quatre instruments chacun, tous avec autant de dextérité et sensibilité.

Ce concert était agrémenté de la présence de M. l'abbé Amesland, maître de chapelle au petit séminaire, qui présenta chaque œuvre et chaque compositeur, révélant des détails imprévus qui ajoutèrent encore au plaisir de cette agréable soirée.

Diplômes et médailles pour les jeunes musiciens d'« Antiqua Musica d'Aquitaine »

Antiqua Musica d'Aquitaine, cette jeune Société musicale, l'un des fleurons de la ville, que nous devons au dévouement inlassable et aux conseils judicieux et éclairés du maître qu'est M. Abadie, a été reçue tout récemment officiellement, à l'hôtel de ville, où ses membres tous des virtuoses sur instruments anciens ont reçu diplômes et médailles concédant leurs efforts, leurs mérites et aussi l'art pour lequel ils se consacrent avec persévérance et amour.

Dans le grand salon d'honneur, M. Olivier Darblade, maire et conseiller général avall à ses côtés MM. Camille Despujols, président de l'Union des sociétés musicales landaises ; M. Gérard Faisandier, animateur musical en Aquitaine, représentant le ministre des affaires culturelles ; Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest et vice-président de France ; Maurice Dupont, vice-président d'Antiqua Musica d'Aquitaine.

On notait également la présence des présidents des Sociétés sportives et culturelles de la cité, ainsi que celle des directeurs et directrices d'écoles, C.E.T. et lycées et de nombreux conseillers municipaux, etc.

En apportant toute sa sympathie et les encouragements de la municipalité, le maire remercia tout particulièrement M. Faisandier représentant le ministre des affaires culturelles, de sa présence qui constitue pour tous l'appui le plus sûr. Il adressa ensuite ses félicitations à tous ceux qui se consacrent à la vie et à l'animation de la société, aux bonnes volontés, aux gens généreux de leur temps et de leurs efforts. S'adressant à M. Abadie, il dit : « Vos vastes connaissances musicales sont connues de tous et ce depuis bien des lustres. Vous faites revivre dans le domaine d'une haute qualité musicale, des choses d'autrefois dont nous souffrions d'être privés et à ce titre, je vous exprime toute notre admiration et nos sincères félicitations ».

Chacun, à leur tour, et en ce qui les concernait, MM. Despujols, Ciran et Faisandier, prirent la parole pour faire la louange de cette société, unique en France, nous a affirmé l'un des orateurs. Aux compliments adressés à M. Abadie, on ajouta un hommage sincère pour les jeunes exécutants, les félicitant avec chaleur pour le diplôme d'honneur avec médaille de la Fédération du Sud-Ouest qui allait leur être remis.

Représentant M. Lunale, président de la Société retenu à Paris par des obligations professionnelles, il appartenait à M. Dupouy, vice-président, de terminer la série des allocutions. Il le fit en disant la joie éprouvée par cette amicale réception, remerciant la municipalité, les personnalités, félicitant les enfants, les encourageant à poursuivre avec sérieux sous les conseils de leur chef cette œuvre musicale dont la renommée a aujourd'hui largement dépassé les frontières départementales.

TARN

XIIIème Festival Fédéral de Musique

C'est un festival d'une excellente facture que la Lyre de Lavaur et la Fanfare Vaurécienne peuvent se flatter d'avoir organisé, le dimanche 28 mai 1972.

Placé d'un bout à l'autre sous le double signe de la musique et du folklore, ce dimanche vaurécien a commencé par un défilé amené tambour battant par la Fanfare de Carmaux et sa troupe de majorettes. Puis eut lieu, à 10 heures, en l'église Saint-François, une messe assortie d'un concert de musique sacrée au cours de laquelle les sociétés musicales de Lavaur firent la preuve de leur grand talent. A l'issue de l'office religieux, un cortège s'organisa qui se rendit d'abord au monument aux morts, puis sur la place de la Résistance, pour honorer la mémoire des victimes de guerre et de la résistance qui ne pouvaient ce jour-là être oubliées.

A 14 h 30, le festival reprendra tous ses droits. Le deuxième défilé de la journée connu, de l'avis de tous, un exceptionnel succès populaire. Parti de la halle aux grains pour se rendre sur la place derrière le Tribunal, par le quai de la Tourdes-Rondes, la Grand'Rue et les allées Jean-Jaurès, il fit l'admiration d'un public nombreux qui se pressait sur toute la longueur du parcours. Il est vrai que 1.200 musiciens réunis en un même point n'est pas



une attraction courante.

Sur la place arrière du Tribunal, ou des gradins avaient été aménagés, la fête départementale de la musique se déroula durant tout l'après-midi. Elle débuta par deux morceaux d'ensemble. Le premier réunissait toutes les batteries présentes pour exécuter « Brillant Chasseur » de Courtade, sous la direction de M. Marcel Lagrillière. Quant au second, il rassemblait toutes les harmonies, batteries et cliques pour jouer « Louis XIV » sous la baguette de M. Bernard Alquier. Puis, chaque harmonie et batterie-fanfane se produisit, dirigée par son chef, pour exécuter deux morceaux au choix. Enfin, l'Harmonie Fédérale des « Juniors », réunissant 200 jeunes de moins de vingt ans, fut à l'honneur grâce à une prestation d'une rare qualité, son chef étant pour la circonstance M. Marc Héral, de Graulhet. Son programme fut : « Pop March », de Bob Aster, arrangement D. Dondeyne ; « Amzone », bolero de Roger Bourdin, arrangement D. Dondeyne ; « Granada », paso doble, de A. Lara, arrangement Deiberg ; et « Empire State Building », ouverture jazz de John Darling.

A 19 heures, les participants à cette mémorable journée furent ré-

partis dans les restaurants de la ville et les internats des établissements scolaires pour prendre part au fraternel et succulent repas qui les attendait. Les autorités et les personnalités étaient réunies au Restaurant Le Cristal, où nous y avons remarqué : M. Spénaie, député ; Mme et M. le Docteur Talzac, maire de Lavaur ; M. le sénateur Verdellie, M. Jacques Esparbé, conseiller général ; M. Mullens, consul de Belgique ; M. René Bonnet, président de la Fédération ; Mme et M. Maurice Bascoul, secrétaire fédéral ; M. Emile Berdet, président de la Lyre et secrétaire adjoint fédéral ; M. Dalle et Mlle Bras, maires adjoints de Lavaur ; M. Raymond Barthès, président d'honneur de la Fédération.

Après les allocutions prononcées par M. Bardet, président de la Lyre et M. Bonnet, président fédéral, la soirée débuta avec la merveilleuse Chorale du Lycée mixte de Carmaux qui était dirigée par M. Jean Canivec. Ensuite, Los Caracos et leurs flûtes indiennes et Lou Ramelet Moundi, groupe folklorique de Toulouse, ou les revit en deuxième partie avec l'illusionniste Léota. Mais le triomphe de la deuxième partie fut sans conteste la présentation de

l'Harmonie Fédérale (250 exécutants venus de tout le département) que dirigeait M. Bernard Alquier, de Lavaur. Elle interpréta les morceaux suivants : « Aida », marche triomphale, de Verdi ; « l'Arlésienne », prélude et final de G. Bizet ; et la « Marche Lorraine », de Louis Ganne, qui fut bissée sous les applaudissements d'une foule en délire.

Nous nous permettons de souligner le travail accompli par les deux sociétés musicales de Lavaur pour que ce XIIIème festival fédéral s'inscrive au rang des manifestations qui ne s'oublient pas. Que tous les artisans de cette complète réussite, qui fait honneur à notre cité, en soient félicités et remerciés. Nous mentionnerons spécialement MM. Edmond Carrié, Cazelles, Chutel, et tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre.

BRIATEXTE

Devant une salle comble et un auditoire de choix qui ne ménagea pas ses applaudissements, la fanfare « l'Avenir de Briatexte » s'est produite dans la salle des Fêtes rénovée, le mercredi 5 avril, à 21 heures. Après quelques mots de bienvenue adressés au nom de M. Jean Cantayre, président de la fanfare de Briatexte, par M. Escrive, directeur,

la première partie de l'audition, commentée par M. Héral de Graulhet, fut en totalité réservée aux jeunes élèves des écoles de musique de Graulhet et Briatexte, sous la ferme direction et l'œil vigilant simultanément de Mme Dondeyne et de M. Dondeyne, directeur de l'Union Musicale de Graulhet.

Après quelques minutes d'entracte, ce fut le tour des vétérans anciens et plus jeunes qui exécutèrent des mélodies que l'Opéra se plaît à nous faire revivre ou mieux encore certains airs populaires, pleins de fraîcheur et de soleil, chers à notre Midi. Dès le début de cette seconde partie « Mireille » enleva l'assistance, sous la baguette de M. Dondeyne, directeur de l'Union Musicale de Graulhet. Sous la direction de M. Georges Escrive, directeur de la fanfare de Briatexte « Fleur de Nice » et les Echos du Midi », mirent en valeur les talents certains de Mlle Laval de Roquecourbe, au saxophone soprano, ainsi et surtout que ceux de M. Alquier, de Lavaur, à la trompette.

« La Tosca », merveilleusement exécutée, mit encore en valeur les talents de MM. Regnier, de Briatexte, au trombone ; James au baryton et Héral, à la clarinette ; et Alquier à la trompette. Enfin, la « Rapsodie Russe » clôtura dignement cette soirée en remémorant à tous quelques airs souvent entendus avec toujours autant de plaisir, du folklore russe.

En un mot, une très agréable soirée, où chacun savoura avec beaucoup de plaisir, nous en sommes certains, tout un programme de choix.

ALBI

Le théâtre municipal d'Albi était comble, mercredi 19 avril, à 21 h., à l'occasion de la XVIIème soirée de gala que l'Harmonie des enfants d'Albi offrait à ses membres bienfaiteurs, honoraires et à tous ses amis. Leur nombre et leur enthousiasme bien justifié d'ailleurs par un programme de qualité, ont été un éloquent témoignage de la sympathie et de l'admiration dont jouissent notre société doyenne de musique à Albi et dans le Tarn. Les personnalités présentes en étaient l'un des premiers. On remarquait en effet parmi elles : M. Mathieu, maire d'Albi ; MM. Ricnaud, président du syndicat d'initiative, conseiller municipal, le chanoine Palhé, curé de St-Joseph ; Astié, président d'honneur de l'Harmonie ; Rigaud, président de son homonyme chef de l'Harmonie de Saint-Juéry, Cathala, président, et Dondeyne, chef de l'Harmonie de Graulhet ; Alquier, directeur de l'Harmonie de Lavaur ; Marty, chef de la Fanfare « Le Réveil Albigeois » ; Ancieux, ancien chef de l'Harmonie ; Chabal, de l'Estudintina, et nous regrettons de ne pouvoir les citer toutes ; MM. Bonnet, président et Escrive, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn, s'étaient excusés pour raison de santé.

En prologue, le président Musson remercia personnellement et assistance, ainsi que le conseil général, le maire et la municipalité d'Albi et la presse pour l'aide constante qu'ils apportent à la société. Il souligna toute l'efficacité de son école de musique, grâce à la compétence et au dévouement des professeurs, MM. Arnaud, Donnadieu, Fery et Tardieu. D'ailleurs, on a remarqué le nombre important de jeunes aux pupitres ce qui permet d'augurer d'abord tout l'attrait de la soirée spéciale qu'ils offriront en juin prochain et surtout les lendemains certains et « chantants » pour notre belle Harmonie.

En première partie, le Festival de Saint-Saëns fut un véritable régal musical. Nous avons particulièrement apprécié la « Marche Héroïque » et le solo de trombone de M. Laurent, mais surtout la grande fantaisie sur « Samson et Dalila » et la virtuosité des solistes : MM. Gaban, Donnadieu, au hautbois, et Gaban, au trombone. Les applaudissements éclatants ne leur furent pas ménagés. Ils s'adressèrent aussi à leur éminent chef M. Louis Avril, qui avait minutieusement préparé cette brillante exécution.

En seconde partie, un spectacle de variétés fut des plus réussis et le public ne ménagea pas une chaleureuse ovation de gratitude à tous les acteurs.

Cette XVIIème soirée de gala marquera une date faste dans les annales de l'Harmonie Union des Enfants d'Albi. Elle a prouvé, ainsi que le rappelait en lever de rideau le président Musson, qu'elle a su et fait profiter le public albigeois de ses connaissances dans l'art musical qui, selon Gabriel Fauré, nous élève le plus haut possible au-dessus de ce qui est. Merci à l'Harmonie et qu'elle en soit félicitée et encouragée.

L'Harmonie d'Albi en deuil

Son directeur honoraire, M. Marcel Grégoire, est décédé le 1er mai à la suite d'une intervention chirurgicale, à Toulouse, où il avait été transporté il y a quelques jours. Né à Carmaux, après avoir fait partie de la musique militaire à Montpeller, il succéda à M. Boudey au pupitre de direction de l'Harmonie, en 1919, et y resta pendant plus d'une trentaine d'années.

Chef des plus compétents, il obtint le prix Lamoignon et, en 1920, au concours international de Toulouse, le premier prix de direction avec une prime de 10.000 F en division d'excellence. Il donna une forte impulsion à notre société qu'il mena à sa consécration et à son apogée par les lauriers qu'elle remporta à divers concours et festivals parmi lesquels ceux de Bordeaux, Pau, Angoulême, San Sébastien et autres. Il a créé l'école de musique et fondé les pupilles de l'Harmonie, en 1928. Marcel Grégoire disparait à l'âge

VANDOREN
MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : MONTmartre 39.87

de 82 ans, regretté avec douleur par tous ceux qui ont connu et apprécié son talent de musicien et ses qualités humaines.

L'Harmonie Union des Enfants d'Albi, la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn et la Confédération Musicale de France présentent à toute la famille affligée leurs condoléances les plus attristées.

VAUCLUSE

AVIGNON

A Saint-Michel-de-Frigolet un très grand concert par l'Orchestre de Chambre et la Chorale Sainte-Cécile d'Avignon

C'était dimanche 14 mai, la solennité de Notre Dame du Bon Remède, et en son honneur, M. Georges Catalanotti, professeur au Conservatoire d'Avignon, avait réuni l'Orchestre de Chambre et la Chorale Sainte Cécile d'Avignon pour l'exécution d'un programme de choix divisé en deux parties.

On devait tout d'abord entendre venues du chœur de la grande nef de l'église abbatiale, les saintes de la symphonie Concertante de Jean Baptiste Bréval dont les solistes étaient à la clarinette, Georges Catalanotti, au cor, Daniel Catalanotti, au basson, Richard Catalanotti et l'ensemble assuré par l'Orchestre de chambre qui ont donné à cette symphonie toute son ampleur.

La 2ème partie était réservée au majestueux « Requiem opus 48 » de Gabriel Fauré avec 2 solistes de

grande classe : Jane Taly soprano et Paul Renard baryton. Les orgues étaient tenus par Antoinette Monginot. L'orchestre de Chambre et la Chorale Sainte Cécile assurèrent la continuité de toutes les pages mélodiques de cette œuvre admirable.

Les applaudissements nourris, récompensèrent justement le « prodige » qu'a réalisé la Chorale Sainte Cécile et l'Orchestre de Chambre d'Avignon dirigé de main de maître par Georges Catalanotti.

Ce sont là, des moments musicaux qui impliquent une journée de leur reconfort.

VOSGES

NEUFCHATEAU

Le classement de l'Harmonie municipale

Le 16 avril 1972, l'Harmonie municipale avait désiré subir les épreuves exigées pour son reclassement.

Le jury était composé de M. Maurice Monniotte, président de la F.M. Vosgienne ; M. Raymond Lafont, président de la F.M. de Moselle ; M. Meurthe-et-Moselle ; M. Petit, secrétaire général de la FM Vosgienne.

La batterie-fanfane exécuta correctement son programme, accompagné par l'Harmonie, ce programme était suivi des sonneries militaires et réglementaires : « Garde à vous », « Aux Champs », « Au Drapeau », toutes bien exécutées.

Puis ce fut le classement de l'Harmonie laquelle exécuta également très correctement son programme bien préparé.

Ce programme débutait par une ouverture : « Calife de Buzdad », de Boieldieu, suivi de « Moskowa », suite d'orchestre en 4 numéros de Menchetti ; « Cortège de Ballet », de Avon.

La belle tenue et la très belle interprétation de cette phalange musicale lui permit d'obtenir un très bon classement puisque la batterie-fanfane et l'harmonie furent classées en 1ère division, 1ère section avec félicitations du jury.

Rappelons que cette formation est dirigée depuis 1 an et demi par M. R. Laurent.

Nous devons en féliciter non seulement son directeur, mais aussi tous les dirigeants, le sous-chef M. Lamblin, les responsables de la batterie-fanfane, les chefs, présidents et vice-présidents, M. Bouillon et Marchal, mais aussi tous les musiciens qui ont travaillé énormément et avec beaucoup de cœur pour cette belle réussite.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

Le Gérant : J. SEMIER-COLLERY

Ouvrages d'enseignement de Julien PORRET

pour la Trompette et tous les instruments à trois pistons
notés en clé de sol

CELEBRE METHODE PROGRESSIVE (15e mille)

Adoptée dans le monde entier par les Conservatoires et Ecoles de Musique comme par les Harmonies et Fanfares, cette méthode est la méthode idéale pour le débutant ; un volume in-4°

32,00 F

GRANDE METHODE DE J.-B. ARBAN

Nouvelle édition d'après l'édition originale entièrement remaniée et révisée par Julien PORRET faisant suite à sa Méthode Progressive

L'édition de la METHODE J.-B. ARBAN revue par Julien PORRET est divisée en trois parties :

1ère partie : un volume in-4° de 150 pages. Depuis le début jusqu'à l'étude des octaves, des dixièmes et des triolets

30,00 F

2ème partie : un volume in-4° de 120 pages. Depuis les études en doubles croches jusqu'à la fin de la méthode proprement dite suivie des 15 solos et airs variés écrits ou arrangés par J.-B. ARBAN

30,00 F

3ème partie : un volume in-4° de 42 pages. Les 14 Etudes caractéristiques, édition analytique et de travail

18,00 F

La 1ère et la 2ème parties prises ensemble

55,00 F

Les trois parties prises ensemble

70,00 F

24 ETUDES MELODIQUES ET PROGRESSIVES faisant suite à la METHODE PROGRESSIVE et particulièrement destinées à acquérir la résistance des lèvres (Moyenne force à assez difficile)

16,00 F

(Ces études sont également adoptées par de nombreux professeurs de cor d'harmonie).

MECANISME, 75 exercices progressifs pour les doigts, suivis de 3 études récapitulatives (Moyenne force à difficile).

Cet ouvrage écrit avec la clarté et la maîtrise habituelles de Julien PORRET est particulièrement destiné au développement de la technique des doigts. Il est appelé à rendre de grands services à tous les instrumentistes désireux de parfaire cette technique d'une façon rationnelle. Cet ouvrage est également recommandé pour le cor d'harmonie

10,50 F

MEMENTO DU TROMPETTISTE-CORNETTISTE, travail journalier de préparation des lèvres et de technique

8,00 F

25 DECHIFFRAGES MANUSCRITS (cahier A) pour trompette, cor, bugle, cor alto, baryton (Facile à moyenne force)

10,50 F

24 DECHIFFRAGES MANUSCRITS (cahier B) pour trompette, cor, bugle, cor alto, baryton. (Moyenne force à difficile)

10,50 F

Ces déchiffrages manuscrits existent également pour saxophone, flûte, hautbois, clarinette, violon, trombone, basson, violoncelle, basse, contrebasse.

6 MINI-CONCERTINOS pour cor, bugle, trompette si b ou ut (très faciles) avec accompagnement de piano. Chaque

6,00 F

8 CONCERTINOS pour cor, bugle, trompette si b ou ut (les numéros 1, 3, 19, 21 faciles ; les numéros 2, 4, 20, 22 moyenne force) avec accompagnement de piano. Chaque

8,00 F

A PARAITRE PROCHAINEMENT

12 NOVELLETES pour cor, bugle, trompette si b ou ut et piano, un recueil contenant 12 morceaux pour la préparation aux déchiffrages dans les concours d'Ecoles de Musique et de Conservatoires.

CES OUVRAGES PEUVENT ETRE ENVOYES EN COMMUNICATION,
SUR DEMANDE, AUX PROFESSEURS ET CHEFS DE MUSIQUE

...et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée-71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES